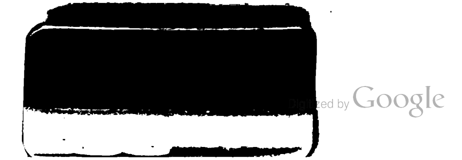
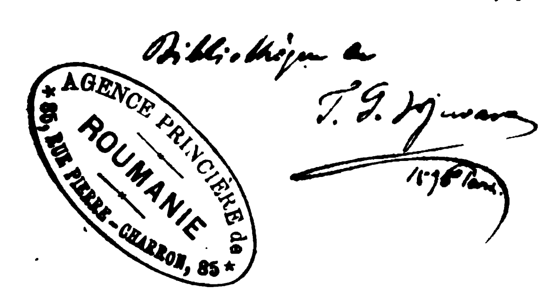






OPUSCULES ACADÉMIQUES

DE FÉNELON

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

OPUSCULES

ACADÉMIQUES

François de Salignac de la Mothe-

DE FÉNELON 1651-1715

CONTENANT

le Discours de réception à l'Académie française
le Mémoire sur les occupations de l'Académie, et la Lettre à l'Académie
sur l'Éloquence, la Poésie, l'Histoire, etc.

ÉDITION CLASSIQUE
revue et annotée

PAR C. O. DELZONS
Professeur au lycée Saint-Louis

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1874

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

Les trois morceaux réunis dans ce volume forment la collection des Opuscules académiques de Fénelon ; on a cru devoir les placer dans l'ordre même de leur composition, de manière à faire voir la suite de ses travaux d'académicien. Cette partie des œuvres de Fénelon n'a pas en général été assez remarquée : ce qui eût suffi à illustrer un autre écrivain a passé presque inaperçu à côté d'autres ouvrages plus considérables et plus imposants. Il n'est donc pas tout à fait inutile de signaler les particularités et les mérites qui donnent de la valeur à ces légers écrits.

Le *Discours de réception à l'Académie* est un des meilleurs qui aient été prononcés dans les solennités de ce genre. Le style en est tout à la fois facile et brillant ; il y règne un ton noble, aimable et aisé, aussi éloigné de la banalité que de l'enflure ; le faste académique n'y paraît point. L'éloge d'un excellent écrivain, illustré par un beau dévouement, y est appuyé sur des faits et des détails choisis avec mesure et avec goût ; la gloire de la France et du Roi y est célébrée

avec une éloquence animée et naturelle; enfin le progrès des arts et des lettres dans un grand siècle y est marqué en traits rapides et lumineux. C'est un chef-d'œuvre d'esprit et de grace dans un genre difficile et souvent ingrat. Lorsque Fénelon prononça ce discours, il était encore peu connu comme écrivain; il n'avait publié que le livre de l'*Éducation des Filles* et le *Traité du Ministère des Pasteurs*; il se révélait sous un aspect nouveau, et comme un talent de premier ordre, dans le grand art du style oratoire[1].

Un intervalle de vingt ans sépare de ce discours le *Mémoire sur les occupations de l'Académie*, qui lui-même n'est, pour ainsi dire, que la première esquisse de la *Lettre à l'Académie françoise*. Ces deux ouvrages tiennent l'un à l'autre, par le sujet, et par les circonstances qui les ont fait naître; et, quoique la forme en soit différente, il est difficile de les apprécier séparément. Écrits d'ailleurs à la même époque, quelques mois avant la mort de Fénelon, ils sont comme les derniers fruits de ce génie facile et heureux.

Pour se rendre mieux compte de leur importance, il faut se représenter l'état de choses et la situation d'esprit où se trouvait Fénelon quand il les composa. A la fin de l'année 1713, après dix-huit ans d'une résidence imposée avec toutes les rigueurs de l'exil, il n'avait plus, pour alléger les ennuis de sa disgrâce, ni le spectacle des grandes affaires, ni l'influence d'humanité et de religion qu'il avait exercée dans la malheu-

1. Voy. l'*Histoire de Fénelon*, par le cardinal de Bausset, liv. I, § 109-110, édit. Lecoffre, 1850, t. I, p. 267-272).

reuse guerre de Flandre. La paix était faite, et si le royaume commençait à respirer après des malheurs extrêmes, lui-même se trouvait réduit à une sorte d'inaction incompatible avec l'ardeur et l'élévation de son ame. Sa santé devenait chaque jour plus mauvaise : à tant de chagrins qui l'avaient minée depuis longtemps s'était ajoutée la perte de plusieurs amis ; la mort du Duc de Bourgogne, son cher et précieux élève, avait anéanti tout ce qui lui restait d'espérances, et, s'il est permis de le dire, d'ambition. Dans cet isolement douloureux, il fallait quelque distraction à son cœur si cruellement éprouvé, en attendant ou qu'un changement de règne le tirât de l'exil, ou que la mort vînt le délivrer de ses peines. Les lettres furent pour lui une consolation, plutôt qu'une étude.

Il avait conservé toujours un goût vif et délicat pour les arts et la littérature, qui avaient fait le charme de sa jeunesse : le moment était favorable pour y revenir. En même temps que la paix se rétablissait de toutes parts, on se remettait avec empressement aux travaux de l'esprit, trop négligés durant la guerre. L'Académie française, se mêlant au mouvement général, et tendant de plus en plus à devenir véritablement un grand corps littéraire, entreprenait de donner plus d'activité et de variété à ses occupations. Au lieu de se borner à la révision lente et obscure de son Dictionnaire, elle songeait à composer aussi des ouvrages de critique et de littérature, propres à instruire et à intéresser le public. Dans une délibération du 23 novembre 1713, elle avait arrêté que chacun des académiciens donnerait son avis

par écrit sur les travaux qui devraient occuper la compagnie après l'impression de la deuxième édition du Dictionnaire, et son nouveau secrétaire perpétuel, M. Dacier, avait été chargé d'informer de cette résolution les membres absents, auxquels on laissait jusqu'au 1er avril 1714 pour envoyer leur projet.

Fénelon, occupé depuis plusieurs années à militer contre le jansénisme[1], saisit avec plaisir cette occasion qui s'offrait à lui d'écrire sur des matières de tout temps chères à son goût, et d'ailleurs moins arides et moins périlleuses que celles de la théologie. C'était une voie naturelle pour faire connaître ses idées et ses sentiments particuliers sur la littérature, la critique et l'art; il trouvait là en même temps à satisfaire sans éclat son goût de projets et de réformes, et à occuper son imagination, que ni les souffrances du corps et de l'ame, ni les travaux de la polémique religieuse n'avaient pu éteindre. Il commença donc vraisemblablement, vers les premiers jours de 1714, par écrire son *Mémoire*, pour répondre à l'invitation de l'Académie. Mais, se renfermant encore dans le cercle tracé depuis longtemps des occupations académiques, il ne s'attachait dans ce premier écrit qu'à la recherche des moyens propres à perfectionner la langue française, à la rendre de plus en plus universelle, et familière même aux étrangers. A cette fin, il proposait d'abord une sorte de journal philologique, où tous les académiciens eussent tour à tour apporté leur part d'observations sur la

1. Voy. *l'Histoire de Fénelon*, liv. V et VI (t. III).

langue ; ensuite il demandait un commentaire grammatical et littéraire sur les principaux auteurs français : idée excellente, et dont l'exécution eût porté loin la gloire de l'Académie[1]. Dans ce vaste répertoire d'observations générales et particulières, tant sur les mots de la langue que sur le style, les pensées, et les principes de l'art dans nos meilleurs écrivains, on devait trouver les matériaux d'une Grammaire, et ceux d'une Rhétorique et d'une Poétique françaises, selon les vues des fondateurs de l'Académie, qui avaient voulu qu'elle étendît son étude à tous les éléments de l'art d'écrire, et qu'elle fît un jour, sur les règles de la langue et sur celles de l'élocution oratoire et poétique, le même travail que pour le vocabulaire.

Cette suite d'ouvrages devait, dans la pensée de Fénelon, donner une vie nouvelle à l'Académie, et une direction vraiment utile et sérieuse à ses travaux, en excitant dans ses membres l'émulation et l'assiduité ; mais pour en arriver là, il jugeait nécessaire de réformer son ancienne constitution, et d'y établir une bonne discipline. Voulait-il que l'Académie française devînt un corps laborieux et savant, comme a été depuis celle des Inscriptions et Belles-Lettres? on ne sait : mais sans doute cet esprit vif et fécond avait peine à comprendre qu'une si illustre compagnie réduisît son activité à conférer sur des mots, entendre des harangues,

1. Cette idée était déjà venue à Boileau, qui voulait aussi que l'Académie française prît l'essor, et ne se bornât pas à son Dictionnaire ; il demandait qu'elle fît une espèce de commentaire grammatical sur les auteurs français déclarés *classiques*, et sur de bonnes traductions d'auteurs de l'antiquité. Voy. D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, édit. de 1730, p. 121-123.

assister à des services funèbres, et aller en députation complimenter le Roi, les Princes et quelquefois ses propres membres, sur le moindre événement.

Ce Mémoire, d'un style si familier et si simple, n'avait point été fait pour le public ; ce n'était, pour ainsi dire, qu'une consultation à l'usage particulier de l'Académie. Mais cet avis s'étant trouvé un peu plus détaillé que ceux des autres membres, l'Académie, dans sa séance du 26 mai 1714, prit la résolution de le faire imprimer, comme elle avait déjà fait pour celui de M. de Valincour, et elle ordonna au Secrétaire d'écrire à l'archevêque de Cambrai pour avoir son consentement[1]. Fénelon se fit alors rendre son ouvrage, en demandant du temps afin de le revoir pour l'impression : au mois d'octobre, il le renvoya à l'Académie. Ce fut dans cet intervalle sans doute que, pour rendre son écrit plus digne du public, en y introduisant des idées d'un ordre plus général et plus élevé, il lui donna la forme de Lettre, et en fit un ouvrage nouveau, où, l'objet restant en apparence le même, la matière était singulièrement agrandie, et ornée de toutes les graces du style.

Peu à peu, en effet, les questions traitées dans le *Mémoire* avaient pris plus d'importance, et d'autres s'y mêlant encore, Fénelon fut entraîné par les circonstances et par l'intérêt du sujet, autant que par le vœu de ses confrères, à reproduire son Mémoire sous

1. L'abbé de Saint-Pierre, qui fut quelques années plus tard exclu de l'Académie, publia aussi son avis sous le titre de *Discours sur le sujet des conférences futures de l'Académie françoise* (1714, in-4), reproduit, en 1716, dans le tome XII du recueil intitulé *Histoire critique de la République des Lettres* (Amsterdam, 1712-18, 15 vol. in-12).

cette forme plus littéraire et beaucoup plus développée[1]. La guerre des Anciens et des Modernes, dont vingt-cinq ans auparavant Perrault et Boileau avaient été les principaux champions, venait de se rallumer non moins vive entre La Motte et Mme Dacier. Cette fois encore Homère était le sujet ou le prétexte de la querelle; attaqué avec une ignorance présomptueuse, et défendu avec une admiration intéressée, il était un objet de mépris pour les uns, une idole pour les autres. Des écrits pour et contre naissaient de toutes parts, et l'attention générale était vivement excitée par ce débat étrange, qui pourrait nous paraître puéril[2], si l'on ne le considérait comme une lutte de l'esprit de tradition et de discipline contre l'esprit d'examen et d'indépendance, et, à ce titre, comme un curieux épisode des révolutions littéraires[3]. Fénelon, l'eût-il voulu, ne pouvait rester à l'écart dans cette bataille. Homère avait fait sa gloire et son malheur; l'éclat pro-

1. Voy. l'*Histoire de Fénelon*, liv. VIII, § 1-7 (t. IV, p. 305-315).

2. C'est le jugement qu'en porte Montesquieu dans la XXXVIe des *Lettres Persanes*. Vauvenargues, dans ses *Réflexions sur divers sujets*, § III (sur Fontenelle), l'a considéré tout autrement : « La querelle des Anciens et des Modernes, dit-il, qui n'étoit pas fort importante en elle-même, a produit des dissertations sur les traditions et sur les fables de l'antiquité, qui ont découvert le caractère de l'esprit des hommes, détruit les superstitions, et agrandi les vues de la morale. »

3. Voyez, pour les détails, le *Journal des Savans* de 1714 à 1716; les premières lettres de la correspondance de J. B. Rousseau avec Brossette; les Éloges des Académiciens par Dalembert, principalement ceux de La Motte, de l'abbé Terrasson et de Marivaux; l'*Histoire des Poésies homériques* de Dugas-Montbel; les articles de M. Sainte-Beuve sur Mme Dacier (*Causeries du Lundi*, t. IX), etc. Il faut lire surtout le savant et spirituel ouvrage de M. H. Rigault : *Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes* (Paris, L. Hachette, 1856, in-8) : le chapitre III de la IIIe partie contient une excellente analyse et une judicieuse critique de la *Lettre à l'Académie*.

duit par la publication furtive du *Télémaque*, en 1699, l'avait en quelque sorte placé lui-même à côté du poëte grec : on ne pouvait attaquer celui-ci sans paraître blesser celui-là ; et La Motte, au moment même où il publiait sa ridicule traduction de l'*Iliade* et son impertinent *Discours sur Homère*, avait eu l'art de se ménager un commerce de lettres flatteuses et insinuantes avec Fénelon, qui ne le connaissait pas, comme s'il eût voulu d'avance l'adoucir et le désarmer.

Ainsi sollicité, Fénelon crut pouvoir entrer dans ce débat pour y jouer, comme avait fait l'illustre Arnauld dans l'époque précédente, le rôle d'arbitre et de conciliateur, que son âge, son rang, son génie et sa vertu lui assuraient également. Plein de cette pensée, il se garda, dans sa *Lettre à l'Académie*, de paraître prendre parti, et sembla ne vouloir donner qu'une copie nouvelle de son *Mémoire*, dans laquelle, étendant son sujet et ses vues, il toucherait comme en passant et par hasard les principaux points de la discussion, et essayerait plutôt de calmer et de persuader les esprits, que de les vaincre et de les réduire au silence. Partisan éclairé des anciens, admirateur d'Homère, mais non de ses traducteurs, juge sévère même des plus grands écrivains de son siècle, et fort indifférent au mérite équivoque des auteurs alors à la mode, il résolut de se tenir aussi loin du respect fanatique de l'antiquité que de l'admiration aveugle du présent. Rien n'est plus agréable dans sa *Lettre* que l'art et la grace avec lesquels il se joue des difficultés d'un rôle si délicat : tantôt favorable, tantôt contraire aux uns

et aux autres, ingénieux, souple, adroit, quelquefois malin, toujours maître de sa matière, et supérieur à ceux pour qui il écrit.

Cette disposition même de l'auteur nous explique les imperfections de l'ouvrage, sans parler de ce qu pouvait y apporter de défauts l'esprit naturellemen raffiné, capricieux et chimérique de Fénelon[1]. La pensée et l'objet principal en sont mal déterminés, et l'ordonnance peu régulière : on y trouve, parmi bien des idées neuves et heureuses, des aperçus vagues, douteux ou même faux; une certaine indécision de doctrine et de goût; une impartialité où il entre autant d'indifférence que d'équité; enfin un laisser-aller, soit dans le style, soit dans les idées, qui dégénère çà et là en négligence et en faiblesse. L'imagination et l'esprit y brillent plus que la science et la raison : rien n'est approfondi, et plusieurs points sont touchés très-superficiellement. Aussi est-ce moins une œuvre didactique et un traité de littérature, qu'une sorte d'Essai sur la Critique, dont la marche vive et dégagée rappelle l'*Art Poétique* d'Horace plutôt que celui de Boileau[2].

1. Sur ce point, voyez la critique sévère, mais très-solide, de la *Lettre à l'Académie*, par M. Nisard, *Histoire de la Littérature française*, chap. XIV, § VI; t. III (1849), p. 442 et suivantes.

2. « Fénelon (dit M. Sainte-Beuve), dans son admirable Lettre à l'Académie française, a trouvé moyen, sans approfondir aucune de ces questions, et en ne suivant aussi que le goût courant de sa plume heureuse et de son souvenir ému, de tracer une sorte de poétique charmante, toute remplie et comme pétrie du miel des anciens, et d'y citer même Catulle pour sa *simplicité passionnée*. De tels ménagements ne sont qu'à lui. » *Port-Royal*, t. II, p. 164. — « Je ne trouve chez les Anciens, dit M. Nisard, que l'*Épître aux Pisons* qui soit comparable à la Lettre de Fénelon sur les occupations de l'Académie. Les vers d'Horace, aux endroits familiers, ressemblent à la prose de Fénelon, comme celle-ci, dans tout le cours de la Lettre, a le tour

Fénelon d'ailleurs doit beaucoup à l'un et à l'autre : mais en général il leur est inférieur, pour la justesse des idées comme pour la fermeté des principes ; il est moins judicieux et moins sûr ; avec plus de brillant, il a moins de précision et de solidité.

Ce qui fait le mérite supérieur et l'originalité de la *Lettre à l'Académie*, c'est le tour libre et naturel de la pensée, l'élégance et la légèreté de la forme, la variété des vues et des jugements, la hauteur et souvent la hardiesse de la critique. En quelques chapitres peu étendus, Fénelon embrasse dans un examen rapide toutes les branches des études littéraires, la grammaire, l'éloquence civile et religieuse, la poésie et l'histoire ; il indique les changements et les progrès dont chacune de ces parties est susceptible. Par les rapprochements qu'il établit sans cesse entre l'antiquité et le présent, il fait avec art un tableau critique des littératures, où il signale tout ce que les Anciens ont eu, pour mieux faire voir tout ce qui manque encore aux Modernes. Il traite ces derniers avec une liberté philosophique tout à fait digne du siècle qui a produit Montesquieu et Voltaire. Il prend soin, à plusieurs reprises, de remontrer qu'on est à peine sorti de

vif, concis, aimable, des vers d'Horace. La pensée générale en est excellente ; c'est partout le simple, le vrai, le naturel, que recommande Fénelon, et chacune de ses phrases en est comme un modèle.... Les principes n'y sont qu'indiqués, mais d'une main si légère et si sûre, qu'ils flattent l'esprit en même temps qu'ils le règlent. L'ouvrage est plein de jugements courts et complets sur les genres, et de portraits frappants des auteurs célèbres, tels que ceux de Cicéron et de Tacite, vives esquisses d'un pinceau qui peignait à fresque et ne revenait point sur ce qu'il avait tracé.... » *Hist. de la Littér. française*, chap. XIV, § VII ; t. III, p. 463.

l'étonnante barbarie du moyen-âge; qu'on n'a encore nulle tradition de lumières et de goût; que l'affectation et la pédanterie ont succédé aux longues ténèbres de l'ignorance. Il poursuit vivement les vices de l'esprit moderne, la subtilité, la déclamation et le faux goût; il attaque la sèche et froide rhétorique des orateurs de la chaire; il est rigoureux envers nos plus grands poëtes; il se raille des compilations de l'histoire érudite; il plaisante finement les beaux esprits modernes qui se flattent de surpasser sans peine les Anciens. On dirait que sur tous les points il veut rappeler à la vérité, à la raison, un siècle enivré de ses succès et de sa gloire, et l'avertir que l'admiration de soi-même est un entraînement fatal pour les esprits qui sont à peine entrés dans la voie du progrès.

La préférence de Fénelon pour les Anciens ressort assez clairement de tout son ouvrage; toutefois il la dissimule autant qu'il peut, pour ne pas blesser les partisans des Modernes, qui dominaient alors dans l'Académie, et qui avaient pour eux l'opinion. Il atténue avec soin ses conclusions, au point de laisser quelque doute sur son véritable sentiment, par politique peut-être, mais plus encore par habitude[1]. Ici, comme ailleurs, si Fénelon se montre difficile et absolu



1. Ce défaut lui a été reproché avec rigueur, mais non avec injustice, par un contemporain, qui a dit : « On trouve presque dans tous ses ouvrages de quoi établir qu'il est d'un sentiment et qu'il n'en est pas. Cela vient d'une imagination vive, qui, pour briller, s'écarte des routes communes, et qui y rentre, parce que la vérité l'y rappelle, mais qui se cache à elle-même ses contradictions. » Souvent, en effet, le fond de sa pensée se dérobe à qui veut la pénétrer et la saisir; c'est bien de lui qu'on peut dire : *Quo teneam vultus mutantem Protea nodo?*



sur le fond, il met dans la forme tous les ménagements et les tours délicats qui étaient le propre de son caractère et de son esprit. Ses traits les plus vifs n'ont rien qui blesse ; il est toujours aimable, même dans sa sévérité. Toutes ses expressions ont une grace naturelle et irrésistible ; son style est rempli des figures les plus familières et les plus agréables : presque toujours il a l'air de faire une conversation avec son lecteur, et de n'être occupé qu'à lui plaire pour le gagner. Il abonde en images heureuses, en souvenirs délicieux ; il répand une multitude de citations vives et charmantes[1]. On voit partout un génie facile et brillant, une doctrine aimable et naïve, une littérature riche et variée, une critique animée par l'imagination et le sentiment, éclairée par la connaissance et l'usage de l'histoire, tempérée par une politesse et un goût exquis ; nul pédantisme, nulle déclamation, nulle sécheresse : on est séduit et captivé, encore plus que convaincu, et ce qu'on éprouve est moins de l'admiration que de l'enchantement. C'est l'effet que produisit la *Lettre à l'Académie* sur ceux à qui elle était adressée : dans le plaisir que fit à tous les académiciens la grace infinie du style, nul ne sentit la pointe de la critique. On le voit par ce passage d'une des lettres de La Motte

1. « Aucune lecture plus courte, dit M. Villemain, ne présente un choix plus riche et plus heureux de souvenirs et d'exemples. Fénelon les cite avec éloquence, parce qu'ils sortent de son ame plus que de sa mémoire ; on voit que l'antiquité lui échappe de toutes parts. Mais parmi tant de beautés, il revient à celles qui sont les plus douces, les plus naturelles, les plus naïves ; et alors, pour exprimer ce qu'il éprouve, il a des paroles d'une grace inimitable. » (*Notice sur Fénelon.*)

(3 novembre 1714) : « Je passe au Discours que vous avez envoyé à l'Académie françoise. Tout le monde fut également charmé des idées justes que vous y donnez de chaque chose ; il n'appartient qu'à vous d'unir tant de solidité à tant de graces : mais je vous dirai que sur Homère les deux partis se flattoient de vous avoir chacun de leur côté. Vous faites Homère un grand peintre ; mais vous passez condamnation sur ses Dieux et sur ses Héros ; etc. » Ainsi les partisans des Modernes comme ceux des Anciens se crurent satisfaits ; c'était sans doute plus que Fénelon n'avait espéré. Si sa *Lettre* ne mit pas entièrement fin à la guerre, du moins elle réussit à calmer l'agitation des esprits, et seule elle survécut à la multitude d'écrits, sérieux ou frivoles, nés à cette occasion [1]. Quant aux projets de travaux à exécuter par la compagnie, qui semblaient être le principal objet de la Lettre, il n'en fut plus parlé ; de nouvelles circonstances les firent ajourner à d'autres temps : l'Académie, ce moment de zèle passé, retourna tranquillement à son Dictionnaire et à ses habitudes [2].

1. La publication de la *Lettre à l'Académie*, retardée sans doute par la mort de Fénelon (7 janvier 1715), n'eut lieu qu'en 1716. Elle parut sous ce titre : *Réflexions sur la Grammaire, la Rhétorique, la Poétique et l'Histoire, ou Mémoire sur les travaux de l'Académie françoise à M. Dacier, Secrétaire perpétuel de l'Académie, Garde des livres du cabinet du Roi ; par feu M. de Fénelon, Archevêque Duc de Cambray, l'un des Quarante de l'Académie. A Paris, chez J. B. Coignard, Imprimeur ordinaire du Roi et de l'Académie françoise.* (175 pages in-12. Les bibliographes indiquent une réimpression faite à Amsterdam en 1717.) Deux ans après, on la reproduisit à la suite des *Dialogues sur l'Éloquence*, publiés par les soins de Ramsay et du marquis de Fénelon. — Le *Mémoire sur les occupations de l'Académie* paraît avoir été imprimé pour la première fois en 1787, dans le tome III de l'édition des Œuvres de Fénelon publiée par Fr. Ambr. Didot.

2. Le bon abbé de Saint-Pierre écrit dans un avertissement qui termine

Toutefois l'influence d'un tel ouvrage ne pouvait être bornée à un si mince succès. Le bon sens public, aidé des épigrammes de J. B. Rousseau[1], eût suffi pour faire justice des prétentions et des sophismes de La Motte, et le temps devait apaiser les divisions de l'Académie; mais les idées introduites par Fénelon dans ce débat portaient plus haut et plus loin. Cette manière libre et familière de traiter les questions et de juger les œuvres de l'art annonçait un esprit nouveau et une révolution dans la critique. Concilier ainsi l'admiration des modèles de l'antiquité avec le sentiment de la nature, et l'étude des lettres profanes avec celle des grands interprètes de la religion; éclairer la littérature par l'histoire, l'épurer par la philosophie; accorder l'esprit d'examen et le culte de la tradition dans l'analyse, soit des questions grammaticales, soit des chefs-d'œuvre de l'éloquence, de la poésie et des arts; prêcher l'amour du beau simple et vrai, le mépris de l'affectation et du faux; et enfin travailler à perfectionner, pour les répandre dans le monde entier, les beautés de la langue française : c'était commencer noblement

son opuscule : « Depuis que j'ai mis ce Mémoire entre les mains de M. le Secrétaire, pour le donner à l'imprimeur, j'ai entendu lire dans l'assemblée le discours de feu M. l'archevêque de Cambrai sur le même sujet. Nous y avons trouvé d'excellentes observations sur les moyens de bien faire une Grammaire, une Poétique, une Rhétorique, et même pour perfectionner notre Dictionnaire; il y a des réflexions sublimes, délicates, sensées, exprimées d'un ton élégant, gracieux, et très-capable de plaire aux lecteurs en les instruisant. Mais nous en sommes encore dans l'Académie à résoudre quel ouvrage nous entreprendrons, et il ne s'agit pas présentement de délibérer sur les moyens de le bien exécuter.... »

1. Voyez, entre autres, celles qui commencent par ces mots : *Le traducteur qui rima l'Iliade....* et, *Léger de queue, et de ruses chargé....* Comparez l'Ode à Malherbe, contre les détracteurs de l'antiquité (liv. III).

l'œuvre réservée au XVIII[e] siècle, et encore inachevée. Par là Fénelon mérite d'être considéré comme le fondateur de la critique moderne, de celle du moins qui a prévalu parmi nous, et qui répond le mieux au goût de notre temps. Il a ouvert la route où sont entrés après lui Rollin, Vauvenargues et Voltaire. Plus original que les deux premiers et moins hardi que l'autre, Fénelon a été jusqu'à un certain point leur maître et leur précurseur. Il leur a donné le modèle de ce style simple, aisé, délicat, insinuant et vif, qui a fait le charme et le succès de leurs ouvrages. A leur tour, en rapportant fréquemment, en rectifiant et quelquefois en combattant les opinions et les jugements de Fénelon, ils ont contribué à les répandre et à leur donner autorité dans les écoles et dans le monde. Depuis, en suivant leur cours, les mêmes idées ont passé en grande partie dans la doctrine des maîtres illustres qui, de nos jours, ont honoré la littérature et l'enseignement ; c'est en mêlant, comme Fénelon, les lettres avec la morale et le sacré avec le profane, qu'ils ont produit cette critique variée, large et savante, que l'on admire, et dont on aime à retrouver la source dans la *Lettre à l'Académie*.

On n'a pas jugé nécessaire de joindre aux *Opuscules académiques* de Fénelon sa correspondance avec La Motte, publiée par ce dernier en 1715, dans ses *Réflexions sur la Critique*. Ces lettres, il est vrai, roulent principalement sur les questions qui étaient agitées dans la guerre des Anciens et des Modernes ; mais les

lettres de La Motte offrent peu d'intérêt, et celles de Fénelon ne sont presque qu'une répétition de la *Lettre à l'Académie*, qu'il écrivait dans le même temps : on en trouvera les passages les plus importants dans les notes de ce volume.

Le texte de ces *Opuscules* a été revu avec soin, pour le *Discours de Réception*, sur le *Recueil des Harangues prononcées par Messieurs de l'Académie françoise* (Paris, 1698, in-4°); pour la *Lettre à l'Académie*, sur l'édition originale, publiée en 1716 par ordre de l'Académie, et sur celle de 1718, qui la reproduit fidèlement. Les trois morceaux ont d'ailleurs été collationnés exactement dans les deux principales éditions des œuvres complètes de Fénelon, celle de Fr. Ambr. Didot, 1787-92, in-4° (tome III), et celle de Lebel, *Versailles*, 1820-24, in-8° (tome XXI). Les variétés de lecture sont indiquées dans les notes.

OPUSCULES ACADÉMIQUES
DE FÉNELON.

DISCOURS

PRONONCÉ DANS L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

LE JOUR DE SA RÉCEPTION, LE 31 MARS 1693[1].

J'aurois besoin, Messieurs, de succéder à l'éloquence de M. Pellisson, aussi bien qu'à sa place, pour vous remercier de l'honneur que vous me faites aujourd'hui, et pour réparer dans cette compagnie la perte d'un homme si estimable.

Dès son enfance[2] il apprit d'Homère, en le traduisant presque tout entier, à mettre dans les moindres peintures et de la vie et de la grace. Bientôt il fit sur la Jurisprudence un ouvrage[3] où l'on ne trouva d'autre défaut que celui de n'être pas conduit jusqu'à sa fin. Par de si beaux essais, il se hâtoit, Messieurs, d'arriver à ce qui passa pour son chef-d'œuvre, je veux dire l'Histoire de l'Académie[4]. Il y montra son caractère, qui étoit la facilité, l'invention, l'élégance, l'insinuation, la justesse, le tour ingénieux. Il osoit heureuse-

1. Il succédait à Pellisson, qui était mort le 7 février 1693.
2. Paul Pellisson-Fontanier était né à Beziers en 1624.
3. *Paraphrase des Institutions de l'empereur Justinien*, Paris, 1645.
4. *Relation contenant l'Histoire de l'Académie françoise* (depuis son établissement jusqu'à 1652), Paris, 1653. La continuation par l'abbé d'Olivet va jusqu'à 1700.

ment, pour parler comme Horace; ses mains faisoient naître les fleurs de tous côtés; tout ce qu'il touchoit étoit embelli. Des plus viles herbes des champs, il savoit faire des couronnes pour les héros, et la règle si nécessaire aux autres de ne toucher jamais que ce qu'on peut orner [1], ne sembloit pas faite pour lui. Son style noble et léger ressembloit à la démarche des divinités fabuleuses qui couloient dans les airs sans poser le pied sur la terre [2]. Il racontoit (vous le savez mieux que moi, Messieurs), avec un tel choix des circonstances, avec une si agréable variété, avec un tour si propre et si nouveau jusque dans les choses les plus communes, avec tant d'industrie pour enchaîner les faits les uns dans les autres, avec tant d'art pour transporter le lecteur dans le temps où les choses s'étoient passées, qu'on s'imagine y être, et qu'on s'oublie dans le doux tissu de ses narrations.

Tout le monde y a lu avec plaisir la naissance de l'Académie. Chacun pendant cette lecture croit être dans la maison de M. Conrart, qui en fut comme le berceau; chacun se plaît à remarquer la simplicité, l'ordre, la politesse, l'élégance qui régnoient dans ses premières assemblées, et qui attirèrent les regards d'un puissant ministre [3]; ensuite les jalousies et les ombrages qui troublèrent ces beaux commencements; enfin l'é-

1. Dans la lettre écrite par Fénelon *sur un poëte de son temps*, on lit : « Il ne faut prendre, si je ne me trompe, que la fleur de chaque objet, et ne toucher jamais que ce qu'on peut embellir. » C'est l'idée d'Horace, *Et quæ desperat tractata nitescere posse, relinquit*. Pellisson se rend à lui-même ce témoignage dans une de ses lettres : « Feu M. Sarrazin... acheta l'Histoire de l'Académie françoise pour s'en moquer. Il la lut,.. et revint quelques jours après me demander avec empressement mon amitié, répétant sans cesse qu'il n'appartenoit qu'à moi de faire quelque chose de rien. » *OEuvres diverses*, 1735, t. II, p. 424.

2. Image empruntée d'Homère (*Iliade*, l. XIV, v. 228), et plusieurs fois employée par Fénelon dans le *Télémaque*, par exemple, dans le livre XVIII (XXIV) : « Cette divinité ne touche pas du pied à terre; elle coule légèrement dans l'air comme un oiseau le fend de ses ailes. » (Voy. l'édit. de Lefèvre, 1824, t. I, p. 252; t. II, p. 237.)

3. Le cardinal de Richelieu. Il fut instruit de ces assemblées par Boisrobert, son familier.

clat qu'eut cette compagnie par les ouvrages des premiers académiciens. Vous y reconnoissez l'illustre Racan, héritier de l'harmonie de Malherbe; Vaugelas, dont l'oreille fut si délicate pour la pureté de la langue; Corneille, grand et hardi dans ses caractères, où est marquée une main de maître; Voiture, toujours accompagné des graces[1] les plus riantes et les plus légères. On y trouve le mérite et la vertu joints à l'érudition et à la délicatesse, la naissance et les dignités avec le goût exquis des lettres. Mais je m'engage insensiblement au delà de mes bornes : en parlant des morts je m'approche trop des vivants, dont je blesserois la modestie par mes louanges.

Pendant cet heureux renouvellement des lettres, M. Pellisson présente un beau spectacle à la postérité. Armand, cardinal de Richelieu[2], changeoit alors la face de l'Europe, et recueillant les débris de nos guerres civiles, posoit les vrais fondements d'une puissance supérieure à toutes les autres. Pénétrant dans le secret de nos ennemis, et impénétrable pour celui de son maître, il remuoit de son cabinet les plus profonds ressorts dans les Cours étrangères, pour tenir nos voisins toujours divisés. Constant dans ses maximes et[3] inviolable dans ses promesses, il faisoit sentir ce que peuvent la réputation du gouvernement et la confiance des alliés. Né pour connoître les hommes, et pour les employer selon leurs talents, il les attachoit par le cœur à sa personne et à ses desseins pour l'État. Par ces puissants moyens, il portoit chaque jour des coups mortels à l'impérieuse maison d'Autriche, qui menaçoit de son joug tous les pays chrétiens. En même temps il faisoit au dedans du royaume la plus néces-

1. Dans les éditions de 1787 et 1824, *de graces*.
2. Il était de règle alors qu'aux réceptions de l'Académie tous les discours continssent l'éloge des trois Protecteurs qu'elle avait eus successivement : le Cardinal, le chancelier P. Séguier, et le Roi.
3. L'édition de 1824 supprime la conjonction.

saire de toutes les conquêtes, domptant l'hérésie tant de fois rebelle. Enfin (ce qu'il trouva le plus difficile), il calmoit une Cour orageuse, où les Grands, inquiets et jaloux, étoient en possession de l'indépendance. Aussi le temps, qui efface les autres noms, fait croître le sien; et à mesure qu'il s'éloigne de nous, il est mieux dans son point de vue. Mais parmi ses pénibles veilles il sut se faire un doux loisir, pour se délasser par le charme de l'Éloquence et de la Poésie. Il reçut dans son sein l'Académie naissante; un magistrat éclairé et amateur des lettres en prit après lui la protection [1]; Louis y a ajouté l'éclat qu'il répand sur tout ce qu'il favorise de ses regards : à l'ombre de son grand nom, on ne cesse point ici de rechercher la pureté et la délicatesse de notre langue.

Depuis que des hommes savants et judicieux ont remonté aux véritables règles, on n'abuse plus, comme on le faisoit autrefois, de l'esprit et de la parole. On a pris un genre d'écrire plus simple, plus naturel, plus court, plus nerveux [2], plus précis. On ne s'attache plus aux paroles que pour exprimer toute la force des pensées; et on n'admet que les pensées vraies, solides, concluantes pour le sujet où l'on se renferme. L'érudition, autrefois si fastueuse, ne se montre plus que pour le besoin; l'esprit même se cache, parce que toute la perfection de l'art consiste à imiter si naïvement la simple nature, qu'on le prenne pour elle. Ainsi on ne donne plus le nom d'esprit à une imagination éblouissante; on le réserve pour un génie réglé et correct qui tourne tout en sentiment, qui suit pas à pas la nature toujours simple et gracieuse, qui ramène toutes

1. Au mois de décembre 1642. Le chancelier Séguier étant mort le 28 janvier 1672, Louis XIV se déclara Protecteur de l'Académie, et lui donna le logement au Louvre, les fauteuils, des jetons de présence, une bibliothèque, etc. Voy. l'*Hist. de l'Académie* par d'Olivet.

2. « On dit figurément qu'*un discours est nerveux*, pour dire qu'il est plein de force et de solidité. » *Dict. de l'Acad.* de 1694. — Voy. p. 41, note 2.

les pensées aux principes de la raison, et qui ne trouve beau que ce qui est véritable. On a senti même en nos jours que le style fleuri, quelque doux et quelque agréable qu'il soit, ne peut jamais s'élever au-dessus du genre médiocre, et que le vrai sublime[1], dédaignant tous les ornements empruntés, ne se trouve que dans le simple.

On a enfin compris, Messieurs, qu'il faut écrire comme les Raphaëls, les Carraches et les Poussins[2] ont peint, non pour chercher de merveilleux caprices et pour faire admirer leur imagination, en se jouant du pinceau, mais pour peindre d'après nature. On a reconnu aussi que les beautés du Discours ressemblent à celles de l'Architecture. Les ouvrages les plus hardis et les plus façonnés du gothique ne sont pas les meilleurs. Il ne faut admettre dans un édifice aucune partie destinée au seul ornement; mais visant toujours aux belles proportions, on doit tourner en ornement toutes les parties nécessaires à soutenir un édifice[3].

Ainsi on retranche d'un discours tous les ornements affectés qui ne servent ni à démêler ce qui est obscur, ni à peindre vivement ce qu'on veut mettre devant les yeux, ni à prouver une vérité par divers tours sensibles, ni à remuer les passions, qui sont les seuls ressorts capables d'intéresser et de persuader l'auditeur: car la passion est l'ame de la parole. Tel a été, Messieurs, depuis environ soixante ans, le progrès des lettres que M. Pellisson auroit dépeint pour la gloire de notre siècle, s'il eût été libre de continuer son Histoire de l'Académie.

Un ministre, attentif à attirer à lui tout ce qui bril-

1. Dans l'édition de 1824, le *vrai genre sublime*, correction inutile.

2. Ainsi écrit dans l'imprimé de 1698, d'après l'usage de ce temps-là; aujourd'hui on écrirait, *les Raphaël, les Poussin*.

3. On retrouve les mêmes idées dans le *IIe Dialogue sur l'Éloquence*, et à la fin de la *Lettre à l'Académie*.

loit, l'enleva aux lettres et le jeta dans les affaires[1]. Alors quelle droiture, quelle probité, quelle reconnoissance constante pour son bienfaiteur! Dans un emploi de confiance, il ne songea qu'à faire du bien, qu'à découvrir le mérite et à le mettre en œuvre. Pour montrer toute sa vertu, il ne lui manquoit que d'être malheureux. Il le fut, Messieurs : dans sa prison éclatèrent son innocence et son courage[2]; la Bastille devint une douce solitude[3], où il faisoit fleurir les lettres.

Heureuse captivité, liens salutaires, qui réduisirent enfin sous le joug de la foi cet esprit trop indépendant! Il chercha, pendant ce loisir, dans les sources de la tradition de quoi combattre la Vérité; mais la Vérité le vainquit, et se montra à lui avec tous ses charmes. Il sortit de sa prison honoré de l'estime et des bontés du Roi; mais ce qui est bien plus grand, il en sortit étant déjà dans son cœur humble enfant de l'Église. La sincérité et le désintéressement de sa conversion lui en firent retarder la cérémonie, de peur qu'elle ne fût récompensée par une place que ses talents pouvoient lui

1. « Tant de talents réunis, et dans un si haut degré, lui attirèrent l'estime de M. Fouquet, Surintendant des finances, qui le fit, en 1657, son premier Commis, et bientôt son confident. Quatre années tranquillement passées dans cet emploi lui firent goûter le plus doux plaisir d'une grande ame, le plaisir de pouvoir faire du bien. Mais, en 1661, la disgrace de M. Fouquet ayant éclaté, le premier Commis fut mis à la Bastille. » L'ABBÉ D'OLIVET, *Hist. de l'Académie*, 1730, in-12, p. 287.

2. Il y écrivit pour Fouquet deux *Discours au Roi*, et un Mémoire en deux parties sous le titre de *Considérations sommaires sur le procès de M. Fouquet*. Ces trois morceaux font également honneur à l'éloquence, au savoir, et à la vertu de Pellisson. Voy. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII.

3. Cette *douce solitude*, ce *loisir*, durèrent quatre ans et quelques mois, pendant une partie desquels il fut enfermé dans un cachot obscur, et privé d'encre et de papier. Il y fit encore beaucoup de vers, et principalement un poëme héroïque en cinq chants, intitulé *Eurymédon*, dont Bossuet, dit-on, faisait grand cas, mais qui est pour nous sans intérêt, et se sent trop du triste lieu où il fut composé. Il vaut mieux citer cette *épigramme* sur la Bastille, qu'on peut dire éloquente :

Doubles grilles à gros cloux,
Triples portes, forts verroux,
Aux ames vraiment méchantes
Vous représentez l'Enfer;
Mais aux ames innocentes
Vous n'êtes que du bois, des pierres et du fer!

attirer[1], et qu'un autre moins vertueux que lui auroit recherchée.

Depuis ce moment il ne cessa de parler, d'écrire, d'agir, de répandre les graces du Prince, pour ramener ses frères errants[2]. Heureux fruit des plus funestes erreurs! Il faut avoir senti par sa propre expérience tout ce qu'il en coûte dans ce passage des ténèbres à la lumière, pour avoir la vivacité, la patience, la tendresse, la délicatesse de charité qui éclatent dans ses écrits de controverse[3].

Nous l'avons vu, malgré sa défaillance, se traîner encore aux pieds[4] des autels, jusqu'à la veille de sa mort, pour célébrer, disoit-il, sa fête, et l'anniversaire de sa conversion. Hélas! nous l'avons vu, séduit par son zèle et par son courage, nous promettre d'une voix mourante qu'il achèveroit son grand ouvrage sur l'Eucharistie[5]. Oui, je l'ai vu les larmes aux yeux, je l'ai entendu: il m'a dit tout ce qu'un catholique, nourri depuis tant d'années des paroles de la foi, peut dire pour se préparer à recevoir les sacrements avec ferveur. La mort, il est vrai, le surprit, venant sous l'apparence du sommeil[6]; mais elle le trouva dans la préparation des vrais fidèles.

Au reste, Messieurs, ses travaux pour la magistra-

1. Celle de Précepteur du Dauphin; le président de Périgni, qui l'avait, était mourant; il succomba au mois de septembre 1670. Bossuet fut nommé Précepteur, et aussitôt (le 7 octobre) Pellisson fit son abjuration dans l'église de Chartres.

2. Voy. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXVI. — Dans les éditions de 1787 et de 1824, le mot *fruit* de la phrase suivante est au pluriel.

3. On les comprend sous le titre général de *Réflexions sur les différends de la Religion*, publiées en quatre parties, de 1686 à 1692. Dans la quatrième, intitulée *De la Tolérance des Religions*, il combat l'illustre Leibnitz. Voy. l'éloge de ce dernier par Fontenelle.

4. Dans les éditions de 1787 et de 1824, *au pied*, plus régulièrement.

5. Le *Traité de l'Eucharistie* fut publié en 1694; mais on n'en donna que les deux premières parties, une troisième étant restée incomplète.

6. Il ne reçut point les derniers sacrements, et l'on fit courir, en Hollande surtout, de mauvais bruits sur cette mort. Voy. sur ce sujet l'*Histoire de l'Académie* (d'Olivet), p. 294, et les notices en tête du premier volume des *Œuvres diverses* de Pellisson.

ture, et pour les affaires de Religion que le Roi lui avoit confiées, ne l'empêchoient pas de s'appliquer aux belles-lettres, pour lesquelles il étoit né. Sa plume fut d'abord choisie pour écrire le règne présent[1]. Avec quelle joie verrons-nous, Messieurs, dans cette Histoire[2] un prince qui, dès sa plus grande jeunesse, achève par sa fermeté ce que le grand Henri son aïeul osa à peine commencer! Louis étouffe la rage du Duel, altéré du plus noble sang des François. Il relève son autorité abattue, règle ses finances, discipline ses troupes. Tandis que d'une main il fait tomber à ses pieds les murs de tant de villes fortes aux yeux de tous ses ennemis consternés, de l'autre il fait fleurir par ses bienfaits les sciences et les beaux-arts dans le sein tranquille de la France.

Mais que vois-je, Messieurs? une nouvelle conjuration de cent peuples[3] qui frémissent autour de nous, pour assiéger, disent-ils, ce grand royaume comme une seule place. C'est l'Hérésie, presque déracinée par le zèle de Louis[4], qui se ranime, et qui rassemble tant de puissances. Un prince ambitieux[5] ose, dans son usurpation, prendre le nom de libérateur : il réunit les Protestants, et il divise les Catholiques.

Louis seul pendant cinq années remporte des victoires et fait des conquêtes de tous côtés sur cette Ligue,

1. Ayant suivi le Roi dans la première conquête de la Franche-Comté (1668), il en fit une relation, dont Louis XIV fut si satisfait, qu'il nomma peu après Pellisson pour écrire son histoire, et lui donna une pension de deux mille écus. Ce ne fut qu'en 1677 que Boileau et Racine, par un caprice de Mme de Montespan, furent substitués à Pellisson dans la charge d'écrire l'histoire du Roi.

2. De cette Histoire, qui s'étendait depuis le traité des Pyrénées jusqu'à la paix de Nimègue en 1678, il ne s'est trouvé à sa mort que des fragments qui n'ont pas été imprimés. On en a en quelque sorte les matériaux dans un recueil de Lettres historiques, adressées à Mlle de Scudery, qui ont été publiées en 1729 (3 vol. in-12).

3. La Ligue d'Ausbourg, en 1687. Voy. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XV et XVI. — Comparer à ce passage le prologue d'*Esther*.

4. Révocation de l'édit de Nantes (octobre 1685).

5. Guillaume, prince d'Orange, roi d'Angleterre en 1688.

qui se vantoit de l'accabler sans peine et de ravager nos provinces. Louis seul soutient, avec toutes les marques les plus naturelles d'un cœur noble et tendre, la majesté de tous les rois en la personne d'un roi indignement renversé du trône [1]. Qui racontera ces merveilles, Messieurs?

Mais qui osera dépeindre Louis dans cette dernière campagne [2], encore plus grand par sa patience que par sa conquête? Il choisit la plus inaccessible place des Pays-Bas [3]: il trouve un rocher escarpé, deux profondes rivières qui l'environnent, plusieurs places fortifiées dans une seule; au dedans une armée entière pour garnison, au dehors la face de la terre couverte de troupes innombrables d'Allemands, d'Anglois, de Hollandois, d'Espagnols, sous un chef accoutumé à risquer tout dans les batailles [4]. La saison se dérègle, on voit une espèce de déluge au milieu de l'été: toute la nature semble s'opposer à Louis. En même temps il apprend qu'une partie de sa flotte, invincible par son courage, mais accablée par le nombre des ennemis, a été brûlée [5], et il supporte l'adversité comme si elle lui étoit ordinaire. Il paroît doux et tranquille dans les difficultés, plein de ressource [6] dans les accidents imprévus; humain envers les assiégés, jusqu'à prolonger un siége si périlleux pour épargner une ville qui lui résiste et qu'il peut foudroyer. Ce n'est ni en la multitude de ses soldats aguerris, ni en la noble ardeur de ses officiers, ni en son propre courage, ressource de toute l'armée, ni en ses victoires passées, qu'il met sa confiance: il la place

1. Le roi d'Angleterre, Jacques II.
2. Celle de 1692.
3. Namur, « la plus forte place des Pays-Bas, par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, et par une citadelle bâtie sur des rochers. » (Voltaire). — Racine a écrit une Relation du siége de Namur.
4. Le roi Guillaume.
5. La bataille navale de la Hogue, 29 mai 1692.
6. Le mot est ainsi au singulier dans l'imprimé de 1698, avec un sens abstrait qu'il paraît avoir perdu, comme beaucoup d'autres termes qui l'avaient à cette époque, et qui ne l'ont plus.

encore plus haut dans un asile inaccessible, qui est le sein de Dieu même. Il revient enfin victorieux, les yeux baissés sous la puissante main du Très-Haut, qui donne et qui ôte la victoire comme il lui plaît ; et ce qui est plus beau que tous les triomphes, il défend qu'on le loue.

Dans cette grandeur simple et modeste, qui est au-dessus non seulement des louanges, mais encore des événements, puisse-t-il, Messieurs, puisse-t-il ne se confier jamais qu'en la vertu, n'écouter que la vérité, ne vouloir que la justice, être connu de ses ennemis (ce souhait comprend tout pour la félicité de l'Europe), devenir l'arbitre des nations, après avoir guéri leur jalousie, faire sentir toute sa bonté à son peuple dans une paix profonde, être longtemps les délices du genre humain, et ne régner sur les hommes que pour faire régner Dieu au-dessus de lui !

Voilà, Messieurs, ce que M. Pellisson auroit éternisé dans son Histoire. L'Académie a fourni d'autres hommes[1] dont la voix est assez forte pour le faire entendre aux siècles les plus reculés ; mais une matière si vaste vous invite tous à écrire. Travaillez donc tous à l'envi, Messieurs, pour célébrer un si beau règne. Je ne saurois mieux témoigner mon zèle à cette compagnie que par un souhait si digne d'elle.

1. Boileau et Racine. On sait qu'il n'est presque rien resté de leur travail pour l'histoire du Roi.

MÉMOIRE

SUR

LES OCCUPATIONS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Pour obéir à ce qui est porté dans la délibération du 23 novembre 1713, je proposerai ici mon avis sur les travaux qui peuvent être les plus convenables à l'Académie par rapport à son institution et à ce que le public attend d'un corps si célèbre. Pour le faire avec quelque ordre, je diviserai ce que j'ai à dire en deux parties : la première regardera l'occupation de l'Académie pendant qu'elle travaille encore au Dictionnaire ; la deuxième, l'occupation qu'elle peut se donner lorsque le Dictionnaire sera entièrement achevé.

PREMIÈRE PARTIE.

OCCUPATION DE L'ACADÉMIE PENDANT QU'ELLE TRAVAILLE ENCORE AU DICTIONNAIRE.

Je suis persuadé qu'il faut continuer le travail du Dictionnaire, et qu'on ne peut y donner trop de soin ni trop d'application, jusqu'à ce qu'il ait reçu toute la perfection dont peut être susceptible le Dictionnaire d'une langue vivante, c'est-à-dire sujette à de continuels changements[1].

Mais c'est une occupation véritablement digne de l'Académie. Les mauvaises plaisanteries des ignorants,

1. Dès l'année 1700, l'Académie avait entrepris la révision de son Dictionnaire, publié pour la première fois en 1694 (2 vol. in-fol.); elle fit paraître en 1718 une seconde édition, avec des changements importants, et dans laquelle les mots sont mis par ordre alphabétique; tandis que dans la première on les avait disposés par ordre de racines, en rangeant sous chaque primitif tous les mots qui en dérivent, comme avait fait H. Estienne dans son *Thesaurus linguæ græcæ*.



et sur le temps qu'on y emploie, et sur les mots que l'on y trouve, n'empêcheront pas que ce ne soit le meilleur et le plus parfait ouvrage qui ait été fait en ce genre-là jusqu'à présent. Je crois que cela ne suffit pas encore, et que pour rendre ce grand ouvrage aussi utile qu'il le peut être, il faut y joindre un recueil très-ample et très-exact de toutes les remarques que l'on peut faire sur la langue françoise, et commencer dès aujourd'hui à y travailler. Voici les raisons de mon avis.

Le dictionnaire le plus parfait ne contient jamais que la moitié d'une langue : il ne présente que les mots et leur signification; comme un clavecin bien accordé ne fournit que des touches, qui expriment à la vérité la juste valeur de chaque son, mais qui n'enseignent ni l'art de les employer, ni les moyens de juger de l'habileté de ceux qui les emploient.

Les François naturels peuvent trouver dans l'usage du monde et dans le commerce des honnêtes gens[1] ce qui leur est nécessaire pour bien parler leur langue; mais les étrangers ne peuvent le trouver que dans des remarques.

C'est ce qu'ils attendent de l'Académie; et c'est peut-être la seule chose qui manque à notre langue pour devenir la langue universelle de toute l'Europe et, pour ainsi dire, de tout le monde. Elle a fourni une infinité d'excellents livres en toutes sortes d'arts et de sciences. Les étrangers de tout pays, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, se font aujourd'hui un honneur et un mérite de la savoir. C'est à nous à faire en sorte que ce soit pour eux un plaisir de l'apprendre.

On le peut aisément par le moyen de ces remarques, qui seront également solides dans leurs décisions, et agréables par la manière dont elles seront écrites[2].

1. Voy. sur cette expression la note 2 de la p. 111.

2. Ce que demande Fénelon avait déjà été exécuté en partie, mais sans doute d'une manière qui ne lui semblait point satisfaisante. On lit dans

Et certainement rien n'est plus propre à redoubler dans les étrangers l'amour qu'ils ont déjà pour notre langue, que la facilité qu'on leur donnera de se la rendre familière, et l'espérance qu'ils auront de trouver en un seul volume la solution de toutes les difficultés qui les arrêtent dans la lecture de nos bons auteurs.

J'en ai souvent fait l'expérience avec des Espagnols, des Italiens, des Anglois, et des Allemands même : ils étoient ravis de voir qu'avec un secours médiocre ils parvenoient d'eux-mêmes à entendre nos poètes françois plus facilement qu'ils n'entendent ceux mêmes qui ont écrit dans leur propre langue, et qu'ils se croient cependant obligés d'admirer, quoiqu'ils avouent qu'ils n'en ont qu'une intelligence très-imparfaite.

M. Prior, Anglois[1] dont l'esprit et les lumières sont connus de tout le monde, et qui est peut-être de tous les étrangers celui qui a le plus étudié notre langue, m'a parlé cent fois de la nécessité du travail que je propose, et de l'impatience avec laquelle il est attendu.

l'*Histoire de l'Académie françoise* par l'abbé d'Olivet (1730, in-12), p. 61 : « Le Dictionnaire de l'Académie parut pour la première fois en 1694 ; elle n'en commença la révision qu'en 1700. Il y eut donc six années d'intervalle, qui furent employées à recueillir et à résoudre des doutes sur la langue, dans la vue que cela serviroit de matériaux à une Grammaire, ouvrage qui devoit immédiatement suivre le Dictionnaire, selon le plan du cardinal de Richelieu. On arrêta que pour ce travail, qui n'étoit regardé que comme un préliminaire, la compagnie se partageroit, et qu'à l'un des bureaux M. l'abbé de Choisy tiendroit la plume, à l'autre M. l'abbé Tallemant. D'abord ces deux bureaux travaillèrent avec l'ardeur qu'inspirent les nouvelles entreprises. On y rassembla, les trois premiers mois, de quoi faire deux petits recueils, l'un desquels fut imprimé en 1698, sous le titre de *Remarques et décisions de l'Académie françoise, recueillies par M. L. T.* Ces trois lettres initiales veulent dire *Monsieur l'abbé Tallemant*. Il eut ordre de se désigner à la tête du volume, soit parce que le style étoit purement de lui, soit parce que la compagnie ne vouloit pas, à ce que je soupçonne, prendre sur elle toutes ces décisions, qui ne venoient que d'un bureau particulier, composé seulement de cinq ou six académiciens. Quant au recueil de M. l'abbé de Choisy, elle ne jugea pas à propos d'en permettre l'impression..... Au bout de trois mois, les deux bureaux se réunirent pour travailler conjointement à des *Observations sur les Remarques de Vaugelas*. Elles furent achevées en 1700, et mises au net par Th. Corneille. » L'Académie les publia en 1704. Les *Remarques* de Vaugelas avaient paru pour la première fois en 1647.

1. Poète et diplomate, né en 1664, mort en 1721. Il fut chargé de plusieurs missions en Hollande et en France, par Guillaume III et par la reine Anne, depuis 1691 jusqu'en 1715.

Voici, à ce qu'il me semble, les moyens de l'entreprendre avec succès.

Il faudroit convenir que tous les académiciens qui sont à Paris seroient obligés d'apporter par écrit ou d'envoyer chaque jour d'assemblée une question sur la langue, telle qu'ils jugeroient à propos, sans même se mettre en peine de savoir si elle aura déjà été traitée par le P. Bouhours, par Ménage, ou par d'autres[1].

On en doit seulement excepter celles de Vaugelas, qui ont été revues par l'Académie, aux sages décisions de laquelle il se faut tenir. Ceux qui apporteront leurs questions pourront à leur choix, ou les proposer eux-mêmes, ou les remettre à M. le Secrétaire-perpétuel, pour être par lui proposées; et elles le seront selon l'ordre dans lequel chacun sera arrivé à l'assemblée.

Les questions des absents seront remises à M. le Secrétaire-perpétuel, et par lui proposées après toutes les autres, et dans l'ordre qu'il jugera à propos.

On emploiera depuis trois heures jusqu'à quatre au travail du Dictionnaire, et depuis quatre jusqu'à cinq à examiner les questions. Les décisions seront rédigées au bas de chaque question, ou par celui qui l'aura proposée, s'il le désire, ou par M. le Secrétaire-perpétuel, ou par ceux qu'il voudra prier de le soulager dans ce travail.

La meilleure manière de trouver aisément des questions et d'en rendre l'examen doublement utile, ce sera de les chercher dans nos bons livres en faisant attention à toutes les façons de parler qui le mériteront, ou par leur élégance, ou par leur irrégularité, ou par la difficulté que les étrangers peuvent avoir à les entendre; et en cela je ne propose que l'exécution du vingt-cinquième article de nos statuts.

1. Le P. Bouhours, Jésuite, donna en 1674 ses *Doutes sur la langue françoise, proposés à MM. de l'Académie par un Gentilhomme de Province*, en 1675, ses *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, et en 1692, la *Suite des Remarques nouvelles*. — Les *Observations sur la langue françoise*, par Ménage, parurent en deux parties, en 1672 et 1676.

Les académiciens qui sont dans les provinces ne seront point exempts de ce travail, et seront obligés d'envoyer tous les mois ou tous les trois mois à M. le Secrétaire-perpétuel autant de questions qu'il y aura eu de jours d'assemblée. On tirera de ce travail des avantages très-considérables : ce sera pour les étrangers un excellent commentaire sur tous nos bons auteurs, et pour nous-mêmes un moyen sûr de développer le fonds de notre langue, qui n'est pas encore parfaitement connu.

De ces remarques mises en ordre on pourra aisément former le plan d'une nouvelle Grammaire françoise; et elle sera peut-être la seule bonne qu'on ait vue jusqu'à présent[1].

Elles seront encore très-utiles pour conserver le mérite du Dictionnaire : car il s'établit tous les jours des mots nouveaux dans notre langue; ceux qui y sont établis perdent leur ancienne signification et en acquièrent de nouvelles. Il est impossible de faire une édition du Dictionnaire à chaque changement; et cependant ces changements le rendroient défectueux en peu d'années, si l'on ne trouve le moyen d'y suppléer par ces remarques, qui seront pour ainsi dire le journal de notre langue, et le dépôt éternel de tous les changements que fera l'usage.

Je ne dois point omettre que ce nouveau genre d'occupation rendra nos assemblées plus vives et plus animées, et par conséquent y attirera un plus grand nombre d'académiciens, à qui la longue et pesante uniformité de notre ancien travail ne laisse pas de paroître ennuyeuse. Le public même prendra part à nos exercices, et travaillera, pour ainsi dire, avec nous; la cour et la ville nous fourniront des questions en grand nombre, indépendamment de celles qui se trouvent dans les

1. Vers la fin du siècle précédent, l'Académie avait chargé l'abbé Regnier-Desmarais, Secrétaire-perpétuel, de la composition d'une Grammaire française. Elle parut en 1705, in-4. Voyez d'Olivet, *Hist. de l'Académie*, p. 63.

livres : donc l'intérêt que chacun prendra à la question qu'il aura proposée produira dans les esprits une émulation qui est capable de porter notre langue à un degré de perfection où elle n'est point encore arrivée. On en peut juger par le progrès que la géométrie et la musique ont fait dans ce royaume depuis trente ans.

Il faudra imprimer régulièrement et au commencement de chaque trimestre le travail de tout ce qui aura été fait dans le trimestre précédent. La révision de l'ouvrage et le soin de l'impression pourront être remis à deux ou trois commissaires que l'Académie nommera tous les trois mois pour soulager M. le Secrétaire-perpétuel.

Chacun de ces volumes, dont il faut espérer que la lecture sera très-agréable et le prix très-modique, se distribuera aisément, non-seulement par toute la France, mais par toute l'Europe ; et l'on ne sera pas longtemps sans en reconnoître l'utilité.

Et pour éviter l'ennui que trop d'uniformité jette toujours dans les meilleures choses, il sera à propos de varier le style de ces remarques, en les proposant en forme de lettre, de dialogue ou de question, suivant le goût et le génie de ceux qui les proposeront.

SECONDE PARTIE.

OCCUPATION DE L'ACADÉMIE APRÈS QUE LE DICTIONNAIRE SERA ACHEVÉ.

Mon avis est que l'Académie entreprenne d'examiner les ouvrages de tous les bons auteurs qui ont écrit en notre langue, et qu'elle en donne au public une édition accompagnée de trois sortes de notes :

1° sur le style et le langage ;

2° sur les pensées et les sentiments ;

3° sur le fond et sur les règles de l'art de chacun de ces ouvrages.

Nous avons dans les Remarques de l'Académie sur le Cid[1], et dans ses Observations sur quelques odes de Malherbe[2], un modèle très-parfait de cette sorte de travail; et l'Académie ne manque ni de lumières ni du courage nécessaire[3] pour l'imiter.

Il ne faut pas toutefois espérer que cela se fasse avec la même ardeur que dans les premiers temps, ni que plusieurs commissaires s'assemblent régulièrement, comme ils faisoient alors, pour examiner un même ouvrage, et en faire ensuite leur rapport dans l'assemblée générale : ainsi il faut que chacun des académiciens, sans en excepter ceux qui sont dans les provinces, choisisse selon son goût l'auteur qu'il voudra examiner, et qu'il apporte ou qu'il envoie ses remarques par écrit aux jours d'assemblée[4].

Le public ne jugera pas indigne de l'Académie un travail qui a fait autrefois celui d'Aristote, de Denys d'Halicarnasse, de Demetrius, d'Hermogène, de Quintilien et de Longin; et peut-être que par-là nous mériterons un jour de la postérité la même reconnoissance que nous conservons aujourd'hui pour ces grands hommes qui nous ont si utilement instruits sur les beau-

1. Les *Sentiments de l'Académie françoise sur le Cid* furent imprimés à la fin de l'année 1637; ils avaient été rédigés par Chapelain. Voyez l'*Hist. de l'Académie* par Pellisson, édit. de 1730, in-12, p. 110-130. On les trouve à la suite de cette Histoire dans les anciens exemplaires, et dans quelques éditions des OEuvres de Corneille.

2. L'Académie fit seulement, après son travail sur le *Cid*, l'examen des *Stances* de Malherbe *pour le Roi allant en Limousin.* « Elle employa, dit Pellisson, près de trois mois (depuis le 9 avril jusqu'au 6 juillet 1638), à examiner ces Stances : encore n'acheva-t-elle pas; car elle ne toucha point aux quatre dernières, parce qu'elle eut d'autres pensées, et que les vacations de cette année-là survinrent bientôt après. » On ne connaît d'ailleurs de ces Observations que le peu qu'en a rapporté Pellisson dans son *Histoire* (p. 159-166), d'après les anciens registres de l'Académie, qu'il avait eus entre les mains, et qui furent perdus de son temps.

3. Dans l'éd. de 1787, *ni des lumières ni du courage nécessaires.*

4. Cette belle idée, quoique restée jusqu'à ce jour sans exécution, n'a pas été entièrement perdue. L'Académie française prit même, en 1761, la résolution de donner un recueil annoté des auteurs classiques. (Voyez les lettres de Voltaire, du 10 avril 1761, à Duclos et à l'abbé d'Olivet.) Ce fut une des circonstances qui engagèrent Voltaire à composer son *Commentaire de Corneille*, publié en 1764.

tés et les défauts des plus fameux ouvrages de leurs temps[1].

D'ailleurs rien ne sauroit être plus utile pour exécuter le dessein que l'Académie a toujours eu de donner au public une Rhétorique et une Poétique[2]. L'article XXVI de nos statuts porte en termes exprès que ces ouvrages seront composés sur les observations de l'Académie : c'est donc par ces[3] observations qu'il faut commencer, et c'est ce que je propose.

S'il ne s'agissoit que de mettre en françois les règles d'éloquence et de poésie que nous ont données les Grecs et les Latins, il ne nous resteroit plus rien à faire. Ils ont été traduits en notre langue, et sont entre les mains de tout le monde; et la Poétique d'Aristote n'étoit peut-être pas si intelligible de son temps pour les Athéniens qu'elle l'est aujourd'hui pour les François depuis l'excellente traduction que nous en avons, et qui est accompagnée des meilleures notes qui aient peut-être jamais été faites sur aucun auteur de l'antiquité[4].

Mais il s'agit d'appliquer ces préceptes à notre langue, de montrer comment on peut être éloquent en françois, et comment on peut, dans la langue de Louis le Grand, trouver le même sublime et les mêmes graces qu'Homère et Démosthène, Cicéron et Virgile, avoient trouvées dans la langue d'Alexandre et dans celle d'Auguste.

Or cela ne se fera pas en se contentant d'assurer, avec une confiance peut-être mal fondée, que nous sommes

1. Dans l'éd. de 1824, *leur temps*.

2. Dans le projet raisonné pour le travail d'un Dictionnaire, que Chapelain présenta à l'Académie dès ses premiers temps, et qui fut adopté par elle, il était dit, *Que le dessein de l'Académie étant de rendre la langue capable de la dernière éloquence, il falloit dresser deux amples traités, l'un de Rhétorique, l'autre de Poétique ; mais que pour suivre l'ordre naturel, ils devroient être précédés par une Grammaire, qui fourniroit le corps de la langue, sur lequel sont fondés les ornements de l'oraison et les figures de la poésie*. Voy. Pellisson, *Hist. de l'Académie*, p. 133 et 146 ; l'abbé d'Olivet, *Hist. de l'Académie*, p. 38.

3. Dans l'éd. de 1787, *les observations*.

4. *La Poétique d'Aristote traduite en françois, avec des remarques, par M. Dacier*, Paris, 1692, in-4. et in-12.

capables d'égaler et même de surpasser les anciens. Ce n'est en effet que par la lecture de nos bons auteurs, et par un examen sérieux de leurs ouvrages, que nous pouvons connoître nous-mêmes et faire ensuite sentir aux autres ce que peut notre langue et ce qu'elle ne peut pas, et comment elle veut être maniée pour produire les miracles qui sont les effets ordinaires de l'éloquence et de la poésie.

Chaque langue a son génie, son éloquence, sa poésie, et, si j'ose ainsi parler, ses talents particuliers.

Les Italiens ni les Espagnols ne feront jamais peut-être de bonnes tragédies ni de bonnes épigrammes, ni les François de bons poèmes épiques ni de bons sonnets.

Nos anciens poètes avoient voulu faire des vers sur les mesures d'Horace comme Horace en avoit fait sur les mesures des Grecs[1] : cela ne nous a pas réussi, et il a fallu inventer des mesures convenables aux mots dont notre langue est composée.

Depuis cent ans l'éloquence de nos orateurs pour la chaire et pour le barreau a changé de forme trois ou quatre fois. Combien de styles différents avons-nous admirés dans les prédicateurs avant que d'avoir éprouvé celui du P. Bourdaloue, qui a effacé tous les autres, et qui est peut-être arrivé à la perfection dont notre langue est capable dans ce genre d'éloquence !

Il seroit inutile d'entrer dans un plus grand détail; il suffit de dire en un mot que les plus importants et les plus utiles préceptes que nous ont laissés les anciens, soit pour l'éloquence, ou pour la poésie, ne sont autre chose que les sages et judicieuses réflexions qu'ils avoient faites sur les ouvrages de leurs plus célèbres crivains.

1. Voy. le *Tableau de la Poésie française au* XVIe *siècle*, par M. Sainte-euve, 2e édit., p. 79-84, et le *Traité de Versification française* de M. Quicherat, 2e édit., notes, p. 520-527.

Voilà le travail que j'estime être le seul digne de l'Académie après que le Dictionnaire sera achevé, et je proposerai la manière de le conduire avec ordre et avec facilité, au cas qu'elle en fasse le même jugement que moi.

Je demande cependant qu'à l'exemple de l'ancienne Rome on me permette de sortir un peu de mon sujet, et de dire mon avis sur une chose qui n'a point été mise en délibération, mais que je crois très-importante à l'Académie.

Je dis donc qu'avant toutes choses nous devons songer très-sérieusement à rétablir dans la compagnie une discipline exacte, qui y est très-nécessaire, et qui peut-être n'y a jamais été depuis son établissement.

Sans cela, nos plus beaux projets et nos plus fermes résolutions s'en iront en fumée, et n'auront point d'autre effet que de nous attirer les railleries du public.

Il n'y a point de compagnies, de toutes celles qui s'assemblent sous l'autorité publique dans le royaume, qui n'aient leurs lois et leurs statuts, et elles ne se maintiennent qu'en les observant.

Eschine disoit à ses citoyens[1] qu'il faut qu'une république périsse lorsque les lois n'y sont point observées, ou qu'elle a des lois qui se détruisent l'une l'autre[2]; et il seroit aisé de montrer que l'Académie est dans ces deux cas.

Il faut donc remédier à ce désordre, qui entraîneroit infailliblement la ruine de l'Académie; mais pour le faire avec succès, et pour pouvoir même[3], en nous faisant des lois, conserver l'indépendance et la liberté que nous procure la glorieuse protection dont nous

1. Leçon de l'éd. de 1787, qui semble plus conforme à la main de Fénelon que celle de l'éd. de 1824, *ses concitoyens*.

2. Voyez l'exorde du discours *contre Ctésiphon*.

3. Ainsi ponctué dans l'éd. de 1787; celle de 1824 porte : *pour pouvoir, même en nous faisant des lois*, etc. Ce dernier tour a quelque chose de trop subtil.

sommes honorés, je suis d'avis que l'Académie commence par députer au Roi pour demander à Sa Majesté la permission de se réformer elle-même, d'abroger ses anciens statuts, et d'en faire de nouveaux, selon qu'elle le jugera convenable[1].

Qu'elle demande aussi la permission de nommer pour ce travail des commissaires en tel nombre qu'elle trouvera à propos, et qu'elle supplie Sa Majesté de vouloir bien lui faire l'honneur de marquer elle-même un ou deux de ceux qu'elle aura le plus agréable qui soient nommés.

1. Dans sa séance du 22 février 1714, l'Académie avait déjà ordonné qu'on ferait de nouveaux statuts, et nommé pour les préparer quatre commissaires, qui étaient l'Évêque d'Avranches (Huet), l'abbé Renaudot, l'abbé de Dangeau et M. de Valincour. — Sur les anciens statuts, voir Pellisson, *Hist. de l'Académie*, édit. de 1730, p. 68-83.

LETTRE

ÉCRITE A L'ACADÉMIE FRANÇOISE

SUR

L'ÉLOQUENCE, LA POÉSIE, L'HISTOIRE, ETC.

Je suis honteux, Monsieur[2], de vous devoir depuis si longtemps une réponse; mais ma mauvaise santé[3] et mes embarras continuels ont causé ce retardement. Le choix que l'Académie a fait de votre personne pour l'emploi de son secrétaire-perpétuel est digne de la compagnie[4], et promet beaucoup au public pour les belles-lettres. J'avoue que la demande que vous me faites au nom d'un corps auquel je dois tant m'embarrasse un peu; mais je vais parler au hasard[5], puisqu'on l'exige. Je le ferai avec une grande défiance de mes pensées, et une sincère déférence pour ceux qui daignent me consulter.

I.

PROJET D'ACHEVER LE DICTIONNAIRE[6].

Le Dictionnaire auquel l'Académie travaille[7] mérite

1. Ce titre est celui que donnent les éditions de 1718 et de 1787; celle de 1716 porte en tête de l'ouvrage, *Réflexions sur la Rhétorique et sur la Poétique*. L'éditeur de 1824 a mis: *Lettre à M. Dacier, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les occupations de l'Académie.*

2. André Dacier était entré à l'Académie française en 1695; il fut élu Secrétaire perpétuel le 9 novembre 1713 à la place de l'abbé Régnier-Desmarais, mort le 6 septembre.

3. Fénelon avait toujours été d'une santé délicate, et c'est une des raisons pour lesquelles sa famille l'avait empêché, dans sa jeunesse, de se consacrer aux missions du Canada et du Levant.

4. La phrase se lit ainsi dans les éditions de 1716, de 1718 et de 1787. Celle de 1824 donne un tour plus étendu: *Le choix... de son secrétaire perpétuel m'a donné une véritable joie. Ce choix est digne de la compagnie et de vous, il promet beaucoup*, etc.

5. Comme dans une lettre, et non en forme didactique.

6. Ce titre, comme celui des autres sections, est à la marge dans les éditions anciennes. Celle de 1824 porte seulement, *Du Dictionnaire*.

7. L'Académie française donna une première édition de son Dictionnaire

sans doute qu'on l'achève. Il est vrai que l'usage, qui change souvent pour les langues vivantes, pourra changer ce que ce Dictionnaire aura décidé.

> Nedum sermonum stet honos et gratia vivax.
> Multa renascentur, quæ jam cecidere, cadentque
> Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus,
> Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi[1].

Mais ce Dictionnaire aura divers usages. Il servira aux étrangers, qui sont curieux de notre langue[2], et qui lisent avec fruit les livres excellents en plusieurs genres qui ont été faits en France. D'ailleurs les François les plus polis peuvent avoir quelquefois besoin de recourir à ce Dictionnaire, par rapport à des termes sur lesquels ils doutent. Enfin, quand notre langue sera changée, il servira à faire entendre les livres dignes de la postérité qui sont écrits en notre temps. N'est-on pas obligé d'expliquer maintenant le langage de Villehardouin et de Joinville? Nous serions ravis d'avoir[3] des dictionnaires grecs et latins faits par les anciens mêmes. La perfection des dictionnaires est même un point où il faut avouer que les modernes ont enchéri sur les anciens. Un jour on sentira la commodité d'avoir un Dictionnaire qui serve de clef à tant de bons livres. Le prix de cet ouvrage ne peut manquer de croître à mesure qu'il vieillira.

en 1694 (2 vol. in-fol.); la deuxième parut en 1718. La dernière est la sixième, publiée en 1835 (2 vol. in-4.), avec une belle et savante préface par M. Villemain.

1. Hor. *A. P.* v. 69.

2. Voy. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. xxxii, à la fin.

3. Nous avons, pour le grec, plusieurs lexiques et recueils de mots ou de synonymes, composés par des grammairiens anciens d'époques diverses, tels qu'Apollonius, Pollux, Timée, Mœris, Ammonius, Hesychius, etc.; et pour le latin, les compilations de Nonius, de Festus, et de quelques autres; mais tous ces ouvrages ne sont que des matériaux fort incomplets, quoique très-utiles, pour la construction d'un grand dictionnaire de ces langues.

II.

PROJET DE GRAMMAIRE[1].

Il seroit à désirer, ce me semble, qu'on joignît au Dictionnaire une Grammaire françoise. Elle soulageroit beaucoup les étrangers, que nos phrases irrégulières embarrassent souvent. L'habitude de parler notre langue nous empêche de sentir ce qui cause leur embarras. La plupart même des François auroient quelquefois besoin de consulter cette règle. Ils n'ont appris leur langue que par le seul usage, et l'usage a quelques défauts en tous lieux. Chaque province a les siens; Paris n'en est pas exempt. La Cour même se ressent un peu du langage de Paris, où les enfants de la plus haute condition sont d'ordinaire élevés. Les personnes les plus polies ont de la peine à se corriger sur certaines façons de parler, qu'elles ont prises pendant leur enfance en Gascogne, en Normandie, ou à Paris même par le commerce des domestiques[2].

Les Grecs et les Romains ne se contentoient pas d'avoir appris leur langue naturelle par le simple usage; ils l'étudioient[3] dans un âge mûr par la lecture des grammairiens, pour remarquer les règles, les exceptions, les étymologies, les sens figurés, l'artifice de toute la langue, et ses variations.

Un savant grammairien court risque de composer une grammaire trop curieuse[4] et trop remplie de préceptes. Il me semble qu'il faut se borner à une méthode

1. Ce titre manque dans les deux premières éditions, et dans celle de 1787.

2. « Magni interest quos quisque audiat quotidie domi, quibuscum loquatur a puero, quemadmodum patres, pædagogi, matres etiam loquantur, etc. » CICÉR. *Brutus*, c. LVIII. Quintilien (*Inst. Or*. I, I, 3-5) veut qu'on donne aux enfants des nourrices qui sachent bien parler, pour qu'ils n'aient pas un jour à réformer leur langage : *Non assuescat, ne dum infans quidem est, sermoni qui dediscendus sit*. — Comparer ce que dit Rollin sur l'étude de la langue française, dans le *Traité des Études*, l. I, ch. I.

3. Dans l'édition de 1824, *ils l'étudioient encore*.

4. C'est-à-dire, trop pleine de recherches savantes sur les curiosités de la langue.

courte et facile. Ne donnez d'abord que les règles les plus générales; les exceptions viendront peu à peu. Le grand point est de mettre une personne le plus tôt qu'on peut dans l'application sensible des règles par un fréquent usage. Ensuite cette personne prend plaisir à remarquer le détail des règles, qu'elle a suivies d'abord sans y prendre garde.

Cette Grammaire ne pourroit pas fixer une langue vivante; mais elle diminueroit peut-être les changements capricieux par lesquels la mode règne sur les termes comme sur les habits. Ces changements de pure fantaisie peuvent embrouiller et altérer une langue au lieu de la perfectionner.

III.

PROJET D'ENRICHIR LA LANGUE [1].

Oserai-je hasarder ici, par un excès de zèle, une proposition [2], que je soumets à une compagnie si éclairée? Notre langue manque d'un grand nombre de mots et de phrases. Il me semble même qu'on l'a gênée et appauvrie depuis environ cent ans, en voulant la purifier. Il est vrai qu'elle étoit encore un peu informe, et trop *verbeuse* [3]. Mais le vieux langage se fait regretter [4], quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat [5], dans les ouvrages les plus enjoués,

1. Ce titre manque dans les deux premières éditions, et dans celle de 1787.

2. Ce chapitre est un de ceux où il faut recevoir avec le plus de réserve les idées de Fénelon. En général il exagère l'insuffisance de la langue française, et les pertes qu'elle a faites; il n'apprécie point assez ce qu'elle a gagné; il voit des lacunes qui n'ont rien de réel, et pour les remplir, il imagine des moyens chimériques, et peu en rapport avec le goût et l'esprit français.

3. *Verbosa*, chargée de mots: soit que Fénelon ait introduit ce mot dans la langue, ou qui l'ait seulement rétabli, il vient ici très-heureusement, et l'usage l'a maintenu.

4. Le vieux français se fait regretter et admirer dans quelques auteurs originaux et pour ainsi dire classiques, ou dans des imitateurs tels que La Fontaine, mais il est insipide dans les écrivains vulgaires, et ridicule chez les copistes maladroits.

5. Voy. p. 93, note 3.

et dans les plus sérieux. Il avoit je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné. On a retranché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a introduit[1]. D'ailleurs je voudrois n'en perdre aucun, et en acquérir de nouveaux[2]. Je voudrois autoriser tout terme qui nous manque, et qui a un son doux, sans danger d'équivoque.

Quand on examine de près la signification des termes, on remarque qu'il n'y en a presque point qui soient entièrement synonymes entre eux[3]. On en trouve un grand nombre qui ne peuvent désigner suffisamment un objet, à moins qu'on n'y ajoute un second mot. De là vient le fréquent usage des circonlocutions. Il faudroit abréger[4]. en donnant un terme simple et propre pour exprimer chaque objet, chaque sentiment, chaque action. Je voudrois même plusieurs synonymes pour un seul objet[5]. C'est le moyen d'éviter toute équivoque, de varier les phrases, et de faciliter l'harmonie, en choisissant celui de plusieurs synonymes qui sonneroit le mieux avec le reste d'un discours[6].

Lès Grecs avoient fait un grand nombre de mots composés, comme *Pantocrator*, *Glaucopis*, *Eucnemides*, *etc.* Les Latins, quoique moins libres en ce genre,

1. Qui peut savoir cela ? Quel moyen a-t-on d'en juger ? D'ailleurs abandonner un mot pendant un temps n'est pas le retrancher de la langue, comme en essayer un nouveau n'est pas l'introduire dans l'usage.

2. C'est demander l'impossible. Une langue qui s'accroîtrait indéfiniment sans rien perdre, s'encombrerait au lieu de s'enrichir, et ne se renouvellerait point.

3. Fénelon semble n'appliquer cette remarque qu'à notre langue; mais elle est vraie de toutes. Cette diversité dans des mots analogues, loin d'être un inconvénient, met dans une langue beaucoup de variété et de délicatesse, il ne faut point s'en plaindre.

4. Vue étroite, et qu'on n'attendrait pas d'un esprit aussi élevé. Quelle variété, quelle abondance y aurait-il donc dans un langage où tous les termes seraient ainsi réglés à la plus stricte mesure ? Quelle grace trouverait-on à cette concision, ou plutôt à cette sécheresse ?

5. A quelle utilité ? et cela est-il possible, si l'on reconnaît qu'il n'y a presque point de mots qui soient synonymes entre eux ? Les répétitions de mots n'embarrassent que les écrivains médiocres, et Fénelon lui-même ne s'en met guère en peine habituellement.

6. Dans l'édition de 1787 et dans celle de 1824, *du discours*.

avoient un peu imité les Grecs, *Lanifica, Malesuada*, *Pomifer, etc.*[1] Cette composition servoit à abréger, et à faciliter la magnificence des vers. De plus ils rassembloient sans scrupule plusieurs dialectes dans le même poème[2], pour rendre la versification plus variée et plus facile.

Les Latins ont enrichi leur langue des termes étrangers qui manquoient chez eux. Par exemple, ils manquoient de termes[3] propres pour la Philosophie, qui commença si tard à Rome. En apprenant le grec, ils en empruntèrent les termes pour raisonner sur les sciences. Cicéron, quoique très-scrupuleux sur la pureté de sa langue, emploie librement les mots grecs dont il a besoin. D'abord le mot grec ne passoit que comme étranger; on demandoit permission de s'en servir, puis la permission se tournoit en possession et en droit.

J'entends dire que les Anglois ne se refusent aucun des mots qui leur sont commodes. Ils les prennent partout où ils les trouvent chez leurs voisins[4]. De telles usurpations sont permises. En ce genre tout devient commun par le seul usage. Les paroles ne sont que des sons, dont on fait arbitrairement les signes de nos pensées. Ces sons n'ont en eux-mêmes aucun prix. Ils sont autant au peuple qui les emprunte, qu'à celui qui les a prêtés. Qu'importe qu'un mot soit né dans notre pays, ou qu'il nous vienne d'un pays étranger? La jalousie

1. Voy. Quintilien, *Inst. Or.* I, v, 65-70. Un peu plus haut (v, 32) : *feliciores fingendis nominibus Græci.*

2. Il serait plus exact de dire que les Grecs, dans leurs ouvrages dramatiques, mêlaient des chœurs au dialogue, et que ces parties lyriques étaient ordinairement d'un style plus hardi, et d'un dialecte plus sonore, ce qui n'en rendait pas la versification plus facile.

3. Dans l'édition de 1824, *des termes.*

4. C'est une propriété commune de la langue anglaise et des idiomes germaniques de composer des mots par juxtaposition, et de s'assimiler presque sans modifications les mots des langues étrangères. La nôtre n'a pas en général cet avantage, parce qu'elle n'a pas la même constitution, ni la même origine.

seroit puérile, quand il ne s'agit que de la manière de mouvoir ses lèvres, et de frapper l'air[1].

D'ailleurs nous n'avous rien à ménager sur ce faux point d'honneur. Notre langue n'est qu'un mélange de grec et de latin, et de tudesque, avec quelques restes confus de gaulois. Puisque nous ne vivons que sur ces emprunts, qui sont devenus notre fonds propre, pourquoi aurions-nous une mauvaise honte sur la liberté d'emprunter, par laquelle nous pouvons achever de nous enrichir? Prenons de tous côtés[2] tout ce qu'il nous faut pour rendre notre langue plus claire, plus précise, plus courte, et plus harmonieuse; toute circonlocution affoiblit le discours[3].

Il est vrai qu'il faudroit que des personnes d'un goût et d'un discernement éprouvé choisissent les termes que nous devrions autoriser[4]. Les mots latins paroîtroient

1. Toutes ces observations sont plus ingénieuses que solides. Pour introduire chez nous des mots étrangers, il ne faut pas seulement qu'il y ait nécessité (ce qui est fort rare), il faut encore que ces mots ne répugnent pas à notre bouche, qui n'aime que des sons clairs, faciles et coulants. Les seuls mots étrangers qui aient pris racine dans la langue française, sont ceux qui avaient cette qualité : les autres ne l'ont pu faire qu'en se métamorphosant au point de devenir méconnaissables. — « L'envie de briller, dit Voltaire, et de dire d'une manière nouvelle ce que les autres ont dit, est la source des expressions nouvelles, comme des pensées recherchées. Qui ne peut briller par une pensée veut se faire remarquer par un mot... Pourquoi éviter une expression qui est d'usage, pour en introduire une qui dit précisément la même chose? Un mot nouveau n'est pardonnable que quand il est absolument nécessaire, intelligible et sonore... Ceux qui accusent notre langue de n'être pas assez féconde, doivent en effet trouver de la stérilité, mais c'est dans eux-mêmes. *Rem verba sequuntur*. Quand on est bien pénétré d'une idée, quand un esprit juste et plein de chaleur possède bien sa pensée, elle sort de son cerveau tout ornée des expressions convenables, comme Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter. » *Dictionnaire philosophique*, au mot *Esprit*, sect. I.

2. De tous côtés, c'est trop dire ; il n'en résulterait que confusion et désordre. Contentons-nous de puiser discrètement, soit dans le vieux fonds français, qui nous appartient toujours, soit dans la langue latine, qui est la mère de la nôtre. C'est ce qu'ont fait avec un égal succès nos grands écrivains du XVII[e] siècle ; c'est un travail semblable que recommande Horace en termes excellents dans la 2[e] épître du II[e] livre, v. 115 et suivants.

3. Exagération ; comme dit Pascal, « Il y a des endroits où il faut appeler Paris Paris, et d'autres où il faut l'appeler capitale du royaume. »

4. Après avoir tant accordé au goût d'innovation, Fénelon semble vouloir en retirer la faculté à tout le monde, pour en faire le privilége de quelques beaux esprits. Mais ce choix dont il parle est aussi bien l'affaire de quiconque a de l'imagination, du sens, ou de l'oreille, que des gens composant les aca-

les plus propres à être choisis : les sons en sont doux ; ils tiennent à d'autres mots, qui ont déjà pris racine dans notre fonds ; l'oreille y est déjà accoutumée : ils n'ont plus qu'un pas à faire pour entrer chez nous. Il faudroit leur donner une agréable terminaison ; quand on abandonne au hasard, ou au vulgaire ignorant, ou à la mode des femmes, l'introduction des termes, il en vient plusieurs qui n'ont ni la clarté ni la douceur qu'il faudroit désirer.

J'avoue que si nous jetions à la hâte, et sans choix, dans notre langue un grand nombre de mots étrangers, nous ferions du françois un amas grossier et informe des autres langues d'un génie tout différent[1]. C'est ainsi que les aliments trop peu digérés mettent dans la masse du sang d'un homme des parties hétérogènes, qui l'altèrent, au lieu de le conserver. Mais il faut se ressouvenir que nous sortons à peine d'une barbarie aussi ancienne que notre nation.

Sed in longum tamen ævum
Manserunt hodieque manent vestigia ruris.
Serus enim græcis admovit acumina chartis, etc.[2]

On me dira peut-être que l'Académie n'a pas le pouvoir de faire un édit avec une affiche, en faveur d'un terme nouveau[3]; le public pourroit se révolter. Je n'ai pas oublié l'exemple de Tibère : maître redoutable de la vie des Romains, il parut ridicule en affectant de se rendre le maître du terme de *Monopolium*[4]. Mais je crois que le

démies. Le vulgaire ignorant et les femmes s'y entendent à merveille. Pour la langue, dit Platon, le peuple est un excellent maître (voy. le *Ier Alcibiade*, ch. VII).

1. Cette phrase est la meilleure réponse à la proposition énoncée plus haut : *Prenons de tous côtés*, etc.

2. HOR. *Ép.* II, I, v. 159.

3. L'objection, même sous cette forme peu sérieuse, n'en est pas moins vraie. Le peuple ne relève point de l'Académie, et ne suit que son instinct propre et ses besoins.

4. Suétone (*in Tib.* C. LXXI), dit au contraire que Tibère ayant un jour, dans le sénat, à employer le mot *monopolium,* s'excusa de faire usage d'un terme étranger. Une autre fois il fit retrancher d'un décret un mot grec qui s'y trouvait.

public ne manqueroit point de complaisance pour l'Académie, quand elle le ménageroit. Pourquoi ne viendrions-nous pas à bout de faire ce que les Anglois font tous les jours?

Un terme nous manque, nous en sentons le besoin : choisissez un son doux, et éloigné de toute équivoque, qui s'accommode à notre langue, et qui soit commode pour abréger le discours. Chacun en sent d'abord la commodité. Quatre ou cinq personnes le hasardent modestement en conversation familière[1]; d'autres le répètent par le goût de la nouveauté; le voilà à la mode. C'est ainsi qu'un sentier qu'on ouvre dans un champ devient bientôt le chemin le plus battu, quand l'ancien chemin se trouve raboteux et moins court.

Il nous faudroit, outre les mots simples et nouveaux, des composés et des phrases, où l'art de joindre les termes qu'on n'a pas coutume de mettre ensemble[2] fit une nouveauté gracieuse.

> Dixeris egregie, notum si callida verbum
> Reddiderit junctura novum[3].

C'est ainsi qu'on a dit *velivolum* en un seul mot composé de deux, et en deux mots mis l'un auprès de l'autre, *Remigium alarum*, *Lubricus adspici*[4]. Mais il faut en ce point être sobre et précautionné, *tenuis cautusque serendis*[5]. Les nations qui vivent sous un ciel tem-

1. C'est ce que Fénelon faisait sans doute quelquefois; et de même dans ses lettres. Il écrit, par exemple, à l'abbé de Langeron (11 octobre 1701) : « On dit que vous *pergréguez* [*pergræcamini*] tous ensemble : ces mœurs « antiques pour les cènes ne m'édifient pas. » Et à l'abbé de Beaumont (1er juin 1714) : « N'allez ni à Tulle, ni à Sarlat... Vous trouveriez des chemins « *salébreux*, et ennemis des roues. » De tels mots sont peu à regretter.

2. C'est ce qu'on appelle proprement des *alliances de mots*, comme dans Homère, δακρυόεν γελάσασα, dans Horace, *splendide mendax*, et dans Boileau,

> Chanter du peuple hébreu la *fuite triomphante*....
> Fuyez de ces auteurs l'*abondance stérile*, etc.

3. HOR. *A. P.* v. 47.

4. La première de ces expressions se trouve dans Virgile (*Énéide*, l. VI, v. 19); l'autre est d'Horace (*Od.* I, XIX, v. 8).

5. HOR. *A. P.* v. 46.

péré goûtent moins que les peuples des pays froids les métaphores dures et hardies.

Notre langue deviendroit bientôt abondante[1], si les personnes qui ont la plus grande réputation de politesse s'appliquoient à introduire les expressions ou simples, ou figurées, dont nous avons été privés jusqu'ici.

IV.

PROJET DE RHÉTORIQUE[2].

Une excellente Rhétorique seroit bien au-dessus d'une Grammaire et de tous les travaux bornés à perfectionner une langue. Celui qui entreprendroit cet ouvrage y rassembleroit tous les plus beaux préceptes d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Lucien, de Longin, et des autres célèbres auteurs. Leurs textes, qu'il citeroit, seroient les ornements du sien. En ne prenant que la fleur de la plus pure antiquité, il feroit un ouvrage court, exquis, et délicieux[3].

Je suis très-éloigné de vouloir préférer en général le génie des anciens orateurs à celui des modernes. Je suis

1. Ce reproche continuel de pauvreté fait à la langue française par un écrivain si fécond et si brillant nous semble étrange, et d'autant plus condamnable que Fénelon n'est entré dans aucun détail pour le justifier. La Bruyère (*De quelques usages*) a aussi donné des regrets au vieux langage français, mais sans se montrer aussi sévère pour celui de son temps. Divers auteurs, entre autres le P. Bouhours, ont parlé tout autrement de la langue française; mais nul ne l'a mieux fait que Voltaire, principalement dans le *Dictionnaire philosophique* (aux mots *François*, *Langue française*); dans sa lettre (du 24 janvier 1761) à l'italien Deodati de' Tovazzi, auteur d'une dissertation sur l'*Excellence de la langue Italienne*, et dans une lettre à l'abbé d'Olivet (du 20 août 1761). Voltaire pensait avec raison qu'il n'y a aucune langue parfaite, et que la première de toutes est celle qui a le plus d'excellents ouvrages; que d'ailleurs toutes les langues des grands peuples ont des beautés et des défauts qui se compensent, et que la nôtre n'est ni moins abondante, ni moins énergique qu'une autre.

2. Ce titre manque dans les deux premières éditions, et dans celle de 1787.

3. Dans l'antiquité Aristote avait réuni en un corps d'ouvrage (Συναγωγή) les préceptes des anciens rhéteurs, et les avait exposés avec tant de précision et d'élégance, qu'au dire de Cicéron, on n'allait plus les étudier que dans son livre (voy. *de Inventione*, II, 2; *de Oratore*, II, 38). Mais ce recueil était moins ce que demande ici Fénelon, qu'une histoire critique de la Rhétorique grecque. Voy. Gibert, *Jugem. des savants sur les auteurs qui ont traité de la Rhétorique* (Paris, 1713-19, 3 vol. in-12), t. I, p. IX; et M. Havet, *Étude sur la Rhétorique d'Aristote*, p. 6.

très-persuadé de la vérité d'une comparaison qu'on a faite : c'est que, comme les arbres ont aujourd'hui la même forme et portent les mêmes fruits qu'ils portoient il y a deux mille ans, les hommes produisent les mêmes pensées[1]. Mais il y a deux choses que je prends la liberté de représenter. La première est que certains climats sont plus heureux que d'autres pour certains talents, comme pour certains fruits. Par exemple, le Languedoc et la Provence produisent des raisins et des figues d'un meilleur goût que la Normandie et que les Pays-Bas. De même les Arcadiens étoient d'un naturel plus propre aux beaux-arts que les Scythes[2]. Les Siciliens sont encore plus propres à la musique que les Lapons[3]. On voit même que les Athéniens avoient un esprit plus vif et plus subtil que les Béotiens[4]. La seconde chose que je remarque, est que les Grecs avoient une espèce de longue tradition, qui nous manque. Ils avoient plus de culture pour l'éloquence que notre nation n'en peut avoir. Chez les Grecs tout dépendoit du

1. Fénelon rappelle ici un des arguments mis en avant par Perrault, à l'origine de la querelle des anciens et des modernes. Les détracteurs des anciens, Fontenelle et La Motte à leur tête, étaient devenus tout-puissants à l'Académie; il fallait paraître céder à leur goût, même en le combattant. — Dans une des lettres de Fénelon à La Motte (4 mai 1714), on trouve le fond de ce passage ainsi exprimé : « Je crois que les hommes de tous les « siècles ont eu à peu près le même fonds d'esprit et les mêmes talents, « comme les plantes ont eu le même suc et la même vertu. Mais je crois que « les Siciliens, par exemple, sont plus propres à être poètes que les Lapons. « De plus il y a eu des pays où les mœurs, la forme du gouvernement, et les « études ont été plus convenables que celles des autres pays, pour faciliter « les progrès de la Poésie. Par exemple, les mœurs des Grecs formoient bien « mieux des poètes que celles des Cimbres et des Teutons. Nous sortons à « peine d'une étonnante barbarie; au contraire les Grecs avoient une très-« longue tradition de politesse et d'étude des règles, tant sur les ouvrages « d'esprit que sur les beaux-arts. » Cette influence des lieux et des climats sur l'esprit de l'homme, signalée dans l'antiquité par Hippocrate et par Platon, a été expliquée avec soin par Malebranche (*Rech. de la Vérité*, l. II, 1re partie, ch. III), et par Montesquieu, dans le XIVe l. de l'*Esprit des Lois*.

2. *Soli cantare periti Arcades.* VIRG. *Égl.* X, v. 32. Voy. Barthélemy, *Voy. d'Anacharsis*, ch. LII.

3. Les Siciliens avaient dans l'antiquité une grande réputation d'habileté et de finesse d'esprit; *acuta illa gens,* dit Cicéron (*Brutus*, c. XII).

4. « Athenis tenue cœlum, ex quo acutiores etiam putantur Attici; crassum Thebis, itaque pingues Thebani. » CIC. *de Fato*, c. IV.

peuple, et le peuple dépendoit de la parole. Dans leur forme de gouvernement, la fortune, la réputation, l'autorité étoient attachées à la persuasion de la multitude. Le peuple étoit entraîné par les rhéteurs artificieux et véhéments. La parole étoit le grand ressort en paix et en guerre. De là viennent tant de harangues qui sont rapportées dans les histoires, et qui nous sont presque incroyables, tant elles sont loin de nos mœurs. On voit dans Diodore de Sicile[1] Nicolas et Gylippe qui entraînent tour à tour les Syracusains. L'un leur fait d'abord accorder la vie aux prisonniers athéniens; et l'autre, un moment après, les détermine à faire mourir ces mêmes prisonniers.

La parole n'a aucun pouvoir semblable chez nous. Les assemblées n'y sont que des cérémonies et des spectacles. Il ne nous reste guère de monuments d'une forte éloquence, ni de nos anciens Parlements, ni de nos États-généraux, ni de nos assemblées de Notables. Tout se décide en secret dans le cabinet des Princes, ou dans quelque négociation particulière. Ainsi notre nation n'est point excitée à faire les mêmes efforts que les Grecs pour dominer par la parole. L'usage public de l'éloquence est maintenant presque borné aux prédicateurs et aux avocats[2].

Nos avocats n'ont pas autant d'ardeur pour gagner le procès de la rente d'un particulier, que les rhéteurs de la Grèce avoient d'ambition pour s'emparer de l'auto-

1. L. XIII, ch. XIX-XXXIII. On peut voir dans le même Diodore (l. XII. ch. XXXVIII-XLI) comment Périclès, pour échapper à l'embarras de rendre ses comptes, entraîna les Athéniens par ses discours dans la guerre du Péloponnèse, et dut à ce triomphe de son éloquence le surnom d'*Olympien*.

2. On voit clairement par ce qui suit que Fénelon goûtait peu le ton et le genre de discours en usage de son temps au barreau et dans la chaire. Au fond il n'avait pas tort. La profession d'avocat, très-laborieuse et très-honorée d'ailleurs, était alors bien moins une carrière pour l'éloquence qu'une école de déclamation ou de procédure. Quant à la prédication, si l'on excepte les grands noms de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon, ce qui régnait en général n'était guère qu'une rhétorique ingénieuse et élégante, mais sans mouvement, sans chaleur et sans onction.

rité suprême dans une république. Un avocat ne perd rien, et gagne même de l'argent, en perdant la cause qu'il plaide. Est-il jeune? il se hâte de plaider avec un peu d'élégance, pour acquérir quelque réputation, et sans avoir jamais étudié ni le fond des lois, ni les grands modèles de l'antiquité. A-t-il quelque réputation établie? il cesse de plaider, et se borne aux consultations, où il s'enrichit. Les avocats les plus estimables sont ceux qui exposent nettement les faits, qui remontent avec précision à un principe de droit, et qui répondent aux objections suivant ce principe[1]. Mais où sont ceux qui possèdent le grand art d'enlever la persuasion, et de remuer les cœurs de tout un peuple?

Oserai-je parler avec la même liberté sur les prédicateurs? Dieu sait combien je révère les ministres de la parole de Dieu; mais je ne blesse aucun d'entre eux personnellement, en remarquant en général qu'ils ne sont pas tous également humbles et détachés. De jeunes gens[2] sans réputation se hâtent de prêcher. Le public s'imagine voir qu'ils cherchent moins la gloire de Dieu que la leur, et qu'ils sont plus occupés de leur fortune que du salut des ames[3]. Ils parlent en orateurs brillants, plutôt qu'en *ministres de J. C.* et en *dispensateurs de ses mystères.* Ce n'est point avec cette ostentation de paroles que S. Pierre annonçoit Jésus crucifié, dans ces sermons qui convertissoient tant de milliers d'hommes.

Veut-on apprendre de S. Augustin les règles d'une

1. « La grande éloquence n'a guère pu, en France, être connue au barreau, parce qu'elle ne conduit pas aux honneurs comme dans Athènes, dans Rome, et comme aujourd'hui dans Londres, et n'a point pour objet de grands intérêts publics. » VOLTAIRE, *Dict. philosophique,* au mot *Eloquence*

2. On disait ainsi autrefois, et non *des jeunes gens.*

3. Critique piquante, et motivée par un abus fréquent à cette époque. Fénelon y a insisté plus fortement ailleurs; voyez le *Ier Dialogue sur l'Eloquence,* et plus bas, p. 51. Comparer un beau passage de Bossuet sur le vrai caractère de la prédication de l'Evangile, dans la 1re partie de l'Oraison funèbre du P. Bourgoing.

éloquence sérieuse et efficace ? Il distingue, après Cicéron, trois divers genres suivant lesquels on peut parler[1]. Il faut, dit-il, parler d'une façon abaissée et familière, pour instruire, *submisse*. Il faut parler d'une façon douce, gracieuse et insinuante, pour faire aimer la vérité, *temperate*. Il faut parler d'une façon grande et véhémente, quand on a besoin d'entraîner les hommes, et de les arracher à leurs passions, *granditer*. Il ajoute qu'on ne doit user des expressions qui plaisent, qu'à cause qu'il y a peu d'hommes assez raisonnables pour goûter une vérité qui est sèche et nue dans un discours. Pour le genre sublime et véhément, il ne veut point qu'il soit fleuri : *Non tam verborum ornatibus comptum est, quam violentum animi affectibus.... Fertur quippe impetu suo, et elocutionis pulchritudinem, si occurrerit, vi rerum rapit, non cura decoris assumit*[2]. « Un homme, « dit encore ce Père, qui combat très-courageusement « avec une épée enrichie d'or et de pierreries, se sert de « ces armes, parce qu'elles sont propres au combat, « sans penser à leur prix[3]. » Il ajoute que Dieu avoit permis que S. Cyprien eût mis des ornements affectés dans sa Lettre à Donat, « afin que la postérité pût voir « combien la pureté de la doctrine chrétienne l'avoit « corrigé de cet excès, et l'avoit ramené à une élo- « quence plus grave et plus modeste[4]. » Mais rien n'est plus touchant que les deux histoires que S. Augustin nous raconte, pour nous instruire de la manière de prêcher avec fruit.

1. CICÉR. *Orator,* c. XXIX. S. AUGUST. *de Doctr. christ.* IV, XVII, 34, et XIX, 38.

2. *De Doctr. christ.* IV, XX, 42.

3. « Si aurato gemmatoque ferro vir fortis armetur, intentissimus pugnæ, agit quidem illis armis quod agit, non quia pretiosa, sed quia arma sunt. » *Ibid.*

4. « Ut sciretur a posteris, quam linguam doctrinæ christianæ sanitas ab ista redundantia revocaverit, et ad eloquentiam graviorem modestioremque restrinxerit. » *De Doctr. christ.* IV, XIV, 31. Sur S. Cyprien, voyez le *IIIe Dialogue sur l'Éloquence.*

Dans la première occasion[1] il n'étoit encore que prêtre. Le saint évêque Valère le faisoit parler pour corriger le peuple d'Hippone de l'abus des festins trop libres dans les solennités. Il prit en main le livre des Écritures[2]. Il y lut les reproches les plus véhéments. Il conjura ses auditeurs par les opprobres, par les douleurs de J. C., par sa croix, par son sang, de ne se perdre point eux-mêmes, d'avoir pitié de celui qui leur parloit avec tant d'affection, et de se souvenir du vénérable vieillard Valère, qui l'avoit chargé, par tendresse pour eux, de leur annoncer la vérité[3]. « Ce ne « fut point, dit-il, en pleurant sur eux que je les fis « pleurer; mais pendant que je parlois, leurs larmes pré« vinrent les miennes. J'avoue que je ne pus point alors « me retenir. Après que nous eûmes pleuré ensemble, « je commençai à espérer fortement leur correction[4]. » Dans la suite il abandonna le discours qu'il avoit préparé, parce qu'il ne lui paroissoit plus convenable à la disposition des esprits. Enfin il eut la consolation de voir ce peuple docile et corrigé dès ce jour-là.

Voici l'autre occasion où ce Père enleva les cœurs.

1. Voy. Lettre XXIX, *ad Alypium Thagastensem episcopum*, t. II, p. 48-53, de l'édition des Bénédictins. Comparez Rollin, *Traité des Etudes*, l. IV, ch. II, art. I, § 3.

2. « Quum nobis nuntiatum esset tumultuari homines, et dicere se ferre non posse ut illa solennitas prohiberetur, quam *lætitiam* nominantes, vinolentiæ nomen frustra conantur abscondere,... opportune nobis accidit,... ut quarta feria illud in Evangelio capitulum consequenter tractaretur : *nolite dare sanctum canibus*, etc. » n. 2.

3. « Quibus peractis codicem reddidi, et imperata oratione, quantum valui, et quantum me ipsum periculum urgebat, et vires administrare Dominus dignabatur, constitui eis ante oculos commune periculum, et ipsorum qui nobis commissi essent, et nostrum qui de illis rationem reddituri essemus pastorum principi; per cujus humilitatem, insignes contumelias, alapas, et sputa in faciem, et palmas, et spineam coronam, et crucem ac sanguinem obsecravi, ut si se ipsi aliquid offendissent, vel nostri misererentur, et cogitarent venerabilis senis Valerii circa me ineffabilem caritatem, qui mihi tractandi verba veritatis tam periculosum onus non dubitarit propter eos imponere... » n. 7.

4. « Non ego illorum lacrymas meis lacrymis movi : sed quum talia dicerentur, fateor, eorum fletu præventus meum abstinere non potui. Et quum jam pariter flevissemus, plenissima spe correctionis illorum, finis sermonis mei factus est. » *Ibid.*

Écoutons ses paroles : « Il faut bien se garder de croire « qu'un homme a parlé d'une façon grande et sublime, « quand on lui a donné de fréquentes acclamations et « de grands applaudissements. Les jeux d'esprit du « plus bas genre, et les ornements du genre tempéré « attirent de tels succès. Mais le genre sublime accable « souvent par son poids, et ôte même la parole ; il ré- « duit aux larmes. Pendant que je tâchois de persuader « au peuple de Césarée en Mauritanie, qu'il devoit abolir « un combat des citoyens,... où les parents, les frères, « les pères et les enfants, divisés en deux partis, com- « battoient en public pendant plusieurs jours de suite « en un certain temps de l'année[1], et chacun s'effor- « çoit de tuer celui qu'il attaquoit : je me servis, selon « toute l'étendue de mes forces, des plus grandes ex- « pressions pour déraciner des cœurs et des mœurs de « ce peuple une coutume si cruelle et si invétérée. Je ne « crus néanmoins avoir rien gagné, pendant que je « n'entendis que leurs acclamations ; mais j'espérai « quand je les vis pleurer. Les acclamations montroient « que je les avois instruits, et que mon discours leur « faisoit plaisir ; mais leurs larmes marquèrent qu'ils « étoient changés. Quand je les vis couler, je crus que « cette horrible coutume, qu'ils avoient reçue de leurs « ancêtres, et qui les tyrannisoit depuis si longtemps, « seroit abolie.... Il y a déjà environ huit ans, ou même « plus, que ce peuple, par la grace de Jésus-Christ, n'a « entrepris rien de semblable[2]. » Si saint Augustin eût

1. La conjonction manque dans les deux premières éditions, et la phrase y est terminée au mot *attaquoit*. Cette négligence peut être de la main même de Fénelon, mais rien n'oblige de la conserver.

2. « Non sane si dicenti crebrius et vehementius acclametur, ideo granditer putandus est dicere : hoc enim et acumina submissi generis, et ornamenta faciunt temperati. Grande autem genus plerumque pondere suo voces premit, sed lacrymas exprimit. Denique quum apud Cæsaream Mauritaniæ populo dissuaderem pugnam civilem, vel potius plus quam civilem, quam *catervam* vocabant : neque enim cives tantummodo, verum etiam propinqui, fratres, postremo parentes ac filii lapidibus inter se in duas partes divisi, per aliquot dies continuos, certo tempore anni solenniter dimicabant, et

affoibli son discours par les ornements affectés du genre fleuri, il ne seroit jamais parvenu à corriger les peuples d'Hippone et de Césarée.

Démosthène a suivi cette règle de la véritable éloquence. « O Athéniens, disoit-il, ne croyez pas que Phi-« lippe soit comme une divinité à laquelle la fortune « soit attachée. Parmi les hommes qui paroissent dé-« voués à ses intérêts, il y en a qui le haïssent, qui le « craignent, qui en sont envieux..... Mais toutes ces « choses demeurent comme ensevelies par votre len-« teur et votre négligence..... Voyez, ô Athéniens, en « quel état vous êtes réduits. Ce méchant homme est « parvenu jusqu'au point de ne vous laisser plus le choix « entre la vigilance et l'inaction. Il vous menace; il « parle, dit-on, avec arrogance ; il ne peut plus se con-« tenter de ce qu'il a conquis sur vous ; il étend de plus « en plus chaque jour ses projets pour vous subjuguer ; « il vous tend des piéges de tous les côtés, pendant que « vous êtes sans cesse en arrière et sans mouvement. « Quand est-ce donc, ô Athéniens, que vous ferez ce « qu'il faut faire? Quand est-ce que nous verrons quel-« que chose de vous? Quand est-ce que la nécessité « vous y déterminera? Mais que faut-il croire de ce qui « se fait actuellement? Ma pensée est qu'il n'y a pour « des hommes libres aucune plus pressante nécessité « que celle qui résulte de la honte d'avoir mal conduit « ses propres affaires. Voulez-vous achever de perdre « votre temps? Chacun ira-t-il encore çà et là dans la place

quisque ut quemque poterat occidebat; egi quidem granditer, quantum valui, ut tam crudele atque inveteratum malum de cordibus et moribus eorum avellerem pelleremque dicendo. Non tamen egisse aliquid me putavi, quum eos audirem acclamantes, sed quum flentes viderem : acclamationibus quippe se doceri et delectari, flecti autem lacrymis indicabant. Quas ubi adspexi, immanem illam consuetudinem a patribus et avis longeque a majoribus traditam, quæ pectora eorum hostiliter obsidebat, vel potius possidebat, devictam, antequam re ipsa id ostenderent, credidi. Moxque sermone finito ad agendas Deo gratias corda atque ora converti. Et ecce jam fermo octo vel amplius anni sunt, propitio Christo, ex quo illic nihil tale tentatum est. » *De Doctr. christ.* IV, XXIV, 53.

« publique, faisant cette question : *N'y a-t-il aucune* « *nouvelle?* Eh ! que peut-il y avoir de plus nouveau, « que de voir un homme de Macédoine qui dompte les « Athéniens, et qui gouverne toute la Grèce? *Philippe* « *est mort*, dit quelqu'un. *Non*, dit un autre, *il n'est* « *que malade*. Eh ! que vous importe, puisque, s'il « n'étoit plus, vous vous feriez bientôt un autre Phi- « lippe [1] ? » Voilà le bon sens qui parle sans autre ornement que sa force. Il rend la vérité sensible à tout le peuple. Il le réveille, il le pique, il lui montre l'abîme ouvert. Tout est dit pour le salut commun; aucun mot n'est pour l'orateur. Tout instruit et touche; rien ne brille.

Il est vrai que les Romains suivirent assez tard l'exemple des Grecs pour cultiver les belles-lettres.

> Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
> Musa loqui, præter laudem nullius avaris.
> Romani pueri longis rationibus assem, etc. [2]

Les Romains étoient occupés des lois, de la guerre, de l'agriculture, et du commerce d'argent. C'est ce qui faisoit dire à Virgile :

> Excudent alii spirantia mollius æra,
> . . . .
> Tu regere imperio populos, etc. [3]

1. Il est bon de citer ici le texte de Démosthène, dont cette traduction assez languissante, et quelquefois inexacte, ne donne qu'une imparfaite idée : Μὴ γὰρ ὡς θεῷ νομίζετ' ἐκείνῳ τὰ παρόντα πεπηγέναι πράγματα ἀθάνατα· ἀλλὰ καὶ μισεῖ τις ἐκεῖνον, καὶ δέδιεν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, καὶ φθονεῖ, καὶ τῶν πάνυ νῦν δοκούντων οἰκείως ἔχειν.... Κατέπτηχε μέντοι πάντα ταῦτα νῦν, οὐκ ἔχοντ' ἀποστροφὴν, διὰ τὴν ὑμετέραν βραδυτῆτα καὶ ῥᾳθυμίαν... Ὁρᾶτε γάρ, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὸ πρᾶγμα, οἷ προελήλυθεν ἀσελγείας ἄνθρωπος, ὃς οὐδ' αἵρεσιν ὑμῖν δίδωσι τοῦ πράττειν ἢ ἄγειν ἡσυχίαν, ἀλλ' ἀπειλεῖ καὶ λόγους ὑπερηφάνους, ὥς φασι λέγει, καὶ οὐχ οἷός ἐστιν, ἔχων ἃ κατέστραπται, μένειν ἐπὶ τούτων, ἀλλ' ἀεί τι προσπεριβάλλεται, καὶ κύκλῳ πανταχῆ μέλλοντας ἡμᾶς καὶ καθημένους περιστοιχίζεται. Πότ' οὖν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πότε ἃ χρὴ πράξετε; ἐπειδὰν τί γένηται; Ἐπειδὰν, νὴ Δί', ἀνάγκη τις ᾖ. Νῦν δὲ τί χρὴ τὰ γιγνόμενα ἡγεῖσθαι; ἐγὼ μὲν γὰρ οἴομαι τοῖς ἐλευθέροις μεγίστην ἀνάγκην τὴν ὑπὲρ τῶν πραγμάτων αἰσχύνην εἶναι. Ἢ βούλεσθε, εἰπέ μοι, περιιόντες αὐτῶν πυνθάνεσθαι κατὰ τὴν ἀγοράν· Λέγεταί τι καινόν; Γένοιτο γὰρ ἄν τι καινότερον ἢ Μακεδὼν ἀνὴρ Ἀθηναίους καταπολεμῶν καὶ τὰ τῶν Ἑλλήνων διοικῶν; Τέθνηκε Φίλιππος; — Οὐ μὰ Δί', ἀλλ' ἀσθενεῖ. Τί δ' ὑμῖν διαφέρει, καὶ γάρ, ἂν οὗτός τι πάθῃ, ταχέως ὑμεῖς ἕτερον Φίλιππον ποιήσετε. *Ire Philippique*, c. III.

2. HOR. *A. P.* v. 323.

3. *Énéide*, VI, v. 848.

Salluste fait un beau portrait des mœurs de l'ancienne Rome, en avouant qu'elle négligeoit les lettres. *Prudentissumus quisque maxume negotiosus erat; ingenium nemo sine corpore exercebat; optumus quisque facere quam dicere, sua ab aliis bene facta laudari quam ipse aliorum narrare malebat*[1].

Il faut néanmoins avouer, suivant le rapport de Tite-Live, que l'éloquence nerveuse[2] et populaire étoit déjà bien cultivée à Rome dès le temps de Manlius[3]. Cet homme, qui avoit sauvé le Capitole contre les Gaulois, vouloit soulever le Peuple contre le gouvernement. *Quousque tandem*, dit-il, *ignorabitis vires vestras, quas natura ne belluas quidem ignorare voluit? Numerate saltem quot ipsi sitis... Tamen acrius crederem vos pro libertate quam illos pro dominatione certaturos.. Quousque me circumspectabitis? Ego quidem nulli vestrûm deero, etc.*[4] Ce puissant orateur enlevoit tout le Peuple pour se procurer l'impunité, en tendant les mains vers le Capitole, qu'il avoit sauvé autrefois. On ne put obtenir sa mort de la multitude, qu'en le menant dans un bois sacré, d'où il ne pouvoit plus montrer le Capitole aux citoyens. *Apparuit tribunis*, dit Tite-Live, *nisi oculos quoque hominum liberassent ab tanti memoria decoris; nunquam fore in præoccupatis beneficio animis vero crimini locum.... Ibi crimen valuit, etc.*[5] Chacun sait combien l'éloquence des Grac-

1. *Catilina*, c. VIII.

2. Expression toute latine (*nervi orationis*), pour dire une éloquence forte et mâle, sans recherche et sans apprêt. En latin *nervosus* est opposé souvent à *lenis* ou à *lævis*. Dans Cicéron (*Brutus*, c. XLVIII), *Lenitas C. Julii sine nervis*. Dans Horace (*A. P.* v. 26), *Sectantem lævia nervi deficiunt*. Voy. plus haut, p. 4, note 2.

3. Tite-Live n'attribue point à M. Manlius le mérite de l'éloquence; le discours qu'il lui prête n'est qu'une invention de l'historien, pour rendre son récit plus animé et plus dramatique. Le premier Romain qui paraisse avoir recherché et obtenu la réputation d'homme éloquent, est Appius Claudius Cæcus, qui vivait un siècle après Manlius. (Voy. Tite-Live, X, 19 et 22; Cicéron, *Brutus*, c. XIV et XVI.

4. TITE-LIVE, VI, 18.

5. *Ibid.* c. 20.

ques[1] causa de trouble. Celle de Catilina[2] mit la République dans le plus grand péril. Mais cette éloquence ne tendoit qu'à persuader, et à émouvoir les passions. Le bel esprit n'y étoit d'aucun usage. Un déclamateur fleuri n'auroit eu aucune force dans les affaires.

Rien n'est plus simple que Brutus, quand il se rend supérieur à Cicéron, jusqu'à le reprendre et à le confondre. « Vous demandez, lui dit-il, la vie à Octave. « Quelle mort seroit aussi funeste? Vous montrez par « cette demande que la tyrannie n'est pas détruite, et « qu'on n'a fait que changer de tyran. Reconnoissez vos « paroles. Niez, si vous l'osez, que cette prière ne convient qu'à un roi à qui elle est faite par un homme « réduit à la servitude. Vous dites que vous ne lui demandez qu'une seule grace, savoir, qu'il veuille bien « sauver la vie des citoyens qui ont l'estime des honnêtes gens et de tout le peuple Romain. Quoi donc, « à moins qu'il ne le veuille, nous ne serons plus? Mais « il vaut mieux n'être plus que d'être par lui. Non, « je ne crois point que tous les Dieux soient déclarés « contre le salut de Rome, jusqu'au point de vouloir « qu'on demande à Octave la vie d'aucun citoyen, en- « core moins celle des libérateurs de l'univers...... O « Cicéron, vous avouez qu'Octave a un tel pouvoir, et « vous êtes de ses amis! Mais si vous m'aimez, pouvez- « vous désirer de me voir à Rome, lorsqu'il faudroit « me recommander à cet enfant, afin que j'eusse la permission d'y aller? Quel est donc celui que vous re- « merciez de ce qu'il souffre que je vive encore? Faut-il « regarder comme un bonheur, de ce qu'on demande

1. Les deux premières éditions ont également cette singulière faute d'impression, *des Grecs*.

2. Catilina figure assez mal à propos dans cette esquisse un peu légère de l'Éloquence romaine : on ne voit nulle part qu'il ait été bien redoutable par la parole : faut-il tant d'éloquence pour entraîner des scélérats? Salluste dit seulement, dans le portrait de ce personnage (c. V) : *satis eloquentiæ, sapientiæ parum*.

« cette grace à Octave plutôt qu'à Antoine?... C'est cette « foiblesse et ce désespoir, que les autres ont à se re- « procher comme vous, qui ont inspiré à César l'ambi- « tion de se faire roi..... Si nous nous souvenions que « nous sommes Romains,... ils n'auroient pas eu plus « d'audace pour envahir la tyrannie, que nous de cou- « rage pour la repousser.... O vengeur de tant de cri- « mes, je crains que vous n'ayez fait que retarder un « peu notre chûte. Comment pouvez-vous voir ce que « vous avez fait? etc.[1] » Combien ce discours seroit-il énervé, indécent et avili, si on y mettoit des pointes et des jeux d'esprit? Faut-il que les hommes chargés de parler en apôtres recueillent avec tant d'affectation les fleurs que Démosthène, Manlius[2] et Brutus ont foulées aux pieds? Faut-il croire que les ministres évangéliques sont moins sérieusement touchés du salut éternel des peuples que Démosthène ne l'étoit de la liberté de sa patrie, que Manlius n'avoit d'ambition pour séduire la multitude, que Brutus n'avoit de courage pour aimer mieux la mort qu'une vie due au tyran?

J'avoue que le genre fleuri a ses graces; mais elles sont déplacées dans les discours où il ne s'agit point

1. « Commendas nostram salutem illi; quæ morte qua non perniciosior? ut prorsus præ te feras non sublatam dominationem, sed dominum commutatum esse. Verba tua recognosce, et aude negare servientis adversus regem istas esse preces. Unum ais esse, quod ab eo postuletur et exspectetur: ut eos cives, de quibus viri boni populusque romanus bene existimet, salvos velit. Quid, si nolit, non erimus? Atqui non esse quam esse per illum præstat. Ego mediusfidius non existimo tam omnes deos aversos esse a salute populi romani, ut Octavius orandus sit pro salute cujusquam civis, non dicam pro liberatoribus orbis terrarum... Hoc tu, Cicero, posse fateris Octavium, et illi amicus es? aut, si me carum habes, vis Romæ videri, quum, ut ibi esse possem, commendandus puero illi fuerim? Cui quid agis gratias, si, ut nos salvos esse velit et patiatur, rogandum putas? An hoc pro beneficio habendum est, quod se quam Antonium esse maluerit, a quo ista petenda essent?... Ista vero imbecillitas et desperatio, cujus culpa non magis in te residet quam in omnibus aliis, et Cæsarem in cupiditatem regni impulit.... Quod si Romanos nos esse meminissemus, non audacius dominari cuperent postremi homines, quam id nos prohiberemus... Tu quidem consularis et tantorum scelerum vindex (quibus oppressis vereor ne in breve tempus dilata sit abs te pernicies), qui potes intueri quæ gesseris?... » *Ad Brut.* epist. XVI. Le passage est beau, mais l'authenticité de cette lettre est très-contestée.

2. On a vu que Manlius ne peut compter comme orateur, et que Tite-Live même n'a pas songé à le donner pour tel.

d'un jeu d'esprit plein de délicatesse, et où les grandes passions doivent parler. Le genre fleuri n'atteint jamais au sublime. Qu'est-ce que les anciens auroient dit d'une tragédie où Hécube auroit déploré ses malheurs par des pointes? La vraie douleur ne parle point ainsi. Que pourroit-on croire d'un prédicateur qui viendroit montrer aux pécheurs le jugement de Dieu pendant sur leur tête, et l'enfer ouvert sous leurs pieds, avec les jeux de mots les plus affectés?

Il y a une bienséance à garder pour les paroles, comme pour les habits. Une veuve désolée ne porte point le deuil avec beaucoup de broderie, de frisure et de rubans. Un missionnaire apostolique ne doit point faire de la parole de Dieu une parole vaine et pleine d'ornements affectés. Les Païens mêmes auroient été indignés de voir une comédie si mal jouée.

Ut ridentibus arrident, ita flentibus adflent
Humani vultus. Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi; tunc tua me infortunia lædent,
Telephe vel Peleu : male si mandata loqueris,
Aut dormitabo aut ridebo. Tristia mœstum
Vultum verba decent[1].

Il ne faut pas faire à l'Éloquence[2] le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole, dont un déclamateur se sert pour imposer à la foible imagination de la multi-

1. Hor. *A. P.* v. 101.

2. Ce passage est sans contredit un des plus beaux qu'il y ait dans la Lettre; on y trouve toute l'ame et tout l'esprit de Fénelon; mais on peut penser aussi qu'il assigne à l'Éloquence un but plus idéal que réel, quand il en fait un art destiné *à rendre les hommes bons et heureux*. Il suffit de dire avec S. Augustin (*Conf.* I, xvi, 26), qu'elle sert principalement à persuader la vérité et à exprimer nos pensées : « Rebus persuadendis sententiisque explicandis maxime necessaria. » Le bon ou le mauvais usage qu'on en fait est indépendant de l'art même, et si l'on peut dire de l'éloquence d'un sophiste qu'elle n'est pas l'Éloquence, c'est parce qu'elle manque le but principal de cet art, à savoir, qu'elle ne persuade personne, quelque plaisir qu'elle fasse. « Hæc non est eloquentia, dit encore S. Augustin, sed quædam sophistica et maligna professio, quæ sibi proponit non ex animo, sed ex contentione vel commodo, pro omnibus et contra omnia dicere. » (*Contra Cresconium*, I, ii, 3.) — Dans le *IIe Dialogue sur l'Eloquence:* « Je vois bien... que l'Éloquence n'est point une invention frivole pour éblouir les hommes par des discours brillants; c'est un art très-sérieux et très-utile à la morale. »

ude, et pour trafiquer de la parole. C'est un art très-sérieux, qui est destiné à instruire, à réprimer les passions, à corriger les mœurs, à soutenir les lois, à diriger les délibérations publiques[1], à rendre les hommes bons et heureux. Plus un déclamateur feroit d'efforts pour m'éblouir par les prestiges de son discours, plus je me révolterois contre sa vanité. Son empressement pour faire admirer son esprit me paroîtroit le rendre indigne de toute admiration. Je cherche un homme sérieux, qui me parle pour moi et non pour lui, qui veuille mon salut, et non sa vaine gloire. L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu[2]. Rien n'est plus méprisable qu'un parleur de métier, qui fait de ses paroles ce qu'un charlatan fait de ses remèdes.

Je prends pour juges de cette question les Païens mêmes. Platon ne permet dans sa République[3] aucune musique avec les tons efféminés des Lydiens. Les Lacédémoniens excluoient de la leur tous les instruments trop composés, qui pouvoient amollir les cœurs. L'harmonie qui ne va qu'à flatter l'oreille n'est qu'un amusement de gens foibles et oisifs; elle est indigne d'une république bien policée. Elle n'est bonne qu'autant que les sons y conviennent au sens des paroles, et que les paroles y inspirent des sentiments vertueux. La Peinture, la Sculpture, et les autres beaux-arts doivent avoir le même but. L'Éloquence doit, sans doute, entrer dans le même dessein. Le plaisir n'y doit être mêlé que pour faire le contre-poids des mauvaises passions, et pour rendre la vertu aimable.

1. Comparez le tableau des grands effets de l'Éloquence politique, dans Cicéron, *de Orat.* I, 8.

2. Le fonds de cette belle et éloquente pensée est dans cette phrase de S. Augustin : « Eloquentia facultas dicendi est, congruenter explicans quæ sentimus : qua tunc utendum est, quum recta sentimus. » (*c. Crescon.* I, 1, 2.)

3. Ce qui suit est un résumé des idées platoniciennes, déjà exposées par Fénelon dans le *Ier Dialogue sur l'Eloquence.*

Je voudrois qu'un orateur se préparât longtemps en général [1], pour acquérir un fonds de connoissances, et pour se rendre capable de faire de bons ouvrages. Je voudrois que cette préparation générale le mît en état de se préparer moins pour chaque discours particulier. Je voudrois qu'il fût naturellement très-sensé, et qu'il ramenât tout au bon sens [2]; qu'il fît de solides études; qu'il s'exerçât à raisonner avec justesse et exactitude, se défiant de toute subtilité. Je voudrois qu'il se défiât [3] de son imagination, pour ne se laisser jamais dominer par elle, et qu'il fondât chaque discours sur un principe indubitable, dont il tireroit les conséquences naturelles [4].

Scribendi recte sapere est et principium et fons :
Rem tibi Socraticæ poterunt ostendere chartæ,
Verbaque provisam rem non invita sequentur.
Qui didicit patriæ quid debeat, et quid amicis, etc. [5]

D'ordinaire un déclamateur fleuri ne connoît point les principes d'une saine philosophie, ni ceux de la doctrine évangélique pour perfectionner les mœurs. Il ne veut que des phrases brillantes et que des tours ingénieux. Ce qui lui manque le plus est le fond des choses [6]. Il sait parler avec grace, sans savoir ce qu'il

1. Voir les mêmes idées et presque les mêmes termes, avec plus de développement, dans le *Ier Dial. sur l'Eloquence,* à la fin. Fénelon se répète quelquefois dans ses ouvrages; il le pouvait d'autant mieux ici que ces *Dialogues* n'étaient pas connus, ni destinés par lui à l'impression.

2. Comme Démosthène, qui est en ce point surtout le plus grand des orateurs. « Dicendi omnis ratio, dit Cicéron, in medio posita, communi quodam in usu, atque in hominum more et sermone versatur : ut in ceteris id maxime excellat, quod longissime sit ab imperitorum intelligentia sensuque disjunctum, in dicendo autem vitium vel maximum sit a vulgari genere orationis atque a consuetudine communis sensus abhorrere. » *De Orat.* I, 3.

3. *Se défiant... qu'il se défiât,* répétition peu élégante. Ces négligences et d'autres semblables montrent que cette *Lettre* a été écrite avec une certaine précipitation, dont Fénelon fait l'aveu au commencement.

4. Ce précepte est exposé avec plus de détails à la page suivante.

5. Hor. *A. P.* v. 309.

6. Fénelon revient à plusieurs reprises dans les *Dialogues,* surtout dans le IIIe, sur le manque de fonds de la plupart des prédicateurs. Il veut qu'on enseigne avec suite, non-seulement la morale chrétienne, mais aussi la

faut dire. Il énerve les plus grandes vérités par un tour vain et trop orné.

Au contraire, le véritable orateur [1] n'orne son discours que de vérités lumineuses, que de sentiments nobles, que d'expressions fortes et proportionnées à ce qu'il tâche d'inspirer. Il pense, il sent, et la parole suit. *Il ne dépend point des paroles*, dit S. Augustin, *mais les paroles dépendent de lui* [2]. Un homme qui a l'ame forte et grande, avec quelque facilité naturelle de parler, et un grand exercice, ne doit jamais craindre que les termes lui manquent. Ses moindres discours auront des traits originaux, que les déclamateurs fleuris ne pourront jamais imiter. Il n'est point esclave des mots; il va droit à la vérité. Il sait que la passion est comme l'ame de la parole. Il remonte d'abord au premier principe sur la matière qu'il veut débrouiller. Il met ce principe dans son vrai point de vue; il le tourne et le retourne, pour y accoutumer ses auditeurs les moins pénétrants. Il descend jusqu'aux dernières conséquences par un enchaînement court et sensible. Chaque vérité est mise en sa place par rapport au tout. Elle prépare, elle amène, elle appuie une autre vérité, qui a besoin de son secours. Cet arrangement sert à éviter les répétitions qu'on peut épargner au lecteur. Mais il ne retranche aucune des répétitions par lesquelles il est essentiel de ramener souvent l'auditeur au point qui décide lui seul de tout.

Il faut lui montrer souvent la conclusion dans le

doctrine et l'histoire de la Religion. Compar. Rollin, *Traité des Études*, l. IV, ch. II, art. II, § 2, à la fin.

1. Les traits principaux de cette peinture du véritable orateur se trouvent déjà dans les *Dialogues*, mais nulle part ils n'y sont réunis avec tant d'imagination et de force. Tout ce qui suit est écrit avec une verve, un feu, une aisance incomparables; tout y est pur et lumineux : c'est l'esprit de Fénelon dans toute sa beauté.

2. « In ipso sermone malit rebus placere quam verbis; nec æstimet dici melius, nisi quod dicitur verius; nec doctor verbis serviat, sed verba doctori. » *De Doctr. christ.* IV, XXVIII, 61. Compar. Quintilien, VIII, III, 6 et 13.

principe. De ce principe, comme du centre, se répand la lumière sur toutes les parties de cet ouvrage, de même qu'un peintre place dans son tableau le jour, en sorte que d'un seul endroit il distribue à chaque objet son degré de lumière [1]. Tout le discours est un; il se réduit à une seule proposition mise au plus grand jour par des tours variés. Cette unité de dessein fait qu'on voit d'un seul coup d'œil l'ouvrage entier, comme on voit de la place publique d'une ville toutes les rues et toutes les portes, quand toutes les rues sont droites, égales et en symétrie [2]. Le discours est la proposition développée : la proposition est le discours en abrégé.

Denique sit quodvis simplex duntaxat et unum [3].

Quiconque ne sent pas la beauté et la force de cette unité et de cet ordre n'a encore rien vu au grand jour : il n'a vu que des ombres dans la caverne de Platon [4]. Que diroit-on d'un architecte qui ne sentiroit aucune différence entre un grand palais, dont tous les bâtiments seroient proportionnés pour former un tout dans le même dessein, et un amas confus de petits édifices qui ne feroient point un vrai tout, quoiqu'ils fussent les uns auprès des autres? Quelle comparaison entre le Colisée et une multitude confuse de maisons irrégulières d'une ville? Un ouvrage n'a une véritable

1. Plus loin, p. 92 et 93, l'art de la composition historique est développé d'une manière et dans des termes semblables.

2. Cette comparaison semble plus ingénieuse qu'exacte; elle donne l'idée d'une disposition trop régulière pour n'être pas un peu artificielle. Dans le *IIe Dial. sur l'Eloquence*, Fénelon parle d'un certain ordre du discours, plus naturel, moins apparent, et pour ainsi dire moins géométrique, qui est peut-être plus agréable, et plus conforme à ce que demande Horace dans les vers cités plus bas : *Ordinis hæc virtus*, etc.

3. Hor. *A. P.* v. 23.

4. Allusion à l'allégorie qui se trouve au commencement du VIIe livre de la *République*, où Platon compare les hommes dont la Philosophie n'a pas encore éclairé l'ignorance, à des prisonniers enchaînés au fond d'une caverne, le dos tourné à la lumière, et ne pouvant connaître rien de ce qui est entre le jour et eux, que par le passage des ombres projetées sur la paroi à demi éclairée de la caverne, qu'ils ont devant les yeux. Dans la *VIe Lettre sur la Religion*, Fénelon dit encore : « Tous les autres hommes passent leur vie dans la caverne de Platon à ne voir que des ombres. » — Dans la belle édition de

unité, que quand on ne peut en rien ôter sans couper dans le vif. Il n'a un véritable ordre, que quand on ne peut en déplacer aucune partie sans affoiblir, sans obscurcir, sans déranger le tout. C'est ce qu'Horace explique parfaitement :

...nec lucidus ordo.
Ordinis hæc virtus erit et venus, aut ego fallor,
Ut jam nunc dicat jam nunc debentia dici,
Pleraque differat et præsens in tempus omittat[1].

Tout auteur qui ne donne point cet ordre à son discours ne possède pas assez sa matière : il n'a qu'un goût imparfait, et qu'un demi-génie. L'ordre est ce qu'il y a de plus rare dans les opérations de l'esprit. Quand l'ordre, la justesse, la force et la véhémence se trouvent réunis, le discours est parfait. Mais il faut avoir tout vu, tout pénétré, et tout embrassé, pour savoir la place précise de chaque mot. C'est ce qu'un déclamateur, livré à son imagination, et sans science, ne peut discerner.

Isocrate est doux, insinuant, plein d'élégance ; mais peut-on le comparer à Homère[2]? Allons plus loin. Je ne crains pas de dire que Démosthène me paroît supérieur à Cicéron[3]. Je proteste que personne n'admire Cicéron plus que je fais. Il embellit tout ce qu'il touche ; il fait honneur à la parole ; il fait des mots ce qu'un

1787, et dans celle de 1824, on a laissé échapper cette faute ridicule, *la caverne de Pluton*, qui n'est point dans les deux premières.

1. HOR. *A. P.* v. 41.

2. Fénelon se montre ici plus juste envers Isocrate que dans les *Dialogues sur l'Eloquence*. Quant à le comparer à Homère, c'est à quoi on n'a jamais songé : mais Fénelon se rappelait sans doute, en écrivant ces mots, un passage de son *IIe Dialogue*, où l'un des interlocuteurs semble établir entre Homère et Isocrate un parallèle peu sérieux, à propos de l'*Éloge d'Helène* du rhéteur.

3. Comparez l'éloge de Démosthène, qui est dans le *Ier Dial. sur l'Éloquence*, et un beau passage sur les Discours de Cicéron, au commencement du *IIe Dialogue*. Voyez aussi dans Rollin, *Traité des Études*, l. IV, ch. I, art. I, § 3, *Jugement des anciens sur Démosthène*, et § 4, *De l'éloquence de Cicéron comparée avec celle de Démosthène*. Le parallèle des deux orateurs a encore été traité par Fénelon dans un des *Dialogues des Morts* (le XXXIIe dans l'édit. de M. Jullien, p. 116) ; et chez les anciens, par Quintilien, *Inst. Or.* X, I, 106, et par Longin, *Tr. du Sublime*, sect. XII ; ch. X de la trad. franç.

autre n'en sauroit faire; il a je ne sais combien de sortes d'esprit. Il est même court et véhément toutes les fois qu'il veut l'être, contre Catilina, contre Verrès, contre Antoine : mais on remarque quelque parure dans son discours; l'art y est merveilleux, mais on l'entrevoit; l'orateur, en pensant au salut de la République, ne s'oublie pas, et ne se laisse point oublier. Démosthène paroît sortir de soi, et ne voir que la patrie. Il ne cherche point le beau; il le fait sans y penser. Il est au-dessus de l'admiration. Il se sert de la parole, comme un homme modeste de son habit pour se couvrir. Il tonne, il foudroie [1]; c'est un torrent qui entraîne tout. On ne peut le critiquer, parce qu'on est saisi. On pense aux choses qu'il dit, et non à ses paroles. On le perd de vue : on n'est occupé que de Philippe qui envahit tout. Je suis charmé de ces deux orateurs; mais j'avoue que je suis moins touché de l'art infini et de la magnifique éloquence de Cicéron, que de la rapide simplicité de Démosthène.

L'art se décrédite lui-même; il se trahit en se montrant. « Isocrate, dit Longin, est tombé.... dans une faute de petit écolier.... Et voici par où il débute : *Puisque le discours a naturellement la vertu de rendre les choses grandes petites, et les petites grandes; qu'il sait donner les graces de la nouveauté aux choses les plus vieilles, et qu'il fait paroître vieilles celles qui*

1. C'est ce qu'Aristophane dit de Périclès dans les *Acharniens*, v. 530 :

Ἐντεῦθεν ὀργῇ Περικλέης οὑλύμπιος
Ἤστραπτεν, ἐβρόντα, ξυνεκύκα τὴν Ἑλλάδα.

Cicéron dit dans l'*Orator*, c. IX : « Qui (Pericles) si tenui genere uteretur, nunquam ab Aristophane poeta fulgere, tonare, permiscere Græciam dictus esset. » Et La Fontaine, dans une épître dédicatoire au Procureur-général Achille de Harlay :

L'ennemi de Philippe est semblable au tonnerre;
Il frappe, il surprend, il atterre :
Cet homme et la raison, à mon sens, ne font qu'un.
(*OEuvres complètes*, édit. de 1827, t. VI, p. 359.)

Longin (sect. XII) : Ὁ μὲν ἡμέτερος διὰ τὸ μετὰ βίας ἕκαστα, ἔτι δὲ τάχους, ῥώμης, δεινότητος, οἷον καίειν τε ἅμα καὶ διαρπάζειν, σκηπτῷ τινι παρεικάζοιτ' ἂν ἢ κεραυνῷ. Comparez Plutarque, *Vie de Démosthène*, ch. XVIII.

sont nouvellement faites[1]. Est-ce ainsi, dira quelqu'un, ô Isocrate, que vous allez changer toutes choses à l'égard des Lacédémoniens et des Athéniens? En faisant de cette sorte l'éloge du discours, il fait proprement un exorde pour exhorter ses auditeurs à ne rien croire de ce qu'il leur va dire[2]. » En effet, c'est déclarer au monde que les orateurs ne sont que des sophistes, tels que le Gorgias de Platon[3] et que les autres rhéteurs de la Grèce, qui abusoient de la parole pour imposer au peuple.

Si l'Éloquence demande que l'Orateur soit homme de bien[4], et cru tel, pour toutes les affaires les plus profanes, à combien plus forte raison doit-on croire ces paroles de S. Augustin sur les hommes qui ne doivent parler qu'en apôtres? *Celui-là parle avec sublimité, dont la vie ne peut être exposée à aucun mépris.* Que peut-on espérer des discours d'un jeune homme, sans fonds d'étude, sans expérience, sans réputation acquise, qui se joue de la parole, et qui veut peut-être faire fortune dans le ministère où il s'agit d'être pauvre avec Jésus-Christ, de porter la croix avec lui, en se renonçant, et de vaincre les passions des hommes pour les convertir[5]?

Je ne puis me résoudre à finir cet article sans dire un mot de l'éloquence des Pères[6]. Certaines personnes éclairées ne leur font pas une exacte justice. On en juge par quelque métaphore dure de Tertullien, par quelque période enflée de S. Cyprien, par quelque endroit

1. Cette phrase d'Isocrate se trouve au commencement du *Panégyrique* (n. 8; p. 42); Longin l'a citée peu exactement, et elle peut se prendre dans un meilleur sens. On ne doit pas juger Isocrate par ce peu de mots de Longin, quoi qu'en ait dit Fénelon dans le *Ier Dial. sur l'Eloquence*.

2. *Du Sublime*, sect. XXXVIII, ch. XXXI, dans la trad. de Boileau.

3. Voyez l'analyse du *Gorgias* de Platon, dans le *Ier Dialogue*.

4. Allusion au mot de Caton l'ancien, *Orator, vir bonus, dicendi peritus.*

5. Voy. la note 3 de la page 35.

6. Ce qui suit n'est guère qu'un abrégé de ce que Fénelon a écrit sur l'éloquence des Pères, dans le *IIIe Dialogue sur l'Eloquence*.

obscur de S. Ambroise, par quelque antithèse subtile et rimée de S. Augustin, par quelque jeu de mots de S. Pierre Chrysologue. Mais il faut avoir égard au goût dépravé des temps où les Pères ont vécu. Le goût commençoit à se gâter à Rome peu de temps après celui d'Auguste. Juvénal a moins de délicatesse qu'Horace; Sénèque le tragique et Lucain ont une enflure choquante. Rome tomboit; les études d'Athènes même étoient déchues, quand saint Basile et saint Grégoire de Nazianze y allèrent. Les raffinements d'esprit avoient prévalu. Les Pères, instruits par les mauvais rhéteurs de leur temps, étoient entraînés dans le préjugé universel. C'est à quoi les sages mêmes ne résistent presque jamais. On ne croyoit pas qu'il fût permis de parler d'une façon simple et naturelle. Le monde étoit, pour la parole, dans l'état où il seroit pour les habits, si personne n'osoit paroître vêtu d'une belle étoffe, sans la charger de la plus épaisse broderie. Suivant cette mode, il ne falloit point parler, il falloit déclamer. Mais si on veut avoir la patience d'examiner les écrits des Pères, on y verra des choses d'un grand prix. Saint Cyprien a une magnanimité, et une véhémence, qui ressemble à celle de Démosthène. On trouve dans S. Chrysostome un jugement exquis, des images nobles, une morale sensible et aimable. S. Augustin est tout ensemble sublime et populaire; il remonte aux plus hauts principes par les tours les plus familiers; il interroge; il se fait interroger; il répond. C'est une conversation entre lui et son auditeur; les comparaisons viennent à propos dissiper tous les doutes; nous l'avons vu descendre jusqu'aux dernières grossièretés de la populace pour la redresser. S. Bernard a été un prodige dans un siècle barbare[1]. On trouve en lui de la délicatesse, de

1. S. Bernard naquit en 1091, près de Dijon; il mourut à Clairvaux, le 20 août 1153. Voir la notice de sa vie et de ses ouvrages, par M. Daunou, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XIII, p. 130-235. — « Nul homme, dit Garat, n'a exercé sur son siècle un empire aussi extraordinaire.



l'élévation, du tour, de la tendresse, et de la véhémence. On est étonné de tout ce qu'il y a de beau et de grand dans les Pères, quand on connoît les siècles où ils ont écrit. On pardonne à Montaigne des expressions gasconnes, et à Marot un vieux langage; pourquoi ne veut-on point passer aux Pères l'enflure de leur temps, avec laquelle on trouveroit des vérités précieuses, et exprimées par les traits les plus forts?

Mais il ne m'appartient pas de faire ici l'ouvrage qui est réservé à quelque savante main [1]; il me suffit de proposer en gros ce qu'on peut attendre de l'auteur d'une excellente Rhétorique. Il peut embellir son ouvrage en imitant Cicéron par le mélange des exemples avec les préceptes. *Les hommes qui ont un génie pénétrant et rapide*, dit S. Augustin, *profitent plus facilement dans l'éloquence en lisant les discours des hommes éloquents, qu'en étudiant les préceptes mêmes de l'art* [2].

Entraîné vers la vie solitaire et religieuse par un de ces sentiments impérieux qui n'en laissent pas d'autre dans l'âme, il alla prendre sur l'autel toute la puissance de la religion. Lorsque, sortant de son désert, il paraissait au milieu des peuples et des cours, les austérités de sa vie, empreintes sur des traits où la nature avait répandu la grace et la beauté, remplissaient toutes les ames d'amour et de respect. Éloquent dans un siècle où le pouvoir et le charme de la parole étaient absolument inconnus, il triomphait de toutes les hérésies dans les conciles, il faisait fondre en larmes les peuples au milieu des campagnes et des places publiques : son éloquence paraissait un des miracles de la Religion qu'il prêchait. Enfin l'Église, dont il était la lumière, semblait recevoir les volontés divines par son entremise. Les rois et leurs ministres, à qui il ne pardonnait jamais ni un vice, ni un malheur public, s'humiliaient sous ses réprimandes comme sous la main de Dieu même; et les peuples, dans leurs calamités, allaient se ranger autour de lui, comme ils vont se jeter au pied des autels. » (*Eloge de Suger.*) Comparez Fleury, *VIII*e *Disc. sur l'Hist. ecclésiastique*, n. IV; Bossuet, *Sermon sur l'Unité de l'Église*, 2e point. Voir aussi les beaux panégyriques de S. Bernard par Bossuet et par Fénelon.

1. Fénelon n'a donné qu'une esquisse, mais large, animée, et bien supérieure aux arides et lourds traités de Rhétorique alors en usage. Il a essayé le premier d'introduire dans l'étude de l'Éloquence l'érudition et la critique littéraires, de substituer des vues originales et des jugements variés à la sécheresse des préceptes et à la monotonie des exemples classiques. Une telle rhétorique est celle qui conviendrait le mieux à notre temps. Rollin a exécuté en partie le plan indiqué par Fénelon, dans le 2e vol. du *Traité des Etudes*. Cependant cette *excellente Rhétorique* est encore à faire.

2. «Qui non solum sapienter, verum etiam eloquenter vult dicere, quoniam profecto plus proderit si utrumque potuerit, ad legendos vel audiendos et exercitatione imitandos eloquentes eum mitto libentius, quam magistris artis rhetoricæ vacare præcipio. » *De Doctr. christ.* IV, v, 8. Dans le *II*e *Dial.*

On pourroit faire une agréable peinture des divers caractères des orateurs, de leurs mœurs, de leurs goûts, et de leurs maximes. Il faudroit même les comparer ensemble, pour donner au lecteur de quoi juger du degré d'excellence de chacun d'entre eux.

V.

PROJET DE POÉTIQUE.

Une Poétique ne me paroîtroit pas moins à désirer qu'une Rhétorique. La Poésie est plus sérieuse et plus utile que le vulgaire ne le croit[1]. La Religion a consacré la Poésie à son usage dès l'origine du genre humain. Avant que les hommes eussent un texte d'écriture divine, les sacrés Cantiques, qu'ils savoient par cœur, conservoient la mémoire de l'origine du monde, et la tradition des merveilles de Dieu. Rien n'égale la magnificence et le transport des Cantiques de Moïse. Le Livre de Job est un poème plein des figures les plus hardies et les plus majestueuses. Le Cantique des Cantiques exprime avec grace et tendresse l'union mystérieuse de Dieu époux avec l'ame de l'homme, qui devient son épouse[2]. Les Psaumes seront l'admiration et la consolation de tous les siècles et de tous les peuples,

sur l'Eloquence, vers la fin : « La lecture des bons et des mauvais orateurs vous formera un goût plus sûr que toutes les règles. » Voltaire termine l'article *Éloquence*, dans le *Dictionnaire philosophique*, par ces mots : « Il y aurait encore bien des choses à dire sur l'Éloquence, mais les livres n'en disent que trop; et dans un siècle éclairé, le génie aidé des exemples en sait plus que n'en disent tous les maîtres. »

1. Comparez ce que dit Rollin, dans le *Traité des Études* (l. II, ch. I, art. I), de la nature et de l'origine de la Poésie.

2. « Le livre de Job, celui de David, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, et tous les autres Cantiques sacrés, sont des ouvrages poétiques pleins de figures, qui paroitroient hardies et violentes dans nos écrits, et qui sont ordinaires dans ceux de cette nation. Le Cantique des Cantiques est une pièce dramatique, où les sentiments passionnés de l'époux et de l'épouse sont exprimés d'une manière si tendre et si touchante, que nous en serions charmés, si ces expressions et ces figures avoient un peu plus de rapport avec notre génie, ou que nous pûssions nous défaire de cette injuste préoccupation qui nous fait désapprouver tout ce qui s'éloigne tant soit peu de nos mœurs. » HUET, *De l'origine des Romans.*

où le vrai Dieu sera connu et senti[1]. Toute l'Écriture est pleine de poésie dans les endroits même où l'on ne trouve aucune trace de versification.

D'ailleurs, la Poésie a donné au monde les premières lois. C'est elle qui a adouci les hommes farouches et sauvages, qui les a rassemblés des forêts où ils étoient épars et errants, qui les a policés, qui a réglé les mœurs, qui a formé les familles et les nations, qui a fait sentir les douceurs de la société, qui a rappelé l'usage de la raison, cultivé la vertu, et inventé les beaux-arts. C'est elle qui a élevé les courages pour la guerre, et qui les a modérés pour la paix.

Silvestres homines sacer interpresque Deorum
Cædibus et victu fœdo deterruit Orpheus;
Dictus ob hoc lenire tigres rabidosque leones;
Dictus et Amphion, Thebanæ conditor arcis,
Saxa movere sono testudinis et prece blanda
Ducere quo vellet. Fuit hæc sapientia quondam, etc.
. . . .
Sic honor et nomen divinis vatibus atque
Carminibus venit. Post hos insignis Homerus
Tyrtæusque mares animos in Martia bella
Versibus exacuit[2].

La parole animée par les vives images, par les grandes figures, par le transport des passions, et par le charme de l'harmonie, fut nommée le langage des Dieux. Les peuples les plus barbares mêmes n'y ont pas été insen-

1. Dans l'Approbation donnée au livre du P. Lallemant, intitulé : *Le sens propre et littéral des Psaumes de David* (Paris, 1709, in-12), Fénelon dit, qu'on trouve dans les Psaumes « les plus vives et les plus magnifiques peintures, les expressions les plus fortes et les plus tendres, les traits les plus hardis et les plus originaux, et les charmes de la plus sublime poésie. » Et plus loin : « Les odes les plus admirées des poètes profanes, qui ne chantent que leurs dieux corrompus, et leurs vains héros, languissent et tombent dès qu'elles paroissent devant ces cantiques sacrés : c'est le vrai amour qui les a composés dans le cœur du Psalmiste... C'est le chant des Psaumes, ajoute-t-il, qui console l'Église ici-bas; elle s'assied en pleurant sur le bord des fleuves de Babylone, et elle ne soulage son cœur qu'en chantant les cantiques de Sion dans cette terre étrangère. Heureux ceux qui font sentir aux chrétiens cette consolation ! Heureux ceux qui travaillent à mettre en notre langue ces paroles de grace ! etc. »

2. Hor. *A. P.* v. 391 ; Boileau, *A. P.* ch. iv, v. 133 et suivants.

sibles. Autant qu'on doit mépriser les mauvais poètes[1], autant doit-on admirer et chérir un grand poète, qui ne fait point de la poésie un jeu d'esprit, pour s'attirer une vaine gloire, mais qui l'emploie à transporter les hommes en faveur de la sagesse, de la vertu et de la Religion.

Me sera-t-il permis de représenter ici ma peine sur ce que la perfection de la versification françoise me paroît presque impossible[2]? Ce qui me confirme dans cette pensée, est de voir que nos plus grands poètes ont fait beaucoup de vers foibles. Personne n'en a fait de plus beaux que Malherbe : combien en a-t-il fait qui ne sont guère dignes de lui[3]! Ceux mêmes d'entre nos poètes les plus estimables qui ont eu le moins d'inégalité, en ont fait assez souvent de raboteux, d'obscurs, et de languissants. Ils ont voulu donner à leur pensée un tour délicat, et il la faut chercher. Ils sont pleins d'épithètes forcées, pour attraper la rime[4]. En retranchant certains vers, on ne retrancheroit aucune beauté.

1. *Autant qu'on doit..., autant doit-on...,* forme un peu ancienne, mais encore très-usitée alors. Dans le *Télémaque,* livre IX, au commencement: « Autant que Minerve est au-dessus de Mars, autant une valeur discrète et prévoyante surpasse-t-elle un courage bouillant et farouche. » Dans l'*Hist. de l'Académie* par l'abbé d'Olivet, p. 33 : « Autant que les académiciens seront rigides et inexorables en cas pareils, autant l'Académie sera-t-elle florissante. » —L'édition de 1824 porte, *autant on doit mépriser*, supprimant le *que* mal à propos. Racine le garde habituellement; par exemple, dans *Athalie,* a. I, sc. 2 :

Autant que de David la race est respectée,
Autant de Jézabel la fille est détestée.

2. Voici encore un chapitre où sur bien des points on ne peut être d'accord avec Fénelon; il s'y montre rigoureux envers la versification française, moins peut-être par admiration exclusive de l'antiquité, que par un secret chagrin de n'avoir pu réussir dans la poésie. Il est remarquable que plusieurs de nos grands prosateurs ont témoigné d'un semblable dédain pour les vers français, par exemple, Pascal, et plus encore, Buffon et J. J. Rousseau.

3. Il est vrai; mais l'exemple de Malherbe, quoique excellent poète, est mal choisi, parce qu'il est venu à une époque où le langage poétique était corrompu, et presque entièrement à renouveler. Chez les Latins, Catulle et Lucrèce, pour avoir fait bien des vers rudes et prosaïques, en sont-ils moins admirables?

4. Critiques vagues, banales, et sans poids, répétées encore à la page 81

C'est ce qu'on remarqueroit sans peine, si on examinoit chacun de leurs vers en toute rigueur[1].

Notre versification perd plus, si je ne me trompe, qu'elle ne gagne par les rimes[2]. Elle perd beaucoup de variété, de facilité, et d'harmonie. Souvent la rime, qu'un poète va chercher bien loin, le réduit à allonger et à faire languir son discours : il lui faut deux ou trois vers postiches, pour en amener un dont il a besoin. On est scrupuleux pour n'employer que des rimes riches, et on ne l'est ni sur le fond des pensées et des sentiments, ni sur la clarté des termes, ni sur les tours naturels, ni sur la noblesse des expressions. La rime ne nous donne que l'uniformité des finales, qui est ennuyeuse, et qu'on évite dans la prose, tant elle est loin de flatter l'oreille. Cette répétition de syllabes finales lasse même dans les grands vers héroïques[3], où deux masculins sont toujours suivis de deux féminins.

1. Il ne faut examiner rien en toute rigueur : c'est le moyen de trouver tout mauvais.

> Les délicats sont malheureux :
> Rien ne sauroit les satisfaire.

2. Il n'est cependant pas d'avis d'abolir les rimes; il le dit plus loin, *sans elles notre versification tomberoit.* Ses observations contre la rime ne vont donc qu'à souhaiter qu'on se relâche un peu sur la rigueur de ses règles ; mais ces règles si difficiles n'ont jamais, quoi qu'on ait pu dire, embarrassé nos grands poètes. Elles ne sont un obstacle que pour la médiocrité, et à le prendre ainsi, tout ce que dit ici Fénelon est d'une piquante vérité. Mais doit-on se plaindre des difficultés de la rime, si elles nous ont épargné beaucoup de vers médiocres? — « Je suis persuadé, dit Voltaire, que la rime, irritant, pour ainsi dire, à tout moment le génie, lui donne autant d'élancements que d'entraves; qu'en le forçant de tourner sa pensée en mille manières, elle l'oblige aussi de penser avec plus de justesse, et de s'exprimer avec plus de correction. » *Dictionn. philosophique,* au mot *Epopée.*

3. « M. de Cambrai s'est trompé, quand il a assuré que nos vers à rime plate ennuyaient sûrement à la longue, et que l'harmonie des vers lyriques pouvait se soutenir plus longtemps. Cette opinion de M. de Fénelon a favorisé le mauvais goût de bien des gens qui, ne pouvant faire des vers, ont été bien aises de croire qu'on n'en pouvait réellement pas faire en notre langue. M. de Fénelon lui-même condamnait notre poésie, parce qu'il ne pouvait écrire qu'en prose; il n'avait nulle connaissance du rhythme et de ses différentes césures, ni de toutes les finesses qui varient la cadence de nos grands vers. Il y a bien paru, quand il a voulu être poète autrement qu'en prose. Ses vers sont fort au-dessous de ceux de Danchet. Cependant tous nos stériles partisans de la prose triomphent d'avoir dans leur parti

Il est vrai qu'on trouve plus d'harmonie dans les Odes et dans les Stances, où les rimes entrelacées ont plus de cadence et de variété. Mais les grands vers héroïques, qui demanderoient le son le plus doux, le plus varié, et le plus majestueux, sont souvent ceux qui ont le moins cette perfection.

Les vers irréguliers ont le même entrelacement de rimes que les Odes. De plus leur inégalité sans règle uniforme donne la liberté de varier leur mesure et leur cadence, suivant qu'on veut s'élever ou se rabaisser. M. de La Fontaine en a fait un très-bon usage.

Je n'ai garde néanmoins de vouloir abolir les rimes. Sans elles notre versification tomberoit. Nous n'avons point dans notre langue cette diversité de brèves et de longues, qui faisoit dans le grec et dans le latin la règle des pieds, et la mesure des vers. Mais je croirois qu'il seroit à propos de mettre nos poètes un peu plus au large sur les rimes, pour leur donner le moyen d'être plus exacts sur le sens et sur l'harmonie. En relâchant un peu sur la rime, on rendroit la raison plus parfaite; on viseroit avec plus de facilité au beau, au grand, au simple, au facile; on épargneroit aux plus grands poètes des tours forcés, des épithètes cousues, des pensées qui ne se présentent pas d'abord assez clairement à l'esprit[1].

L'exemple des Grecs et des Latins peut nous encourager à prendre cette liberté. Leur versification étoit sans comparaison moins gênante que la nôtre. La rime est plus difficile elle seule que toutes leurs règles en-

l'auteur du *Télémaque*, et vous disent hardiment qu'il y a dans nos vers une monotonie insupportable. Je conviens bien que cette monotonie est dans leurs écrits; mais j'ai assez d'amour-propre pour nier tout net qu'elle se trouve dans ceux de votre serviteur. » VOLTAIRE, *Lettre à M. de Cideville*, du 18 août 1731.

1. Si un peu plus d'aisance sur la rime devait produire d'aussi beaux effets, on aurait bien tort de s'y opposer; mais sans doute les véritables poètes trouveront toujours que la rime ne mérite pas qu'on lui fasse tant d'honneur, et qu'elle n'est qu'un jeu au prix des autres difficultés de la poésie française.

semble[1]. Les Grecs avoient néanmoins recours aux divers dialectes. De plus les uns et les autres avoient des syllabes superflues qu'ils ajoutoient librement, pour remplir leurs vers[2]. Horace se donne de grandes commodités pour la versification dans ses Satires, dans ses Épîtres, et même en quelques Odes[3]. Pourquoi ne chercherions-nous pas de semblables soulagements, nous dont la versification est si gênante, et si capable d'amortir le feu d'un bon poète?

La sévérité de notre langue contre presque toutes les inversions de phrases augmente encore infiniment la difficulté de faire des vers françois. On s'est mis à pure perte dans une espèce de torture pour faire un ouvrage. Nous serions tentés de croire qu'on a cherché le difficile, plutôt que le beau. Chez nous un poète a autant besoin de penser à l'arrangement d'une syllabe, qu'aux plus grands sentiments, qu'aux plus vives peintures, qu'aux traits les plus hardis[4]. Au contraire les anciens facilitoient par des inversions fréquentes les belles cadences, la variété, et les expressions passionnées. Les inversions se tournoient en grande figure, et tenoient l'esprit suspendu dans l'attente du merveilleux. C'est ce qu'on voit dans ce commencement d'Églogue :

> Pastorum musam Damonis et Alphesibœi,
> Immemor herbarum quos est mirata juvenca
> Certantes, quorum stupefactæ carmine lyncès,

1. Sans renvoyer à tous les auteurs qui ont écrit pour ou contre la rime, il suffit de rappeler que Boileau a, dans sa IIe Satire, badiné agréablement sur ses difficultés, et que dans le Ier chant de l'*Art Poétique* (v. 27 et suiv.), il a marqué son rôle et sa véritable valeur en vers parfaitement beaux, et qui répondent à tout.

2. Qu'on ouvre seulement le *Traité de Versification française* de M. Quicherat, au chapitre des Licences poétiques (p. 84-119 de la 2e édit.), on y verra que nos bons poètes n'ont pris guère moins de libertés que les autres.

3. Il est plus vrai de dire qu'Horace, Virgile, Tibulle, Ovide même, ont été plus scrupuleux que ceux qui les ont suivis, et que cette sévérité n'a pas fait tort à leur versification.

4. Il y a là encore plus d'exagération que dans tout ce qui précède.

Et mutata suos requierunt flumina cursus :
Damonis musam dicemus et Alphesibœi [1].

Otez cette inversion, et mettez ces paroles dans un arrangement de grammairien qui suit la construction de la phrase, vous leur ôterez leur mouvement, leur majesté, leur grace, et leur harmonie. C'est cette suspension qui saisit le lecteur. Combien notre langue est-elle timide et scrupuleuse en comparaison [2]! Oserions-nous imiter ce vers, où tous les mots sont dérangés?

Aret ager, vitio moriens sitit aeris herba [3].

Quand Horace veut préparer son lecteur à quelque grand objet, il le mène sans lui montrer où il va, et sans le laisser respirer :

Qualem ministrum fulminis alitem [4]...

J'avoue qu'il ne faut point introduire tout à coup dans notre langue un grand nombre de ces inversions. On n'y est point accoutumé; elles paroîtroient dures et pleines d'obscurité. L'Ode pindarique de M. Despréaux [5] n'est pas exempte, ce me semble, de cette imperfection. Je le remarque avec d'autant plus de liberté, que j'admire d'ailleurs les ouvrages de ce grand poète. Il faudroit choisir de proche en proche les inversions les plus douces et les plus voisines de celles que notre langue permet déjà [6]. Par exemple, toute notre nation a approuvé celles-ci :

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,

1. VIRG. *Égl.* VIII, v. 1.

2. Faut-il s'étonner que notre poésie soit moins riche en inversions que celle des anciens, puisque la langue même n'est pas constituée de manière à les admettre habituellement?

3. VIRG. *Egl.* VII, v. 57.

4. *Od.* IV, IV, v. 1.

5. L'Ode sur la prise de Namur, composée en 1693, et où Boileau s'est, dit-il, proposé pour but de justifier Pindare contre les attaques de Perrault, en tâchant de faire une ode en français à la manière du poète grec. On sait que le succès n'a pas répondu aux grands efforts que cette pièce lui a coûtés. L'imperfection que Fénelon y signale est une des moindres, et même peu sensible aujourd'hui.

6. Observation aussi juste que délicatement exprimée. Ce que demande

. . . .
Et tombent avec eux d'une chûte commune
Tous ceux que leur fortune
Faisoit leurs serviteurs[1].

Ronsard avoit trop entrepris tout à coup. Il avoit forcé notre langue par des inversions trop hardies et obscures ; c'étoit un langage cru et uniforme. Il y ajoutoit trop de mots composés, qui n'étoient point encore introduits dans le commerce de la nation. Il parloit françois en grec[2], malgré les François mêmes. Il n'avoit pas tort, ce me semble, de tenter quelque nouvelle route, pour enrichir notre langue, pour enhardir notre poésie, et pour dénouer notre versification naissante. Mais, en fait de langue, on ne vient à bout de rien sans l'aveu des hommes pour lesquels on parle. On ne doit jamais faire deux pas à la fois, et il faut s'arrêter, dès qu'on ne se voit pas suivi de la multitude. La singularité est dangereuse en tout : elle ne peut être excusée dans les choses qui ne dépendent que de l'usage.

L'excès choquant de Ronsard nous a un peu jetés dans l'extrémité opposée. On a appauvri, desséché, et gêné notre langue. Elle n'ose jamais procéder que suivant la méthode la plus scrupuleuse et la plus uniforme

Fénelon, Racine l'a exécuté avec un art exquis en mille endroits; en voici deux exemples remarquables, tirés de ses poésies lyriques. Le premier est une stance de l'*Idylle sur la Paix* (1685) :

Déjà grondoient les horribles tonnerres
Par qui sont brisés les remparts ;
Déjà marchoit devant les étendards
Bellone, les cheveux épars,
Et se flattoit d'éterniser les guerres
Que sa fureur souffloit de toutes parts.

L'autre, d'une douceur admirable, est pris du IIe Cantique :

Ainsi d'une voix plaintive
Exprimera ses remords
La pénitence tardive
Des inconsolables morts.

On trouve aussi dans les *Oraisons funèbres* de Bossuet de beaux modèles d'inversions en prose.

1. MALHERBE, Paraphrase du Psaume CXLV.

2. Souvenir du vers de Boileau,

Mais sa muse, en françois parlant grec et latin....

de la grammaire. On voit toujours venir d'abord un nominatif substantif, qui mène son adjectif comme par la main; son verbe ne manque pas de marcher derrière, suivi d'un adverbe qui ne souffre rien entre deux, et le régime appelle aussitôt un accusatif, qui ne peut jamais se déplacer. C'est ce qui exclut toute suspension de l'esprit, toute attention, toute surprise, toute variété, et souvent toute magnifique cadence[1].

Je conviens d'un autre côté qu'on ne doit jamais hasarder aucune locution ambiguë. J'irois même d'ordinaire, avec Quintilien, jusqu'à éviter toute phrase que le lecteur entend, mais qu'il pourroit ne pas en-

1. Nouvelle exagération : les constructions françaises n'ont point une régularité si rigoureuse et si uniforme. Notre langue a sa logique comme toutes les autres, une logique peut-être plus sévère: ce qui l'a fait appeler la langue de la raison; mais il suffit de lire une page de nos bons écrivains, et de Fénelon lui-même, pour reconnaître que les reproches qu'il lui fait ici sont injustes et outrés. Ce passage et ce qui précède se retrouve dans une des Lettres à La Motte, celle du 26 janv. 1714 : «... Les vers de nos Odes où les « rimes sont entrelacées ont une variété, une grace et une harmonie, que « nos vers héroïques ne peuvent égaler. Ceux-ci fatiguent l'oreille par leur « uniformité. Le Latin a une infinité d'inversions et de cadences; au contraire « le François n'admet presque aucune inversion de phrase : il procède tou- « jours méthodiquement par un nominatif, par un verbe, et par son régime. « La rime gène plus qu'elle n'orne les vers. Elle les charge d'épithètes; elle « rend souvent la diction forcée, et pleine d'une vaine parure. En allongeant « les discours, elle les affoiblit. Souvent on a recours à un vers inutile pour « en amener un bon. Il faut avouer que la sévérité de nos règles a rendu « notre versification presque impossible. Les grands vers sont presque tou- « jours ou languissants ou raboteux. J'avoue ma mauvaise délicatesse; ce « que je fais ici est plutôt ma confession que la censure des vers françois. « Je dois me condamner quand je critique ce qu'il y a de meilleur. La poésie « lyrique est, ce me semble, celle qui a le plus de grace dans notre lan- « gue, etc. » — Dans sa réponse (du 15 février), La Motte, qui se croyait un grand poète, essaie de défendre les vers français, et a l'air de plaider sa propre cause : « Je défère, dit-il, absolument à tout ce que vous « alléguez contre la versification françoise; j'avoue que la latine a de grands « avantages sur elle : la liberté de ses inversions, les mesures différentes, « l'absence même de la rime lui donne une variété qui manque à la nôtre. « Le malheur est qu'il n'y a point de remède, et qu'il ne nous reste plus qu'à « vaincre à force de travail l'obstacle que la sévérité de nos règles met à « la justesse et à la précision. Il me semble cependant que de cette difficulté « même, quand elle est surmontée, naît un plaisir très-sensible pour le lec- « teur. Quand il sent que la rime n'a point gêné le poète, que la mesure « tyrannique du vers n'a point amené d'épithètes inutiles, qu'un vers n'est « pas fait pour l'autre, qu'en un mot, tout est utile et naturel, il se mêle alors au plaisir que cause la beauté de la pensée un étonnement agréable ce que la contrainte ne lui a rien fait perdre; etc. » On ne sait qui s'a- le le plus, de Fénelon dans son excessive rigueur pour la poésie fran- , ou de La Motte dans la fatuité de sa bonne opinion.

tendre s'il ne suppléoit pas ce qui y manque[1]. Il faut une diction simple, précise et dégagée, où tout se développe de soi-même, et aille au-devant du lecteur. Quand un auteur parle au public, il n'y a aucune peine qu'il ne doive prendre, pour en épargner à son lecteur. Il faut que tout le travail soit pour lui seul, et tout le plaisir, avec tout le fruit, pour celui dont il veut être lu. Un auteur ne doit laisser rien à chercher dans sa pensée. Il n'y a que les faiseurs d'énigmes qui soient en droit de présenter un sens enveloppé. Auguste vouloit qu'on usât de répétitions fréquentes, plutôt que de laisser quelque péril d'obscurité dans le discours[2]. En effet le premier de tous les devoirs d'un homme qui n'écrit que pour être entendu, est de soulager son lecteur, en se faisant d'abord entendre.

J'avoue que nos plus grands poètes françois, gênés par les lois rigoureuses de notre versification, manquent en quelques endroits de ce degré de clarté parfaite. Un homme qui pense beaucoup veut beaucoup dire; il ne peut se résoudre à rien perdre; il sent le prix de tout ce qu'il a trouvé, il fait de grands efforts pour renfermer tout dans les bornes étroites d'un vers. On veut même trop de délicatesse : elle dégénère en subtilité[3]. On veut trop éblouir et surprendre, on veut avoir plus d'esprit que son lecteur, et le lui faire sentir, pour lui enlever son admiration; au lieu qu'il faudroit n'en avoir jamais plus que lui, et lui en donner même, sans paroître en avoir. On ne se contente pas de la

1. « Ego otiosum sermonem dixerim, quem auditor suo ingenio intelligit... Nobis prima sit virtus perspicuitas, propria verba, rectus ordo, non in longum dilata conclusio; nihil neque desit, neque superfluat : ita sermo et doctis probabilis, et planus imperitis erit... Quare non ut intelligere possit (judex), sed ne omnino possit non intelligere, curandum : propter quod etiam repetimus sæpe quæ non satis percepisse eos, qui cognoscunt, putamus. » *Inst. Orat.* VIII, II, 19-24.

2. Voy. Suétone, *Vie d'Auguste,* ch. LXXXVI.

3. Tous ces traits ont l'air de s'appliquer à Corneille, pour lequel Fénelon paraît avoir eu peu de goût, et qu'il a critiqué en plusieurs endroits du chapitre sur la Tragédie.

simple raison, des graces naïves, du sentiment le plus vif, qui font la perfection réelle [1]. On va un peu au delà du but par amour-propre [2]. On ne sait pas être sobre dans la recherche du beau, on ignore l'art de s'arrêter tout court en deçà des ornements ambitieux. Le mieux auquel on aspire fait qu'on gâte le bien, dit un proverbe italien [3]. On tombe dans le défaut de répandre un peu trop de sel, et de vouloir donner un goût trop relevé à ce qu'on assaisonne [4]. On fait comme ceux qui chargent une étoffe de trop de broderie [5]. Le goût exquis craint le trop en tout, sans en excepter l'esprit même. L'esprit lasse beaucoup, dès qu'on l'affecte et qu'on le prodigue. C'est en avoir de reste que d'en savoir retrancher, pour s'accommoder à celui de la multitude et pour lui aplanir le chemin. Les poètes qui ont le plus d'essor de génie [6], d'étendue de pensées, et de fécondité, sont ceux qui doivent le plus craindre cet écueil de l'excès d'esprit. C'est, dira-t-on, un beau défaut; c'est un défaut rare; c'est un défaut merveilleux. J'en conviens; mais c'est un vrai défaut, et l'un des

1. On a raison de ne pas s'en contenter, car il faut quelque chose de plus dans la haute poésie. Ce qui est assez pour Anacréon, ou pour La Fontaine, ne suffit pas à Pindare, à Sophocle, à Corneille. Homère même, que Fénelon admire tant, ne s'accommode pas de ces limites étroites; il a en mille endroits un sublime de pensée, et des traits d'imagination, qui dépassent la mesure marquée ici.

2. Celui qui s'égare par amour-propre n'est qu'un mauvais poète, ou un charlatan; l'homme de génie peut manquer de goût, et ne pas s'arrêter à propos; mais comment le ferait-il par amour-propre?

3. *Il meglio è nemico del bene.* Ce précepte, vrai et utile en morale, n'est pas peut-être d'une application aussi juste en littérature, et surtout en poésie. Le Brun l'a repoussé assez vivement dans une de ses Épigrammes (LXXIV[e] du livre I[er]) :

> Le mieux, dit-on, est l'ennemi du bien:
> Jamais le goût n'admit ce faux proverbe.
> C'étoit le mieux qu'osa tenter Malherbe;
> Maynard fit bien, et Maynard ne fit rien.
> Gloire à ce mieux, noble but du génie!
> Il enflammoit l'auteur d'Iphigénie, etc.

4. Les mêmes expressions, à peu près, se trouvent à la fin du *II[e] Dialogue sur l'Éloquence.*

5. Voir la même idée plus haut, p. 52.

6. Les éditeurs de 1787 et de 1824 ont imprimé mal à propos, *d'essor, de génie,* etc.

plus difficiles à corriger. Horace veut qu'un auteur s'exécute sans indulgence sur l'esprit même :

Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes,
Culpabit duros, incomptis adlinet atrum
Transverso calamo signum, ambitiosa recidet
Ornamenta, parum claris lucem dare coget[1].

On gagne beaucoup en perdant tous les ornements superflus, pour se borner aux beautés simples, faciles, claires, et négligées en apparence[2]. Pour la Poésie, comme pour l'Architecture, il faut que tous les morceaux nécessaires se tournent en ornements naturels[3]. Mais tout ornement, qui n'est qu'ornement, est de trop; retranchez-le, il ne manque rien; il n'y a que la vanité qui en souffre. Un auteur qui a trop d'esprit, et qui en veut toujours avoir, lasse et épuise le mien. Je n'en veux point avoir tant; s'il en montroit moins, il me laisseroit respirer, et me feroit plus de plaisir. Il me tient trop tendu; la lecture de ses vers me devient une étude. Tant d'éclairs m'éblouissent : je cherche une lumière douce, qui soulage mes foibles yeux. Je demande un poète aimable, proportionné au commun des hommes, qui fasse tout pour eux, et rien pour lui. Je veux un sublime si familier, si doux et si simple[4], que chacun soit d'abord tenté de croire qu'il l'auroit trouvé sans peine, quoique peu d'hommes soient capables de le trouver. Je préfère l'aimable au surprenant et au merveilleux. Je veux un homme qui me fasse oublier qu'il

1. HOR. *A. P.* v. 445.
2. « Chacun se peint sans y penser dans ce qu'il écrit », dit Fénelon, dans une lettre à La Motte (du 22 nov. 1714). C'est ce qu'il fait ici lui-même : ses beautés sont bien celles dont il parle; et plus bas, quand il dit : *Je préfère l'aimable au surprenant et au merveilleux*, il donne, pour ainsi dire, le secret de sa doctrine et de son génie.
3. Ce principe, si on l'entend bien, est propre essentiellement à tous les arts; mais c'est en effet dans celui de l'architecture qu'il a son application la plus rigoureuse et la plus sensible.
4. Qu'est-ce qu'un sublime de ce genre ? celui peut-être de l'*Odyssée* et du *Télémaque*; mais ce n'est pas celui de l'*Iliade*, ni de *Polyeucte*, ni d'*Athalie*.

est auteur, et qui se mette comme de plain-pied[1] en conversation avec moi. Je veux qu'il me mette devant les yeux un laboureur qui craint pour ses moissons, un berger qui ne connoît que son village et son troupeau, une nourrice attendrie pour son petit enfant. Je veux qu'il me fasse penser, non à lui et à son bel esprit, mais aux bergers qu'il fait parler.

Despectus tibi sum, nec qui sim quæris, Alexi,
Quam dives pecoris, nivei quam lactis abundans.
Mille meæ Siculis errant in montibus agnæ.
Lac mihi non æstate novum, non frigore defit.
Canto quæ solitus, si quando armenta vocabat,
Amphion Dircæus in Actæo Aracyntho.
Nec sum adeo informis : nuper me in littore vidi,
Quum placidum ventis staret mare[2]....

Combien cette naïveté champêtre a-t-elle plus de grace qu'un trait subtil et raffiné d'un bel esprit[3]!

Ex noto fictum carmen sequar, ut sibi quivis
Speret idem, sudet multum frustraque laboret
Ausus idem : tantum series juncturaque pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris[4].

O qu'il y a de grandeur à se rabaisser ainsi, pour se proportionner à tout ce qu'on peint, et pour atteindre à tous les divers caractères ! Combien un homme est-il au-dessus de ce qu'on nomme esprit, quand il ne craint point d'en cacher une partie! Afin qu'un ouvrage soit véritablement beau, il faut que l'auteur s'y oublie, et me permette de l'oublier. Il faut qu'il me laisse seul en pleine liberté. Par exemple, il faut que Virgile disparoisse, et que je m'imagine voir ce beau lieu :

Muscosi fontes, et somno mollior herba, etc.[5]

1. En latin, *de plano*. Dans les premières éditions, *de plein-pied*, mauvaise orthographe.
2. Virg. *Égl.* II, v. 19.
3. Si Fénelon, comme on l'a pensé ingénieusement, a voulu ici faire la critique des Églogues de Fontenelle, on doit admirer quelle adresse et quelle grace il y a mises. Quoi qu'il en soit, ces aimables pages de Fénelon sont en effet la meilleure réponse aux impertinences du *Discours sur l'Églogue* que Fontenelle a joint à ses prétendues pastorales.
4. Hor. *A. P.* v. 240.
5. *Égl.* VII, v. 45.

Il faut que je désire d'être transporté dans cet autre endroit :

> O mihi tum quam molliter ossa quiescant,
> Vestra meos olim si fistula dicat amores !
> Atque utinam ex vobis unus, vestrique fuissem
> Aut custos gregis, aut maturæ vinitor uvæ[1] !

Il faut que j'envie le bonheur de ceux qui sont dans cet autre lieu dépeint par Horace :

> Qua pinus ingens albaque populus
> Umbram hospitalem consociare amant
> Ramis, et obliquo laborat
> Lympha fugax trepidare rivo[2].

J'aime bien mieux être occupé de cet ombrage et de ce ruisseau, que d'un bel esprit importun qui ne me laisse point respirer. Voilà les espèces d'ouvrages dont le charme ne s'use jamais. Loin de perdre à être relus, ils se font toujours redemander. Leur lecture n'est point une étude ; on s'y repose, on s'y délasse. Les ouvrages brillants et façonnés imposent et éblouissent ; mais ils ont une pointe fine qui s'émousse bientôt. Ce n'est ni le difficile, ni le rare, ni le merveilleux que je cherche ; c'est le beau simple, aimable, et commode que je goûte. Si les fleurs qu'on foule aux pieds dans une prairie sont aussi belles que celles des plus somptueux jardins, je les en aime mieux. Je n'envie rien à personne. Le beau ne perdroit rien de son prix, quand il seroit commun à tout le genre humain ; il en seroit plus estimable. La rareté est un défaut et une pauvreté de la nature. Les rayons du soleil n'en sont pas moins un grand trésor, quoiqu'ils éclairent tout l'univers. Je veux un beau si naturel, qu'il n'ait aucun besoin de me surprendre par sa nouveauté[3]. Je veux que ses graces ne vieillis-

1. *Égl.* X, v. 33.
2. *Od.* II, III, v. 9.
3. Fénelon lui-même n'est pas tout à fait exempt d'affectation et de bel esprit dans ce passage ; on croirait presque lire des phrases de Sénèque.

sent jamais, et que je ne puisse presque me passer de lui ;

Decies repetita placebunt[1].

La Poésie est sans doute une imitation et une peinture[2]. Représentons-nous donc Raphaël qui fait un tableau. Il se garde bien de faire des figures bizarres, à moins qu'il ne travaille dans le grotesque. Il ne cherche point un coloris éblouissant. Loin de vouloir que l'art saute aux yeux, il ne songe qu'à le cacher. Il voudroit pouvoir tromper le spectateur, et lui faire prendre son tableau pour Jésus-Christ même transfiguré sur le Thabor[3]. Sa peinture n'est bonne qu'autant qu'on y trouve de vérité. L'art est défectueux dès qu'il est outré ; il doit viser à la ressemblance. Puisqu'on prend tant de plaisir à voir dans un paysage du Titien des chèvres qui grimpent sur une colline pendante en précipice, ou dans un tableau de Téniers des festins de village et des danses rustiques, faut-il s'étonner qu'on aime à voir dans l'Odyssée des peintures si naïves du détail de la vie humaine[4] ? On croit être dans les lieux qu'Homère dépeint, y voir et y entendre les hommes. Cette simplicité de mœurs semble ramener l'âge d'or. Le bon-homme Eumée me touche bien plus qu'un héros de *Clélie* ou de *Cléopatre*[5]. Les vains préjugés de notre temps avilissent de telles beautés. Mais nos défauts ne diminuent point le vrai prix d'une vie si raisonnable et

1. HOR. *A. P.* v. 365. Il y a dans le texte, *decies repetita placebit* (*poësis*). Fénelon l'a un peu altéré, pour l'ajuster mieux à sa phrase.

2. Cette théorie, née de la *Poétique* d'Aristote, est exclusive, étroite, et contraire à la conception de l'idéal, qui est le but de tous les arts.

3. Allusion au tableau de la *Transfiguration*, le dernier et le plus bel ouvrage de Raphaël. Il n'en est guère à qui s'applique moins cette doctrine qui fait de la peinture un *trompe-l'œil*, et réduit l'art à l'expression de la ressemblance.

4. Il fallait de l'habileté pour faire passer à cette époque l'éloge d'Homère, et de l'*Odyssée* surtout ; on regrette que, pour y arriver, Fénelon ait sacrifié les vrais principes du grand art de la Poésie, et le sublime même, qui en est l'élément principal.

5. Romans de M[lle] de Scudery et de La Calprenède.

si naturelle. Malheur à ceux qui ne sentent point le charme de ces vers :

> Fortunate senex, hic inter flumina nota
> Et fontes sacros frigus captabis opacum[1].

Rien n'est au-dessus de cette peinture de la vie champêtre :

> O fortunatos nimium, sua si bona norint, etc.[2]

Tout m'y plaît, et même cet endroit si éloigné des idées romanesques,

> At frigida Tempe,
> Mugitusque boum, mollesque sub arbore somni[3].

Je suis attendri tout de même pour la solitude d'Horace,

> O rus, quando ego te adspiciam? quandoque licebit
> Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis
> Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ[4]?

Les anciens ne se sont pas contentés de peindre simplement d'après nature : ils ont joint la passion à la vérité.

Homère ne peint point un jeune homme qui va périr dans les combats, sans lui donner des graces touchantes. Il le représente plein de courage et de vertu ; il vous intéresse pour lui ; il vous le fait aimer ; il vous engage à craindre pour sa vie ; il vous montre son père accablé de vieillesse, et alarmé des périls de ce cher enfant ; il vous fait voir la nouvelle épouse de ce jeune homme, qui tremble pour lui : vous tremblez avec elle. C'est une espèce de trahison. Le poète ne vous attendrit avec tant de grace et de douceur, que pour vous mener au moment fatal où vous voyez tout à coup celui que vous aimez, qui nage dans son

1. VIRG. *Égl.* I, v. 52.
2. *Géorg.* II, v. 458.
3. *Géorg.* II, v. 469.
4. *Sat.* II, VI, v. 60.

sang, et dont les yeux sont fermés par l'éternelle nuit[1].

Virgile prend pour Pallas, fils d'Evandre, les mêmes soins de nous affliger, qu'Homère avoit pris de nous faire pleurer Patrocle. Nous sommes charmés de la douleur[2] que Nisus et Euryale nous coûtent. J'ai vu un jeune Prince[3] à huit ans saisi de douleur à la vue du péril du petit Joas. Je l'ai vu impatient sur ce que le grand-prêtre cachoit à Joas son nom et sa naissance. Je l'ai vu pleurer amèrement en écoutant ces vers,

> Ah miseram Eurydicen anima fugiente vocabat;
> Eurydicen toto referebant flumine ripæ[4].

Vit-on jamais rien de mieux amené, ni qui prépare un plus vif sentiment, que ce songe d'Enée?

> Tempus erat, quo prima quies mortalibus ægris...
> . . . .
> Raptatus bigis ut quondam, aterque cruento
> Pulvere, perque pedes trajectus lora tumentes.
> Hei mihi, qualis erat! quantum mutatus ab illo
> Hectore, qui redit exuvias indutus Achillis, etc.
> . . . .
> Ille nihil; nec me quærentem vana moratur, etc.[5]

Le bel esprit pourroit-il toucher ainsi le cœur? Peut-on lire cet endroit sans être ému?

> O mihi sola mei super Astyanactis imago!

1. Voyez dans l'*Iliade* (XI, 221-247), l'histoire d'Iphidamas tué par Agamemnon.

2. Expression ingénieuse, déjà employée par Boileau, dans l'*Art Poétique*, ch. III, v. 19:

> Qu'il excite en notre ame une pitié charmante....

3. Louis, duc de Bourgogne, né en 1682, mort le 18 février 1712. Ce souvenir donné à la mémoire du prince dont la perte avait accablé l'ame de Fénelon d'une insurmontable douleur, a quelque chose de tendre et de délicat, dont on est ému. Tout ce que témoignent les contemporains de la vivacité d'esprit du duc de Bourgogne, s'accorde d'ailleurs avec les paroles de Fénelon. Lui-même écrivait, le 14 nov. 1712, au P. Martineau, ancien confesseur du prince: « Nous l'avons vu demander qu'on lui fit des lectures pendant « ses repas et à son lever, tant il aimoit toutes les choses qu'il avoit besoin « d'apprendre. Aussi n'ai-je jamais vu aucun enfant entendre de si bonne « heure, et avec tant de délicatesse, les choses les plus fines de la Poésie et « de l'Éloquence.... » Voyez aussi la préface d'*Athalie*.

4. VIRG. *Géorg.* IV, v. 526.

5. *Én.* II, v. 268.

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat;
Et nunc æquali tecum pubesceret ævo[1].

Les traits du bel esprit seroient déplacés et choquants dans un discours si passionné, où il ne doit rester de parole qu'à la douleur.

Le poète ne fait jamais mourir personne, sans peindre vivement quelque circonstance qui intéresse le lecteur.

On est affligé pour la vertu, quand on lit cet endroit :

Cadit et Rhipeus, justissimus unus
Qui fuit in Teucris et servantissimus æqui :
Dis aliter visum[2].

On croit être au milieu de Troie saisi d'horreur et de compassion, quand on lit ces vers :

Tum pavidæ tectis matres ingentibus errant,
Amplexæque tenent postes, atque oscula figunt.

. . . .

Vidi Hecubam, centumque nurus, Priamumque per aras
Sanguine fœdantem, quos ipse sacraverat, ignes.

. . . .

Arma diu senior desueta trementibus ævo
Circumdat nequidquam humeris, et inutile ferrum
Cingitur, ac densos fertur moriturus in hostes.

. . . .

Sic fatus senior, telumque imbelle sine ictu
Conjecit.

. . . .

Nunc morere. Hoc dicens, altaria ad ipsa trementem
Traxit et in multo lapsantem sanguine nati,
Implicuitque comam læva, dextraque coruscum
Extulit ac lateri capulo tenus abdidit ensem.
Hæc finis Priami fatorum : hic exitus illum
Sorte tulit, Trojam incensam et prolapsa videntem
Pergama, tot quondam populis terrisque superbum
Regnatorem Asiæ. Jacet ingens littore truncus,
Avulsumque humeris caput, et sine nomine corpus[3].

1. *Én.* III, v. 489.
2. *Én.* II, v. 426.
3. *Ibid.* v. 489-558.

Le poète ne représente point le malheur d'Eurydice, sans nous la montrer toute prête à revoir la lumière, et replongée tout à coup dans la profonde nuit des enfers :

Jamque pedem referens casus evaserat omnes,
Redditaque Eurydice superas veniebat ad auras.
. . . .
Illa, Quis et me, inquit, miseram, et te perdidit, Orpheu?
Quis tantus furor ? En iterum crudelia retro
Fata vocant, conditque natantia lumina somnus.
Jamque vale. Feror ingenti circumdata nocte,
Invalidasque tibi tendens, heu non tua, palmas[1].

Les animaux souffrants, que ce poète met comme devant nos yeux, nous affligent :

Propter aquæ rivum viridi procumbit in ulva
Perdita, nec seræ meminit decedere nocti[2].

La peste des animaux est un tableau qui nous émeut:

Hinc lætis vituli vulgo moriuntur in herbis,
Et dulces animas plena ad præsepia reddunt.
. . . .
Labitur infelix studiorum atque immemor herbæ
Victor equus, fontesque avertitur, et pede terram
Crebra ferit.
. . . .
Ecce autem duro fumans sub vomere taurus
Concidit, et mixtum spumis vomit ore cruorem,
Extremosque ciet gemitus. It tristis arator,
Mœrentem abjungens fraterna morte juvencum,
Atque opere in medio defixa relinquit aratra.
Non umbræ altorum nemorum, non mollia possunt
Prata movere animum, non qui per saxa volutus
Purior electro campum petit amnis[3].....

Virgile anime et passionne tout. Dans ses vers tout pense, tout a du sentiment, tout vous en donne. Les arbres mêmes vous touchent :

Exiit ad cœlum ramis felicibus arbos,
Miraturque novas frondes et non sua poma[4].

1. *Géorg.* IV, v. 485 et 494.
2. *Égl.* VIII, v. 87.
3. *Géorg.* III, v. 494-522.
4. *Ibid.* II, v. 81.

Une fleur attire votre compassion, quand Virgile la peint prête à se flétrir :

Purpureus veluti quum flos succisus aratro
Languescit moriens[1].

Vous croyez voir les moindres plantes que le printemps ranime, égaie et embellit :

Inque novos soles audent se germina tuto
Credere[2].

Un rossignol est Philomèle, qui vous attendrit sur ses malheurs :

Qualis populea mœrens Philomela sub umbra, etc.[3]

Horace fait en trois vers un tableau où tout vit, et inspire du sentiment :

Fugit retro
Levis juventas et decor, arida
Pellente lascivos amores
Canitie facilemque somnum[4].

Veut-il peindre en deux coups de pinceau deux hommes que personne ne puisse méconnoître, et qui saisissent le spectateur? il vous met devant les yeux la folie incorrigible de Paris, et la colère implacable d'Achille.

Quid Paris? Ut salvus regnet vivatque beatus,
Cogi posse negat.
. . . .
Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis[5].

Horace veut-il nous toucher en faveur des lieux où il souhaiteroit de finir sa vie avec son ami? il nous inspire le désir d'y aller :

Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet. . . . .
. . . . Ibi tu calentem
Debita sparges lacryma favillam
Vatis amici[6].

1. *Én.* IX, v. 434.
2. *Géorg.* II, v. 332.
3. *Ibid.* IV, v. 511.
4. *Od.* II, XI, v. 5.
5. *Ép.* I, I, v. 10. — *A. P.* v. 122.
6. *Od.* II, VI, v. 13 et 22.

Fait-il un portrait d'Ulysse? il le peint supérieur aux tempêtes de la mer, au naufrage même, et à la plus cruelle fortune :

Aspera multa
Pertulit, adversis rerum immersabilis undis[1].

Peint-il Rome invincible jusque dans ses malheurs? écoutez-le :

Duris ut ilex tonsa bipennibus,.....
Per damna, per cædes, ab ipso
Ducit opes animumque ferro.
Non Hydra secto corpore firmior, etc.

Catulle, qu'on ne peut nommer sans avoir horreur de ses obscénités, est au comble de la perfection pour une simplicité passionnée :

Odi et amo. Quare id faciam fortasse requiris.
Nescio, sed fieri sentio et excrucior[3].

Combien Ovide et Martial, avec leurs traits ingénieux et façonnés, sont-ils au-dessous de ces paroles négligées, où le cœur saisi parle seul dans une espèce de désespoir!

Que peut-on voir de plus simple et de plus touchant dans un poème, que le roi Priam réduit dans sa vieillesse à baiser *les mains meurtrières* d'Achille, qui ont arraché la vie à ses enfants[4]? Il lui demande, pour unique adoucissement de ses maux, le corps du grand Hector; il auroit gâté tout, s'il eût donné le moindre ornement

1. *Ép.* I, II, v. 21.
2. *Od.* IV, IV, v. 57.
3. *Carm.* LXXXV.
4. *Iliade,* XXIV, v. 478 :

Καὶ κύσε χεῖρας
Δεινὰς, ἀνδροφόνους, αἵ οἱ πολέας κτάνον υἷας.

« Trouvera-t-on jamais dans un discours, dit Quintilien, une péroraison aussi pathétique que les paroles de Priam aux pieds d'Achille? *Epilogo quidem quis unquam poterit illis Priami rogantis Achillem precibus æquari?* » (X, I, 50.)

à ses paroles. Aussi n'expriment-elles que sa douleur. Il le conjure par son père accablé de vieillesse d'avoir pitié du plus infortuné de tous les pères[1].

Le bel esprit a le malheur d'affoiblir les grandes passions qu'il prétend orner[2]. C'est peu, selon Horace, qu'un poème soit beau et brillant; il faut qu'il soit touchant, aimable, et par conséquent simple, naturel et passionné.

> Non satis est pulchra esse poemata : dulcia sunto,
> Et quocunque volent animum auditoris agunto[3].

Le beau qui n'est que beau, c'est-à-dire, brillant, n'est beau qu'à demi; il faut qu'il exprime les passions pour les inspirer[4]; il faut qu'il s'empare du cœur, pour le tourner vers le but légitime d'un poème.

VI.

PROJET D'UN TRAITÉ SUR LA TRAGÉDIE.

Il faut séparer d'abord la Tragédie d'avec la Comédie[5]. L'une représente les grands événements qui excitent les violentes passions; l'autre se borne à représen-

1. Μνῆσαι πατρὸς σοῖο, θεοῖς ἐπιείκελ' Ἀχιλλεῦ,
Τηλίκου ὥσπερ ἐγὼν, ὀλοῷ ἐπὶ γήραος οὐδῷ....
(*Iliade*, XXIV, v. 486.)

2. Les principales éditions, sauf la première, de 1716, portent, où *il prétend orner*, tournure vicieuse tant par elle-même que par l'emploi inusité du verbe *orner* comme intransitif. La faute vient de l'édition de 1718, qui presque en ce seul endroit n'est pas conforme à la première.

3. *A. P.* v. 99.

4. Cette expression présente une équivoque, qui résulte de ce que Fénelon semble confondre l'action naturelle du beau sur le cœur humain avec les impressions mauvaises que peuvent faire certains ouvrages où l'on ne cherche qu'à allumer les passions. Les beautés de l'art ont pour effet seulement d'émouvoir la sensibilité, et on n'inspire les passions en les exprimant que quand on les exprime d'une manière toute sensible, et sans aucune intention morale. Dans le I[er] *Dialogue sur l'Eloquence*, Fénelon dit en termes aussi peu justes : « La musique, la danse, l'éloquence, la poésie, ne furent inventées que pour exprimer les passions, et pour les inspirer en les exprimant. »

5. Au XVII[e] siècle on ne faisait pas toujours cette distinction, et le mot de *Comédie* était un terme générique pour désigner les pièces de théâtre.

ter les mœurs des hommes dans une condition privée.

Pour la Tragédie, je dois commencer en déclarant que je ne souhaite point qu'on perfectionne les spectacles, où l'on ne représente les passions corrompues que pour les allumer[1]. Nous avons vu que Platon et les sages législateurs du paganisme rejetoient loin de toute république bien policée les fables et les instruments de musique qui pouvoient amollir une nation par le goût de la volupté[2]. Quelle devroit donc être la sévérité des nations chrétiennes contre les spectacles contagieux[3]? Loin de vouloir qu'on perfectionne de tels spectacles, je ressens une véritable joie de ce qu'ils sont chez nous imparfaits en leur genre. Nos poètes les ont rendus languissants, fades et doucereux comme les romans. On n'y parle que de feux, de chaînes, de tourments. On y veut mourir en se portant bien. Une personne très-imparfaite est nommée un soleil, ou tout au moins une aurore; ses yeux sont deux astres. Tous les termes sont outrés, et rien ne montre une vraie passion. Tant mieux; la foiblesse du poison diminue le mal[4]. Mais il me sem-

1. Cette manière de considérer les spectacles est sans doute trop rigoureuse; mais un évêque ne pouvait guère en parler autrement, surtout après l'ouvrage si sévère que Bossuet avait publié sur cette matière, en 1694, sous le titre de *Maximes et Réflexions sur la Comédie*. — Quelques années avant sa mort, Boileau soutint avec Massillon une discussion animée sur l'utilité morale des ouvrages dramatiques; il en parle lui-même dans une lettre à Monchesnai (de septembre 1707), dont voici un passage remarquable : « Il « n'est pas concevable de combien de mauvaises choses la Comédie a guéri « les hommes capables d'être guéris : car j'avoue qu'il y en a que tout rend « malades. Enfin, Monsieur, je vous soutiens, quoi qu'en dise le P. Massillon, « que le poème dramatique est une poésie indifférente de soi-même, et qui « n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. Je soutiens que « l'amour, exprimé chastement dans cette poésie, non-seulement n'inspire « point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guérir de l'amour les esprits « bien faits, pourvu qu'on n'y répande point d'images ni de sentiments vo- « luptueux; etc. » Comparer une lettre de Voltaire au marquis Albergati Capacelli, du 23 déc. 1760. L'idée de la moralité du théâtre a été surtout combattue par J. J. Rousseau, dans sa fameuse *Lettre à Dalembert* (1758).

2. Voy. ci-dessus, p. 45.

3. « Platon ne souffre pas que la tragédie fasse paroître les hommes ou heureux ou malheureux par des biens ou des maux sensibles; tout cela, dit-il, n'est que corruption : et les chrétiens ne comprendront pas combien ces émotions sont contraires à la vertu! » BOSSUET, *Maximes sur la Comédie*.

4. Il faut croire que Fénelon ne comptait pas Corneille et Racine parmi ces

ble qu'on pourroit donner aux tragédies une merveilleuse force, suivant les idées très-philosophiques de l'antiquité, sans y mêler cet amour volage et déréglé qui fait tant de ravages.

Chez les Grecs la Tragédie étoit entièrement indépendante de l'amour profane[1]. Par exemple, l'*OEdipe* de Sophocle n'a aucun mélange de cette passion étrangère au sujet. Les autres tragédies de ce grand poète sont de même. M. Corneille n'a fait qu'affoiblir l'action, que la rendre double, et que distraire le spectateur dans son *OEdipe*, par l'épisode d'un froid amour de Thésée pour Dircé[2]. M. Racine est tombé dans le même inconvénient en composant sa *Phèdre*. Il a fait un double spectacle, en joignant à Phèdre furieuse Hippolyte soupirant, contre son vrai caractère. Il falloit laisser Phèdre toute seule dans sa fureur. L'action auroit été unique, courte, vive et rapide. Mais nos deux poètes tragiques, qui méritent d'ailleurs les plus grands éloges, ont été entraînés par le torrent; ils ont cédé au goût des pièces romanesques, qui avoient prévalu. La mode du bel esprit faisoit mettre de l'amour partout. On s'imaginoit

tragiques doucereux, contre lesquels il renouvelle d'une manière un peu forcée les plaisanteries de la IXe Satire de Boileau sur les froides élégies du siècle précédent.

1. Proposition trop absolue, et inexacte, même à l'égard du petit nombre de tragédies grecques que nous possédons. Ovide, dans les *Tristes* (II, 381-408), fait une longue énumération des *amours tragiques*, et la termine par ce trait :

Tempore deficiar, tragicos si persequar ignes,
Vixque meus capiat nomina nuda liber.

2. Cette critique de l'*OEdipe* de Corneille n'est que juste : on n'en peut dire autant de ce qui suit, sur la tragédie de *Phèdre*. Autant l'amour de Thésée pour Dircé est froid, romanesque, insoutenable, autant celui d'Hippolyte et d'Aricie est vrai, délicat, touchant, et même nécessaire : car quel intérêt eût pu exciter sur un théatre moderne un jeune homme sauvage, épris seulement de la chasse, adorateur de Diane et ennemi de Vénus, tel qu'est l'Hippolyte antique ? Qu'est-ce que Fénelon entend par le *vrai caractère* d'Hippolyte ? comme si ce personnage était de l'histoire, et qu'on n'y pût rien changer après Euripide. A ce compte, il faudrait aussi reprocher à Racine d'avoir montré Achille amoureux d'Iphigénie, sous prétexte que cet amour n'est ni dans Euripide, ni dans Homère. Enfin le reproche de duplicité d'action fait à la pièce de Racine n'a rien de sérieux, et personne, avec Fénelon, ne s'en est avisé, pas même M. Guill. Schlegel, dans sa fameuse Comparaison des deux *Phèdres*.

qu'il étoit impossible d'éviter l'ennui pendant deux heures, sans le secours de quelque intrigue galante[1]. On croyoit être obligé à s'impatienter dans le spectacle le plus grand et le plus passionné, à moins qu'un héros langoureux ne vînt l'interrompre. Encore falloit-il que ses soupirs fussent ornés de pointes, et que son désespoir fût exprimé par des espèces d'épigrammes[2]. Voilà ce que le désir de plaire au public arrache aux plus grands auteurs contre les règles. De là vient cette passion si façonnée :

Impitoyable soif de gloire,
Dont l'aveugle et noble transport
Me fait précipiter ma mort
Pour faire vivre ma mémoire;
Arrête pour quelques moments
Les impétueux sentiments
De cette inexorable envie,
Et souffre qu'en ce triste et favorable jour,
Avant que te donner ma vie,
Je donne un soupir à l'Amour[3].

On n'osoit mourir de douleur sans faire des pointes et des jeux d'esprit en mourant. De là vient ce désespoir si ampoulé et si fleuri :

Percé jusques au fond du cœur
D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle,
Misérable vengeur d'une juste querelle,
Et malheureux objet d'une injuste rigueur[4].

1. Encore en 1718, Voltaire ne croyait pas pouvoir faire son *OEdipe* sans y introduire un froid amour de Philoctète pour Jocaste. Mais Voltaire n'avait alors que vingt-quatre ans ; il n'eût pas fait cette faute plus tard.

2. Fénelon se souvient des vers de Boileau sur les *pointes*, dans le IIe chant de l'*Art Poétique* :

La Tragédie en fit ses plus chères délices,....
Un héros sur la scène eut soin de s'en parer,
Et sans pointe un amant n'osa plus soupirer :...

Mais ces vers écrits depuis quarante ans n'avaient plus le même à-propos.

3. CORNEILLE, *OEdipe*, a. III, sc. I. — Voltaire, dans le *Dictionnaire philosophique*, au mot *Esprit*, sect. IV, a relevé de nombreux exemples de ce faux goût et de ces affectations fort à la mode dans le XVIIe et le XVIIIe siècle.

4. *Le Cid*, a. I, sc. VI.

Jamais douleur sérieuse ne parla un langage si pompeux et si affecté[1].

Il me semble qu'il faudroit aussi retrancher de la Tragédie une vaine enflure, qui est contre toute vraisemblance. Par exemple, ces vers ont je ne sais quoi d'outré :

Impatients désirs d'une illustre vengeance,
A qui la mort d'un père a donné la naissance,
Enfants impétueux de mon ressentiment,
Que ma douleur séduite embrasse aveuglément,
Vous régnez sur mon ame avecque trop d'empire;
Durant quelques moments souffrez que je respire,
Et que je considère, en l'état où je suis,
Et ce que je hasarde, et ce que je poursuis[2].

M. Despréaux trouvoit dans ces paroles une généalogie *des impatients désirs d'une illustre vengeance,* qui étoient les *enfants impétueux* d'un noble *ressentiment,* et qui étoient *embrassés* par une *douleur séduite.* Les personnes considérables qui parlent avec passion dans une tragédie, doivent parler avec noblesse et vivacité. Mais on parle naturellement, et sans ces tours si façonnés, quand la passion parle. Personne ne voudroit être plaint dans son malheur par son ami avec tant d'emphase[3].

M. Racine n'étoit pas exempt de ce défaut, que la coutume avoit rendu comme nécessaire. Rien n'est moins naturel que la narration de la mort d'Hippolyte à la fin de la tragédie de *Phèdre*, qui a d'ailleurs de grandes beautés. Théramène, qui vient pour apprendre

1. « Les stances, dit Voltaire, donnent trop l'idée que c'est le poëte qui parle. Cela n'empêche pas que ces stances du *Cid* ne soient fort belles, et ne soient encore écoutées avec beaucoup de plaisir. »

2. *Cinna,* a. I, sc. I.—Corneille a corrigé le 2e et le 5e vers de la sorte :

Dont la mort de mon père a formé la naissance,...
Vous prenez sur mon ame un trop puissant empire.

3. « Boileau trouvait dans ces *impatients désirs, enfants du ressentiment, embrassés par la douleur,* une espèce de famille : il prétendait que les grands intérêts et les grandes passions s'expriment plus naturellement; il trouvait que le poëte paraît trop ici, et le personnage trop peu. » VOLTAIRE, *Comment. sur Cinna*.

à Thésée la mort funeste de son fils, devroit ne dire que ces deux mots, et manquer même de force pour les prononcer distinctement[1] : *Hippolyte est mort. Un monstre envoyé du fond de la mer par la colère des Dieux l'a fait périr. Je l'ai vu.* Un tel homme saisi, éperdu, sans haleine, peut-il s'amuser à faire la description la plus pompeuse et la plus fleurie de la figure du dragon?

> L'œil morne maintenant et la tête baissée,
> Sembloient se conformer à sa triste pensée, etc.
> La terre s'en émeut, l'air en est infecté;
> Le flot qui l'apporta recule épouvanté[2].

Sophocle est bien loin de cette élégance si déplacée et si contraire à la vraisemblance. Il ne fait dire à Œdipe que des mots entrecoupés. Tout est douleur. Ἰοὺ, ἰού !... Αἶ αἶ αἶ αἶ ! Φεῦ, φεῦ [3]!... C'est plutôt un gémissement, ou un cri, qu'un discours. « Hélas, hé-« las! dit-il, tout est éclairci. O lumière, je te vois « maintenant pour la dernière fois !... Hélas, hélas! « malheur à moi ! Où suis-je, malheureux? Comment « est-ce que la voix me manque tout à coup? O fortune! « où êtes-vous allée!... Malheureux, malheureux ! je « ressens une cruelle fureur avec le souvenir de mes « maux.... O amis, que me reste-t-il à voir, à aimer, « à entretenir, à entendre avec consolation? O amis, « rejetez au plus tôt loin de vous un scélérat, un homme « exécrable, objet de l'horreur des Dieux et des hom-« mes.... Périsse celui qui me dégagea de mes liens « dans les lieux sauvages où j'étois exposé, et qui me « sauva la vie! Quel cruel secours! Je serois mort avec

1. Une catastrophe aussi tragique, et qui ne saurait être mise en action sur la scène, ne peut pas être rapportée seulement en quelques mots. Il faut donc qu'elle soit exposée dans un récit, et le caractère général du style des tragédies de Racine, ainsi que les circonstances mêmes de l'événement, exigent que le tableau soit présenté avec les couleurs les plus vives, et les images les plus fortes. Cette narration est du genre épique, comme bien d'autres qu'on trouve dans Racine, dans Corneille, et dans les tragiques anciens. — Voltaire, au mot *Amplification* de son *Dict. philosophique*, a réfuté supérieurement cette critique du récit de Théramène.

2. Racine, *Phèdre*, a. V, sc. vi. 3. *Œd. Roi*, v. 1168 et 1294.

« moins de douleur pour moi et pour les miens.... Je ne « serois ni le meurtrier de mon père, ni l'époux de ma « mère; maintenant je suis au comble du malheur. « Misérable, j'ai souillé mes parents, et j'ai eu des en- « fants de celle qui m'a mis au monde [1] ! » C'est ainsi que parle la nature, quand elle succombe à la douleur. Jamais rien ne fut plus éloigné des phrases brillantes du bel esprit. Hercule [2] et Philoctète parlent avec la même douleur vive et simple dans Sophocle.

M. Racine, qui avoit fort étudié les grands modèles de l'antiquité, avoit formé le plan d'une tragédie françoise d'*OEdipe*, suivant le goût de Sophocle, sans y mêler aucune intrigue postiche d'amour, et suivant la simplicité grecque. Un tel spectacle pourroit être très-curieux, très-vif, très-rapide, très-intéressant. Il ne seroit point applaudi; mais il saisiroit, il feroit répandre des larmes; il ne laisseroit pas respirer; il inspireroit l'amour des vertus et l'horreur des crimes; il entreroit fort utilement dans le dessein des meilleures lois. La religion même la plus pure n'en seroit point alarmée. On n'en retrancheroit que de faux ornements, qui blessent les règles.

Notre versification trop gênante engage souvent les meilleurs poètes tragiques à faire des vers chargés d'épithètes, pour attraper la rime [3]. Pour faire un bon vers, on l'accompagne d'un autre vers foible, qui le gâte. Par exemple, je suis charmé quand je lis ces mots,

Qu'il mourût [4].

1. *Ibid.* v. 1302-1337.

2. Dans les *Trachiniennes*, v. 1048 et suivants.

3. La même expression est à la page 56. Ces redites sont peu agréables, et ces remarques peu dignes de Fénelon. Voltaire est plus piquant, lorsque, dans son *Epître au Roi de la Chine*, il déplore en plaisantant

cette loi si dure
Qui veut qu'avec six pieds d'une égale mesure,
De deux alexandrins côte à côte marchans,
L'un serve pour la rime et l'autre pour le sens.

4. CORNEILLE, *Horace*, a. III, sc. VI.

Mais je ne puis souffrir le vers que la rime amène aussitôt[1],

> Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.

Les périphrases outrées de nos vers n'ont rien de naturel[2] : elles ne représentent point des hommes qui parlent en conversation sérieuse, noble et passionnée. On ôte au spectateur le plus grand plaisir du spectacle, quand on en ôte cette vraisemblance. J'avoue que les anciens donnoient quelque hauteur de langage au *cothurne*,

> An tragica desævit et ampullatur in arte[3]?

Mais il ne faut point que le *cothurne* altère l'imitation de la vraie nature. Il peut seulement la peindre en beau et en grand ; mais tout homme doit toujours parler humainement. Rien n'est plus ridicule pour un héros dans les plus grandes actions de sa vie, que de ne joindre pas à la noblesse et à la force une simplicité qui est très-opposée à l'enflure :

> Projicit ampullas et sesquipedalia verba[4].

Il suffit de faire parler Agamemnon avec hauteur, Achille avec emportement, Ulysse avec sagesse, Médée avec fureur[5]. Mais le langage fastueux et outré dégrade tout. Plus on représente de grands caractères et de fortes passions, plus il faut y mettre une noble et véhémente simplicité.

Il me paroît même qu'on a donné souvent aux Ro-

1. Toujours la rime! Fénelon lui impute tout ce qui lui paraît médiocre, comme d'autres aussi mal à propos lui font honneur de ce qui est bon. L'exemple est bien mal choisi ; est-ce la rime aussi qui a fait dire à Virgile (*En.* II, 353) :

> Moriamur, et in media arma ruamus :
> Una salus victis nullam sperare salutem...

et pourquoi critiquer chez l'un ce qu'on admire dans l'autre ?

2. Où sont ces périphrases outrées de nos vers? dans les mauvais poëtes. Mais faut-il, à cause d'eux, faire le procès à la poésie française?

3. Hor. *Ep.* I, iii, v. 14.

4. Hor. *A. P.* v. 97.

5. C'est le précepte d'Horace (*A. P.* v. 123) : *Sit Medea ferox invictaque*, etc. Comparez Boileau, *Art Poétique*, ch. III, v. 110.

maines un discours trop fastueux [1]. Ils pensoient hautement; mais ils parloient avec modération. C'étoit *le peuple roi*, il est vrai, *populum late regem* [2]; mais ce peuple étoit aussi doux pour les manières de s'exprimer dans la société, qu'appliqué à vaincre les nations jalouses de sa puissance,

Parcere subjectis, et debellare superbos [3].

Horace a fait le même portrait en d'autres termes :

Imperet bellante prior, jacentem
Lenis in hostem [4].

Il ne paroît point assez de proportion entre l'emphase avec laquelle Auguste parle dans la tragédie de *Cinna*, et la modeste simplicité avec laquelle Suétone nous le dépeint dans tout le détail de ses mœurs [5]. Il laissoit encore à Rome une si grande apparence de l'ancienne liberté de la République, qu'il ne vouloit point qu'on le nommât SEIGNEUR. *Manu* [6] *vultuque indecoras adulationes repressit, et insequenti die gravissimo corripuit edicto, dominumque se posthac appellari, ne a liberis quidem aut nepotibus suis, vel serio vel joco, passus est.... In consulatu pedibus fere, extra consulatum sæpe adaperta sella, per publicum incessit. Promiscuis salutationibus admittebat et plebem..... Quoties ma-*

1. Ce reproche tombe directement sur Corneille, comme la suite le prouve. La Bruyère juge ce grand poète plus dignement, quand il dit : « Laissez-le s'élever par la composition, il n'est pas au-dessous d'AUGUSTE, de POMPÉE... Il peint les Romains; ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur histoire. » (*Des Jugements*, n. LVI.) — Vauvenargues, dans ses *Réflexions critiques*, a répété et exagéré ce jugement.

2. VIRG. *En*, I, v. 21.

3. *Ibid.* VI, v. 854.

4. *Carm. Sec.* v. 51.

5. « Il est vrai, dit Voltaire, mais ne faut-il pas quelque chose de plus relevé sur le théâtre que dans Suétone? » Voyez dans le *Commentaire de Corneille* la 2e note sur la 1re scène de l'acte II de *Cinna*.

6. Dans l'édition de 1824, on a fait commencer la citation quelques lignes plus haut, pour rendre la première phrase plus claire : *Domini appellationem, ut maledictum et opprobrium, semper exhorruit. Quum, spectante eo ludos, pronunciatum esset a mimo, « O dominum æquum et bonum ! » et universi, quasi de ipso dictum, exsultantes comprobassent; et statim manu....*

gistratuum comitiis interesset, tribus cum candidatis suis circumibat, supplicabatque more solemni. Ferebat et ipse suffragium in tribubus, ut unus e populo..... Filiam et neptes ita instituit, ut etiam lanificio assuefaceret..... Habitavit... ædibus modicis Hortensianis, et neque laxitate, neque cultu conspicuis, ut in quibus porticus breves essent,.. et sine marmore ullo aut insigni pavimento conclavia. Ac per annos amplius XL eodem cubiculo hieme et æstate mansit..... Instrumenti ejus et supellectilis parcimonia apparet etiam nunc, residuis lectis atque mensis, quorum pleraque vix privatæ elegantiæ sint... Veste non temere alia quam domestica usus est, ab sorore et uxore et filia neptibusque confecta..... Cœnam ternis ferculis, aut, quum abundantissime, senis præbebat, ut non nimio sumtu, ita summa comitate..... Cibi... minimi erat, atque vulgaris fere; etc.[1] La pompe et l'enflure conviennent beaucoup moins à ce qu'on appeloit la *civilité romaine*, qu'au faste d'un roi de Perse. Malgré la rigueur de Tibère et la servile flatterie où les Romains tombèrent de son temps, et sous ses successeurs, nous apprenons de Pline que Trajan vivoit encore en bon et sociable citoyen dans une aimable familiarité[2]. Les réponses de cet empereur sont courtes, simples, précises, éloignées de toute enflure[3]. Les bas-reliefs de sa colonne le représentent toujours dans la plus modeste attitude, lors même qu'il commande aux légions. Tout ce que nous voyons dans Tite-Live, dans Plutarque, dans Cicéron, dans Suétone, nous représente les Romains comme des hommes hautains par leurs sentiments, mais simples, naturels et modestes dans leurs paroles. Ils n'ont aucune ressemblance avec les héros bouffis et

1. Ces extraits de la *Vie d'Auguste*, par Suétone, sont pris des chap. LVI, LXIV, LXXII, LXXIII, LXXIV et LXXVI.
2. Voyez le *Panégyrique de Trajan*, ch. XXI, XXIII, XXIV, etc.
3. Elles sont au nombre de cinquante et une, dans le Xe livre des Lettres de Pline le jeune.

empesés de nos romans. Un grand homme ne déclame point en comédien : il parle en termes forts et précis dans une conversation. Il ne dit rien de bas : mais il ne dit rien de façonné et de fastueux.

Ne quicunque deus, quicunque adhibebitur heros,
Regali conspectus in auro nuper et ostro,
Migret in obscuras humili sermone tabernas,
Aut, dum vitat humum, nubes et inania captet[1]...

La noblesse du genre tragique ne doit point empêcher que les héros mêmes ne parlent avec simplicité, à proportion de la nature des choses dont ils s'entretiennent :

Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri[2].

VII.

PROJET D'UN TRAITÉ SUR LA COMÉDIE.

La Comédie représente les mœurs des hommes dans une condition privée. Ainsi elle doit prendre un ton moins haut que la Tragédie. Le *socque* est inférieur au *cothurne* ; mais certains hommes, dans les moindres conditions, de même que dans les plus hautes, ont par leur naturel un caractère d'arrogance :

Iratusque Chremes tumido delitigat ore[3].

J'avoue que les traits plaisants d'Aristophane me paroissent souvent bas. Ils sentent la farce faite exprès pour amuser et pour mener le peuple[4]. Qu'y a-t-il de plus ridicule que la peinture d'un roi de Perse, qui marche avec une armée de quarante mille hommes,

1. HOR. *A. P.* v. 227.
2. *Ibid.* v. 95.
3. *Ibid.* v. 94.
4. Rien ne s'applique mieux à Aristophane que ce que La Bruyère dit de Rabelais : « C'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse, et d'une sale corruption. Où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille ; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats. » (*Des Ouvrages de l'esprit*, n. XLIII, dans l'édit. de M. Walckenaer.)

pour aller sur une montagne d'or satisfaire aux infirmités de la nature[1]?

Le respect de l'antiquité doit être grand ; mais je suis autorisé par les anciens contre les anciens mêmes. Horace m'apprend à juger de Plaute :

At vestri proavi Plautinos et numeros et
Laudavere sales : nimium patienter utrumque,
Ne dicam stulte, mirati, si modo ego et vos
Scimus inurbanum lepido seponere dicto[2].

Seroit-ce la basse plaisanterie de Plaute que César auroit voulu trouver dans Térence? *vis comica*[3]. Ménandre avoit donné à celui-ci un goût pur et exquis. Scipion et Lælius, amis de Térence, distinguoient avec délicatesse en sa faveur ce que Horace nomme *lepidum* d'avec ce qui est *inurbanum*. Ce poète comique a une naïveté inimitable, qui plaît et qui attendrit par le simple récit d'un fait très-commun :

Sic cogitabam, Hic parvæ consuetudinis
Causa hujus mortem tam fert familiariter :
Quid si ipse amasset? quid mihi hic faciet patri?.....
Effertur ; imus, etc.[4]

Rien ne joue mieux[5], sans outrer aucun caractère. La suite est passionnée :

1. Voy. *les Acharniens*, v. 83, et la note de M. Boissonade.

2. *A. P.* v. 270. — Ce jugement est trop rigoureux ; on y a opposé ces paroles de Cicéron (*de Offic.* I, 29) : « Duplex omnino est jocandi genus : unum illiberale, petulans, flagitiosum, obscœnum : alterum elegans, urbanum, ingeniosum, facetum. Quo genere non modo Plautus noster et Atticorum antiqua comœdia, sed etiam philosophorum Socraticorum libri referti sunt. » Fénelon, avec tout son siècle, a mis Térence au-dessus de Plaute : Molière presque seul à cette époque paraît avoir eu un goût différent.

3. Allusion aux vers de César, cités dans la Vie de Térence par Suétone :

Tu quoque, tu in summis, o dimidiate Menander,
Poneris, et merito, puri sermonis amator.
Lenibus atque utinam scriptis conjuncta foret vis
Comica, ut æquato virtus polleret honore
Cum Græcis, neque in hac despectus parte jaceres.
Unum hoc maceror et doleo tibi deesse, Terenti.

Là se trouvent aussi les vers de Cicéron :

Tu quoque, qui solus lecto sermone, Terenti,
Conversum expressumque latina voce Menandrum
In medio populi sedatis vocibus effers,
Quidquid come loquens, atque omnia dulcia dicens.

4. TÉRENCE, *Andrienne*, a. I, sc. I (v. 110).

5. C'est-à-dire, ne représente mieux ; μιμεῖται, ou *simulat*.

At at hoc illud est:
Hinc illæ lacrymæ, hæc illa est misericordia[1].

Voici un autre récit, où la passion parle toute seule:

Memor essem? o Mysis, Mysis, etiam nunc mihi
Scripta illa dicta sunt in animo Chrysidis
De Glycerio. Jam ferme moriens me vocat:
Accessi; vos semotæ, nos soli; incipit:
Mi Pamphile, hujus formam atque ætatem vides;.....
Quod te ego per dextram hanc oro et per genium tuum,
Per tuam fidem, perque hujus solitudinem
Te obtestor. . . . .
Te isti virum do, amicum, tutorem, patrem.....
Hanc mihi in manum dat; mors continuo ipsam occupat.
Accepi: acceptam servabo[2].

Tout ce que l'esprit ajouteroit à ces simples et touchantes paroles ne feroit que les affoiblir. Mais en voici d'autres qui vont jusqu'à un vrai transport:

Neque virgo est usquam, neque ego, qui illam e conspectu amisi meo.
Ubi quæram? ubi investigem? quem perconter? quam insistam viam?
Incertus sum. Una hæc spes est, ubi ubi est, diu celari non potest[3].

Cette passion parle encore ici avec la même vivacité:

Egone quid velim?
Cum milite isto præsens, absens ut sies, etc.[4]

Peut-on désirer un dramatique plus vif et plus ingénu?

Il faut avouer que Molière est un grand poète comique. Je ne crains pas de dire qu'il a enfoncé plus avant que Térence dans certains caractères. Il a embrassé une plus grande variété de sujets. Il a peint par des traits forts presque tout ce que nous voyons de déréglé et de ridicule. Térence se borne à représenter des vieillards avares et ombrageux, de jeunes hommes prodigues et étourdis, des courtisanes avides et impudentes, des

1. *Andr.* a. I, sc. I (v. 125).
2. *Ibid.* I, VI, (v. 282).
3. *L'Eunuque*, a. II, sc. IV, (v. 293).
4. *Ibid.* I, II, (v. 191).

parasites bas et flatteurs, des esclaves imposteurs et scélérats. Ces caractères méritoient sans doute d'être traités suivant les mœurs des Grecs et des Romains. De plus, nous n'avons que six pièces de ce grand auteur. Mais enfin Molière a ouvert un chemin tout nouveau. Encore une fois, je le trouve grand : mais ne puis-je pas parler en toute liberté sur ses défauts?

En pensant bien, il parle souvent mal[1]. Il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores, qui approchent du galimatias. J'aime bien mieux sa prose que ses vers. Par exemple, l'*Avare* est moins mal écrit que les pièces qui sont en vers. Il est vrai que la versification françoise l'a gêné; il est vrai même qu'il a mieux réussi pour les vers dans l'*Amphitryon*, où il a pris la liberté de faire des vers irréguliers[2]. Mais en général il me paroît, jusque dans sa prose, ne parler point assez simplement pour exprimer toutes les passions.

D'ailleurs il a outré souvent les caractères. Il a voulu par cette liberté plaire au parterre, frapper les spectateurs les moins délicats, et rendre le ridicule plus sensible. Mais, quoiqu'on doive marquer chaque passion

1. On en jugeait ainsi dans ce temps-là. La Bruyère (*Des Ouvrages de l'esprit*, n. XXXVIII) dit aussi : « Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme, et d'écrire purement : quel feu, quelle naïveté, quelle source de la bonne plaisanterie, quelle imitation des mœurs, quelles images, et quel fléau du ridicule! » Il est vrai que Molière n'a pas eu le temps de châtier le style de ses comédies; mais les expressions dont se sert Fénelon sont bien exagérées. Vauvenargues les a reproduites. (*Réfl. critiques*, IV.)

2. Voilà encore un singulier jugement inspiré à Fénelon par sa préoccupation d'esprit sur les difficultés des vers français. Molière gêné par la versification! lui qui écrivit *les Fâcheux* en moins de quinze jours. Et en quoi a-t-il été plus à l'aise dans l'*Amphitryon*, pour avoir fait des vers irréguliers? comme si la difficulté de la rime et la contrainte de la mesure étaient moindres dans ces vers-là que dans les autres! Quant à la différence que Fénelon fait de la prose et de la poésie de Molière, elle est peu frappante; l'une vaut l'autre assurément : c'est bien la même originalité, la même verve, la même couleur; *qui utramvis recte norit, ambas noverit.*

dans son plus fort degré, et par ses traits les plus vifs, pour en mieux montrer l'excès et la difformité, on n'a pas besoin de forcer la nature, et d'abandonner le vraisemblable. Ainsi, malgré l'exemple de Plaute, où nous lisons, *Cedo tertiam*[1], je soutiens contre Molière, qu'un avare, qui n'est point fou, ne va jamais jusqu'à vouloir regarder dans la troisième main de l'homme qu'il soupçonne de l'avoir volé.

Un autre défaut de Molière, que beaucoup de gens d'esprit lui pardonnent, et que je n'ai garde de lui pardonner, est qu'il a donné un tour gracieux au vice, avec une austérité ridicule et odieuse à la vertu. Je comprends que ses défenseurs ne manqueront pas de dire qu'il a traité avec honneur la vraie probité, qu'il n'a attaqué qu'une vertu chagrine, et qu'une hypocrisie détestable. Mais, sans entrer dans cette longue discussion[2], je soutiens que Platon et les autres législateurs de l'antiquité païenne n'auroient jamais admis dans leurs Républiques un tel jeu sur les mœurs.

Enfin je ne puis m'empêcher de croire avec M. Despréaux, que Molière, qui peint avec tant de force et de beauté les mœurs de son pays, tombe trop bas quand il imite le badinage de la Comédie italienne :

> Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
> Je ne reconnois plus l'auteur du Misanthrope[3].

VIII.

PROJET D'UN TRAITÉ SUR L'HISTOIRE.

Il est, ce me semble, à désirer pour la gloire de

1. Il y a dans Plaute (*Aulul.* IV, IV, v. 14), *Age, ostende etiam tertiam.* Dans *l'Avare* (a. I, sc. III) : « Montre-moi tes mains. — Les voilà. — Les au« tres. — Les autres ? — Oui. — Les voilà. »

2. Fénelon se montre moins rigoureux comme évêque que comme critique : on admirera d'autant plus cette modération, si l'on compare le passage des *Maximes sur la Comédie* (n. V), où Bossuet a parlé en termes si durs de Molière et de sa fin.

3. *Art Poétique*, ch. III, v. 399.

l'Académie, qu'elle nous procure[1] un traité sur l'Histoire. Il y a très-peu d'historiens qui soient exempts de grands défauts. L'Histoire est néanmoins très-importante. C'est elle qui nous montre les grands exemples, qui fait servir les vices mêmes des méchants à l'instruction des bons, qui débrouille les origines, et qui explique par quel chemin les peuples ont passé d'une forme de gouvernement à une autre[2].

Le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays[3]. Quoiqu'il aime sa patrie, il ne la flatte jamais en rien. L'historien françois doit se rendre neutre entre la France et l'Angleterre. Il doit louer aussi volontiers Talbot que Duguesclin. Il rend autant de justice aux talents militaires du Prince de Galles qu'à la sagesse de Charles V.

Il évite également les panégyriques et les satires. Il ne mérite d'être cru qu'autant qu'il se borne à dire sans flatterie et sans malignité le bien et le mal. Il n'omet aucun fait qui puisse servir à peindre les hommes principaux, et à découvrir les causes des événements; mais il retranche toute dissertation où l'érudition d'un savant veut être étalée. Toute sa critique se borne à donner comme douteux ce qui l'est, et à en laisser la décision au lecteur, après lui avoir donné ce que l'histoire lui fournit. L'homme qui est plus savant qu'il n'est historien, et qui a plus de critique que de vrai génie, n'épargne à son lecteur aucune date, aucune circonstance superflue, aucun fait sec et détaché. Il suit son goût,

1. Latinisme, pour dire, qu'elle nous compose avec soin.

2. « Historia testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ nuntia vetustatis. » CICÉRON, *de Orat.* II, 9. Voir dans le chap. 15 du même livre un beau passage sur les règles de la composition et du style historique. — Comparer dans Rollin, *Tr. des Études*, t. III, le morceau qui a pour titre : *De l'utilité de l'Histoire.*

3. Exagération d'une maxime juste au fond; cela mènerait l'historien moins à se rendre impartial qu'à être froid et indifférent. Celui qui écrit l'histoire doit partout se montrer équitable et sincère; mais il n'est guère possible qu'il reste neutre entre son pays et l'étranger, car il est homme. Fénelon résume ici la théorie de Lucien, dans son traité *de l'Histoire.*

sans consulter celui du public. Il veut que tout le monde soit aussi curieux que lui des minuties, vers lesquelles il tourne son insatiable curiosité[1]. Au contraire un historien sobre et discret laisse tomber les menus faits qui ne mènent le lecteur à aucun but important. Retranchez ces faits, vous n'ôtez rien à l'histoire. Ils ne font qu'interrompre, qu'allonger, que faire une histoire, pour ainsi dire, hachée en petits morceaux, et sans aucun fil de vive narration. Il faut laisser cette superstitieuse exactitude aux compilateurs. Le grand point est de mettre d'abord le lecteur dans le fond des choses, de lui en découvrir les liaisons, et de se hâter de le faire arriver au dénouement. L'Histoire doit en ce point ressembler un peu au Poème Épique :

> Semper ad eventum festinat, et in medias res
> Non secus ac notas auditorem rapit, et, quæ
> Desperat tractata nitescere posse, relinquit[2].

Il y a beaucoup de faits vagues, qui ne nous apprennent que des noms et des dates stériles : il ne vaut guère mieux savoir ces noms que les ignorer. Je ne connois point un homme, en ne connoissant que son nom. J'aime mieux un historien peu exact et peu judicieux, qui estropie les noms, mais qui peint naïvement tout le détail, comme Froissart, que les historiens qui me disent que Charlemagne tint son parlement à Ingelheim, qu'ensuite il partit, qu'il alla battre les Saxons, et qu'il revint à Aix-la-Chapelle : c'est ne m'apprendre rien d'utile[3].

1. Tout ce passage offre une critique piquante d'un genre d'histoire déjà fort cultivé à cette époque et dont l'importance n'a fait que s'accroître, l'histoire critique et érudite. Fénelon, avec sa brillante imagination, devait préférer la manière pittoresque et dramatique des historiens anciens.

2. HOR. *A. P.* v. 148.

3. On sait par une lettre de Fénelon au duc de Beauvilliers qu'il avait composé pour l'éducation du duc de Bourgogne une histoire de Charlemagne, qui ne s'est pas retrouvée. Dans cette lettre, qui en est comme la préface, on lit : « Les historiens originaux de cette Vie ne savent ni raconter, ni choisir les faits, ni les lier ensemble, ni montrer l'enchaînement des affaires; de façon qu'ils ne nous ont laissé que des faits vagues, dépouillés de toutes les circonstances qui peuvent frapper et intéresser le lecteur, enfin entrecoupés et pleins d'une ennuyeuse uniformité. C'est toujours la

Sans les circonstances, les faits demeurent comme décharnés : ce n'est que le squelette d'une histoire.

La principale perfection d'une histoire consiste dans l'ordre et dans l'arrangement. Pour parvenir à ce bel ordre, l'historien doit embrasser et posséder toute son histoire. Il doit la voir tout entière, comme d'une seule vue. Il faut qu'il la tourne et qu'il la retourne de tous les côtés, jusqu'à ce qu'il ait trouvé son vrai point de vue. Il faut en montrer l'unité, et tirer, pour ainsi dire, d'une seule source tous les principaux événements qui en dépendent. Par là il instruit utilement son lecteur, il lui donne le plaisir de prévoir, il l'intéresse, il lui met devant les yeux un système des affaires de chaque temps, il lui débrouille ce qui en doit résulter, il le fait raisonner sans lui faire aucun raisonnement, il lui épargne beaucoup de redites, il ne le laisse jamais languir, il lui fait même une narration facile à retenir par la liaison des faits : je répète sur l'Histoire l'endroit d'Horace qui regarde le Poème Épique :

> Ordinis hæc virtus crit et venus, aut ego fallor,
> Ut jam nunc dicat jam nunc debentia dici,
> Pleraque differat et præsens in tempus omittat [1].

Un sec et triste faiseur d'annales ne connoît point d'autre ordre que celui de la chronologie. Il répète un fait toutes les fois qu'il a besoin de raconter ce qui tient à ce fait ; il n'ose ni avancer, ni reculer aucune narration. Au contraire l'historien qui a un vrai génie choisit sur vingt endroits celui où un fait sera mieux placé, pour répandre la lumière sur tous les autres. Souvent un fait montré par avance de loin débrouille tout ce qui le prépare. Souvent un autre fait sera mieux dans son

même chose, toujours une campagne contre les Saxons, qui sont vaincus comme ils l'avoient été les autres années ; puis des fêtes solennisées, avec un parlement tenu, etc. » Voy. *Correspondance* de Fénelon, t. I, p. 58-60.

1. *A. P.* v. 42. — Voyez plus haut, p. 47-49, un passage semblable sur l'art de la composition oratoire.

jour, étant mis en arrière. En se présentant plus tard, il viendra plus à propos pour faire naître d'autres événements. C'est ce que Cicéron compare au soin qu'un homme de bon goût prend pour placer de bons tableaux dans un jour avantageux, *Videtur tanquam tabulas bene pictas collocare in bono lumine*[1].

Ainsi un lecteur habile a le plaisir d'aller sans cesse en avant sans distraction, de voir toujours un événement sortir d'un autre, et de chercher la fin, qui lui échappe, pour lui donner plus d'impatience d'y arriver. Dès que sa lecture est finie, il regarde derrière lui, comme un voyageur curieux, qui, étant arrivé sur une montagne, se tourne, et prend plaisir à considérer de ce point de vue tout le chemin qu'il a suivi, et tous les beaux endroits qu'il a traversés.

Une circonstance bien choisie, un mot bien rapporté, un geste qui a rapport au génie ou à l'humeur d'un homme, est un trait original et précieux dans l'Histoire[2]. Il vous met devant les yeux cet homme tout entier. C'est ce que Plutarque et Suétone ont fait parfaitement; c'est ce qu'on trouve avec plaisir dans le cardinal d'Ossat[3]. Vous croyez voir Clément VIII qui lui parle tantôt à cœur ouvert, et tantôt avec réserve.

Un historien doit retrancher beaucoup d'épithètes

1. *Brutus*, c. LXXV.

2. Plutarque, *Vie d'Alexandre*, ch. I: Οὐ ταῖς ἐπιφανεστάταις πράξεσι πάντως ἔνεστι δήλωσις ἀρετῆς ἢ κακίας, ἀλλὰ πρᾶγμα βραχὺ πολλάκις καὶ ῥῆμα, καὶ παιδιά τις, ἔμφασιν ἤθους ἐποίησε μᾶλλον ἢ μάχαι μυριόνεκροι, καὶ παρατάξεις αἱ μέγισται, καὶ πολιορκίαι πόλεων.

3. Arnaud d'Ossat, né en 1536, cardinal en 1599, mort à Rome le 13 mars 1604, passa presque toute sa vie en Italie dans des emplois diplomatiques. Une de ses principales négociations fut celle de l'absolution d'Henri IV, accordée par Clément VIII le 17 septembre 1595, deux ans seulement après l'abjuration du Roi à Saint-Denis. Les Lettres du cardinal d'Ossat, plusieurs fois imprimées au XVIIe et au XVIIIe siècle, sont un livre classique, pour ainsi dire, en diplomatie. On y remarque, avec beaucoup de droiture, de probité et d'amour de la patrie, un style net, ferme, d'une naïveté pénétrante, un tour souvent vif et animé, et un langage plus pur que celui de la plupart des écrivains français du même temps. Il fut un des auteurs que l'Académie française, quand elle entreprit son Dictionnaire, désigna comme faisant autorité pour la langue.

superflues et d'autres ornements du discours. Par ce retranchement il rendra son histoire plus courte, plus vive, plus simple, plus gracieuse. Il doit inspirer par une pure narration la plus solide morale, sans moraliser. Il doit éviter les sentences, comme de vrais écueils[1]. Son histoire sera assez ornée, pourvu qu'il y mette avec le véritable ordre une diction claire, pure, courte et noble[2]. *Nihil est in historia*, dit Cicéron, *pura et illustri brevitate dulcius*[3]. L'Histoire perd beaucoup à être parée. Rien n'est plus digne de Cicéron que cette remarque sur les Commentaires de César : *Commentarios quosdam scripsit rerum suarum, valde quidem probandos.* NUDI *enim sunt, recti et venusti, omni ornatu orationis tanquam veste detracto. Sed dum voluit alios habere parata, unde sumerent, qui vellent scribere historiam,* INEPTIS *gratum fortasse fecit, qui volent illa calamistris inurere : sanos quidem homines a scribendo deterruit*[4]. Un bel esprit méprise une histoire *nue*. Il veut l'habiller, l'orner de broderie, et la *friser*. C'est une erreur, *ineptis*. L'homme judicieux, et d'un goût exquis, désespère d'ajouter rien de beau à cette nudité si noble et si majestueuse.

Le point le plus nécessaire et le plus rare pour un historien, est qu'il sache exactement la forme du gouvernement et le détail des mœurs de la nation dont il écrit l'histoire, pour chaque siècle. Un peintre qui ignore ce qu'on nomme *il costume*[5], ne peint rien avec

1. « L'excellent historien, dit Pellisson, ne fait pas montre de son esprit; mais il le laisse entrevoir partout. Il n'est pas en embuscade sur tous les chemins pour dire de belles choses, et pour appliquer des sentences de Sénèque; mais il exprime quelquefois un grand sentiment en un seul mot, ou le fait entendre sans le dire, comme ces personnes discrètes et judicieuses, qui d'un seul mouvement des yeux, sans ouvrir la bouche, approuvent ou condamnent tacitement ce qui se fait ou qui se dit en leur présence. Son style est clair, simple, familier, mais sans bassesse, et accompagné partout de dignité, etc. » (*Disc. sur les Ouvrages de Sarrazin*, n. III.)

2. Telle est l'*Histoire de Charles XII*, le chef-d'œuvre de ce genre.

3. *Brutus*, c. LXXV.

4. *Ibid.*

5. Ce mot s'entend de tous les détails, soit de l'habillement, soit de la

vérité. Les peintres de l'école Lombarde, qui ont d'ailleurs si naïvement représenté la nature, ont manqué de science en ce point. Ils ont peint le Grand-Prêtre des Juifs comme un pape, et les Grecs de l'antiquité comme les hommes qu'ils voyoient en Lombardie[1]. Il n'y auroit néanmoins rien de plus faux et de plus choquant que de peindre les François du temps de Henri II avec des perruques et des cravates, ou de peindre les François de notre temps avec des barbes et des fraises[2]. Chaque nation a ses mœurs très-différentes de celles des peuples voisins. Chaque peuple change souvent pour ses propres mœurs. Les Perses, pendant l'enfance de Cyrus, étoient aussi simples que les Mèdes leurs voisins étoient mous et fastueux. Les Perses prirent dans la suite cette mollesse et cette vanité[3]. Un historien montreroit une ignorance grossière, s'il représentoit les repas de Curius ou de Fabricius comme ceux de Lucullus ou d'Apicius. On riroit d'un historien qui parleroit de la magnificence de la cour des rois de Lacédémone, ou de celle de Numa. Il faut peindre la puissante et heureuse pauvreté des anciens Romains.

Parvoque potentem ...
Parvoque beati, etc.[4]

Il ne faut pas oublier combien les Grecs étoient en-

manière de vivre et des mœurs d'un peuple. Cela s'est appelé de nos jours *la couleur locale*.

1. Ce défaut a été longtemps celui de la plupart des peintres italiens, et non-seulement dans les écoles primitives, au XIVe et au XVe siècle, mais encore au XVIe. Les plus grands maîtres, et Raphaël même, n'en sont pas exempts. En général, les artistes ne donnaient alors le vêtement antique qu'à Jésus-Christ, à la Vierge et aux Apôtres.

2. Dans une lettre à La Motte, du 22 novembre 1714, il dit encore : « Le « sage et savant Poussin auroit peint le Guesclin et Boucicaut simples et « couverts de fer ; pendant que Mignard auroit peint les courtisans du der- « nier siècle avec des fraises, ou des collets montés, ou avec des canons, des « plumes, de la broderie et des cheveux frisés. Il faut observer le vrai, et « peindre d'après nature. »

3. Voy. Xénophon, *Cyropédie*, l. I, ch. II et III ; l. VIII, ch. VIII. Platon, *Lois*, l. III, p. 694 et suiv.

4. Ces deux fragments de vers sont pris, l'un de Virgile (*Én.* VI, v. 844), l'autre d'Horace (*Ép.* II, I, v. 139).

core simples et sans faste du temps d'Alexandre, en comparaison des Asiatiques. Le discours de Charidème à Darius le fait assez voir[1]. Il n'est point permis de représenter la maison très-simple où Auguste vécut quarante ans, avec la maison d'or que Néron fit faire bientôt après[2].

Roma domus fiet : Veios migrate, Quirites;
Si non et Veios occupet ista domus[3].

Notre nation ne doit point être peinte d'une façon uniforme. Elle a eu des changements continuels. Un historien qui représentera Clovis environné d'une cour polie, galante et magnifique, aura beau être vrai dans les faits particuliers; il sera faux pour le fait principal des mœurs de toute la nation. Les Francs n'étoient alors qu'une troupe errante et farouche, presque sans lois et sans police, qui ne faisoit que des ravages et des invasions. Il ne faut pas confondre les Gaulois polis par les Romains avec ces Francs si barbares[4]. Il faut laisser voir un rayon de politesse naissante sous l'empire de Charlemagne[5]; mais elle doit s'évanouir d'abord. La prompte chûte de sa maison replongea l'Europe dans une affreuse barbarie[6]. Saint Louis fut un prodige de

1. Voy. Quinte-Curce, l. III, ch. II.

2. Voy. Suétone, *Vie de Néron*, ch. XXXI. Tacite, *Annales*, l. XV, ch. XLII et XLIII.

3. Ce distique, qui courut alors à Rome, est rapporté par Suétone, *Vie de Néron*, ch. XXXIX.

4. Ces idées si justes, et alors si neuves, sur les premiers temps de l'Histoire de France, ont enfin prévalu dans la critique moderne, grace à Fréret, à Voltaire, et surtout à quelques éminents historiens de notre siècle. Voir les premières *Lettres sur l'Histoire de France* de M. Augustin Thierry.

5. « Le règne seul de Charlemagne eut une lueur de politesse, qui fut probablement le fruit du voyage de Rome, ou plutôt de son génie. » VOLTAIRE, *Essai sur les Mœurs*, ch. XVII. On a vu (p. 91) que Fénelon avait écrit la vie de ce prince : il parle de lui avec une grande admiration dans sa Lettre au duc de Beauvilliers. Montesquieu, dans l'*Esprit des Lois*, l. XXXI, ch. XVIII, a fait un tableau court et admirable de son règne.

6. « Les règnes malheureux qui suivirent celui de Charlemagne, les invasions des Normands, les guerres intestines, replongèrent les nations victorieuses dans les ténèbres dont elles étoient sorties; on ne sut plus lire ni écrire. Cela fit oublier, en France et en Allemagne, les lois barbares écrites, le droit romain, et les capitulaires; etc. » MONTESQUIEU, *Esprit des Lois*, l. XXVIII, ch. XXXI.

raison et de vertu dans un siècle de fer[1]. A peine sortons-nous de cette longue nuit. La résurrection des lettres et des arts a commencé en Italie, et a passé en France fort tard. La mauvaise subtilité du bel esprit en a retardé le progrès[2].

Les changements dans la forme du gouvernement d'un peuple doivent être observés de près. Par exemple, il y avoit d'abord chez nous des terres *saliques* distinguées des autres terres, et destinées aux militaires de la nation[3]. Il ne faut jamais confondre les comtés *bénéficiaires* du temps de Charlemagne, qui n'étoient que des emplois personnels, avec les comtés *héréditaires*, qui devinrent sous ses successeurs des établissements de famille[4]. Il faut distinguer les Parlements de la seconde race, qui étoient les assemblées de la nation[5], d'avec les divers Parlements établis par les rois de la troisième race dans les provinces[6], pour juger des pro-

1. Voir la lettre au duc de Bourgogne : *Enfant de S. Louis, imitez votre père...*, et le portrait de S. Louis, par Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, ch. LVIII.

2. Comparez l'Introduction du *Siècle de Louis XIV*.

3. Les *terres saliques* étaient, chez les Francs saliens, des alleux originaires, c'est-à-dire, des terres attribuées par le sort dans la conquête à chaque guerrier chef de famille, pour sa part de propriété et de butin. A ce titre, les terres *saliques* ne pouvaient être héritées que par les mâles. Voy. Montesquieu, *Esprit des Lois*, l. XVIII, ch. XXII; M. Guizot, *Essais sur l'Histoire de France*, IVe essai, ch. I, § 1. A cette époque (de la fin du Ve siècle à la fin du Xe), outre les terres allodiales, il y avait encore les terres bénéficiaires, ou bénéfices, et les terres tributaires, ou assujetties envers un supérieur à un certain tribut.

4. Sous l'administration de Charlemagne, les *comtes*, comme les ducs, les vicomtes, etc., devinrent plus particulièrement les délégués du pouvoir royal, ses agents directs et amovibles; et leurs services étaient payés par des *bénéfices* concédés temporairement ou tout au plus à vie. Après la mort de Charlemagne, par la faiblesse de ses successeurs et par une tendance naturelle, l'hérédité devint la condition commune des bénéfices, puis des offices royaux. Enfin un capitulaire de Charles le Chauve, donné à Quierzy-sur-Oise en 877, établit formellement le droit de succession du fils au père dans le *comté*. Ainsi prit naissance le régime aristocratique ou féodal. Voy. M. Guizot, *IVe Essai*, ch. II et III.

5. Voy. M. Guizot, *IVe Essai*, ch. III, § 2, art. 2.

6. Saint Louis, pour centraliser l'administration de la justice, établit les *appels*, qui furent l'origine du Parlement judiciaire, substitué peu à peu au Parlement féodal. A dater de 1254, les sessions de ce Parlement devinrent régulières et annuelles. La procédure par écrit et la science du droit s'y introduisirent; on y appela des clercs praticiens, c'est-à-dire des jurisconsultes ou *maîtres* en droit, pour rapporter les affaires et instruire les procès.

cès des particuliers. Il faut connoître l'origine des fiefs, le service des feudataires, l'affranchissement des serfs, l'accroissement des communautés[1], l'élévation du tiers état, l'introduction des clercs praticiens, pour être les conseillers des nobles peu instruits des lois, et l'établissement des troupes à la solde du Roi[2], pour éviter les surprises des Anglois établis au milieu du royaume. Les mœurs et l'état de tout le corps de la nation ont changé d'âge en âge. Sans remonter plus haut, le changement des mœurs est presque incroyable depuis le règne d'Henri IV. Il est cent fois plus important d'observer ces changements de la nation entière, que de rapporter simplement des faits particuliers.

Si un homme éclairé s'appliquoit à écrire sur les règles de l'Histoire, il pourroit joindre les exemples aux préceptes. Il pourroit juger des historiens de tous les siècles; il pourroit remarquer qu'un excellent historien est peut-être encore plus rare qu'un grand poète.

Hérodote, qu'on nomme le père de l'Histoire, raconte parfaitement. Il a même de la grace par la variété des matières; mais son ouvrage est plutôt un recueil de relations de divers pays, qu'une histoire qui ait de l'unité avec un véritable ordre[3].

Philippe le Bel compléta l'organisation du Parlement, le fixa à Paris et lui donna deux sessions par an; Charles V le rendit perpétuel. Les autres parlements ne furent établis que plus tard, à partir de la seconde moitié du xve siècle. Voir l'*Essai sur la formation territoriale et politique de la France*, par M. Mignet (*Notices et Mémoires historiques*, t. II, p. 171), et Montesquieu, *Esprit des Lois*, l. XXVIII, ch. XLII-XLV.

1. Ce qu'on appelle ordinairement l'*affranchissement des Communes*. Voy. M. Augustin Thierry, *Lettres XIII-XXIV sur l'Histoire de France*, et les dernières leçons du cours de M. Guizot sur l'*Histoire de la Civilisation en France* (t. IV, édit. de 1847).

2. Sous Charles V, Ordonnance de Vincennes (1373), portant création des compagnies d'*ordonnance* ou de gendarmerie; et sous Charles VII, établissement de la *taille* (États-généraux d'Orléans de 1439), pour l'entretien et la solde d'une armée permanente.

3. Hérodote a imité Homère dans la composition de son histoire; l'ordre qu'il a suivi est celui de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Il a fait entrer dans son sujet, qui est la rivalité des Grecs et des Barbares, les diverses histoires des peuples qui y ont été mêlés, en forme de digressions et d'épisodes. Il ne remonte pas d'abord aux époques les plus reculées; mais dans le cadre des

Xénophon n'a fait qu'un journal dans sa Retraite des dix mille. Tout y est précis et exact, mais uniforme. Sa Cyropédie est plutôt un roman de philosophie, comme Cicéron l'a cru [1], qu'une histoire véritable.

Polybe est habile dans l'art de la guerre et dans la politique; mais il raisonne trop, quoiqu'il raisonne très-bien [2]. Il va au-delà des bornes d'un simple historien. Il développe chaque événement dans sa cause: c'est une anatomie [3] exacte. Il montre par une espèce de mécanique qu'un tel peuple doit vaincre un tel autre peuple, et qu'une telle paix faite entre Rome et Carthage ne sauroit durer.

Thucydide et Tite-Live ont de très-belles harangues; mais, selon les apparences, ils les composent au lieu de les rapporter. Il est très-difficile qu'ils les aient trouvées telles dans les originaux du temps. Tite-Live savoit beaucoup moins exactement que Polybe la guerre de son siècle [4].

Salluste a écrit avec une noblesse et une grace singulière [5]; mais il s'est trop étendu en peintures des mœurs, et en portraits des personnes, dans deux histoires très-courtes [6].

Tacite montre beaucoup de génie, avec une profonde

cent années environ qui séparent le règne de Crésus de la fin de la guerre Médique, il enferme l'histoire générale des nations et de leurs origines. C'est une véritable épopée. Voyez un mémoire de l'abbé Geinoz sur *la méthode et le plan d'Hérodote* dans le t. XXIII des *Mém. de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, p. 101-114.

1. « Cyrus ille a Xenophonte non ad historiæ fidem scriptus, sed ad effigiem justi imperii. » Cic. *ad Q. Fratrem*, I, 1, 8.

2. « Polybe, que son étroite familiarité avec les Romains faisoit entrer si avant dans le secret des affaires, et qui observoit de si près la politique romaine durant les guerres puniques, a été plus équitable que les autres Grecs, et a vu que les conquêtes de Rome étoient la suite d'un dessein bien entendu; etc. » Bossuet, *Disc. sur l'Hist. universelle*, IIIe partie, ch. vi.

3. C'est-à-dire, une analyse. Voyez, sur ce mot, une note au commencement des *Dialogues sur l'Eloquence*.

4. Du siècle de Polybe, évidemment; mais le tour est équivoque.

5. Dans les dernières éditions, *singulières*.

6. Ces peintures et ces portraits concourent à l'effet dramatique que Salluste a cherché avec le plus grand soin dans ces deux ouvrages.

connoissance des cœurs les plus corrompus; mais il affecte trop une brièveté mystérieuse. Il est trop plein de tours poétiques dans ses descriptions. Il a trop d'esprit, il raffine trop; il attribue aux plus subtils ressorts de la politique ce qui ne vient souvent que d'un mécompte, que d'une humeur bizarre, que d'un caprice. Les plus grands événements sont souvent causés par les causes les plus méprisables. C'est la foiblesse, c'est l'habitude, c'est la mauvaise honte, c'est le dépit, c'est le conseil d'un affranchi, qui décide, pendant que Tacite creuse pour découvrir les plus grands raffinements dans les conseils de l'Empereur. Presque tous les hommes sont médiocres et superficiels pour le mal comme pour le bien. Tibère, l'un des plus méchants hommes que le monde ait vus, étoit plus entraîné par ses craintes, que déterminé par un plan suivi [1].

Davila [2] se fait lire avec plaisir; mais il parle comme s'il étoit entré dans les conseils les plus secrets. Un seul homme ne peut jamais avoir eu la confiance de tous les partis opposés. De plus chaque homme avoit quelque secret, qu'il n'avoit garde de confier à celui

1. Voltaire attaque également Tacite comme historien. « Je regarde Tacite, « dit-il, comme un fanatique pétillant d'esprit, connaissant les hommes et « les cours, disant des choses fortes en peu de paroles, flétrissant en deux « mots un empereur jusqu'à la dernière postérité; mais je suis curieux, je « voudrais connaître les droits du sénat, les forces de l'empire, le nombre « des citoyens, la forme du gouvernement, les mœurs, les usages. Je ne « trouve rien de tout cela dans Tacite; il m'amuse, et Tite-Live m'instruit. » (*Lettre à M*[me] *du Deffand*, du 30 juillet 1768.) Le mot de Racine qui, dans la préface de *Britannicus*, appelle Tacite *le plus grand peintre de l'antiquité*, et le jugement de Bossuet, qui le regarde comme *le plus grave des historiens*, sont très-justes et très-vrais, mais ne détruisent pas les critiques de Fénelon et de Voltaire.

2. Davila (Enrico Caterino), né près de Padoue, en 1576, mort en 1631. Il vint à l'âge de sept ans en France, où son père était attaché à Catherine de Médicis, et il n'en sortit qu'en 1598. Il a écrit en italien une Histoire des guerres civiles de France sous François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, qui a été traduite deux fois en français (en 1642 et en 1757). Davila, comme Tacite, raffine trop; il donne toujours à un fait plusieurs causes, et les plus mystérieuses sont celles qui lui plaisent le plus. D'ailleurs il excelle dans les détails, il peint bien, il raconte vivement : on le lit avec plaisir. Madame de Sévigné en parle souvent dans ses Lettres; il était fort goûté alors. On lui a reproché des fautes nombreuses, surtout en géographie. (Voy. les *Lettres* de Bayle, 1714, t. I, p. 75.)

qui a écrit l'histoire. On ne sait la vérité que par morceaux. L'historien qui veut m'apprendre ce que je vois qu'il ne peut pas savoir, me fait douter sur les faits mêmes qu'il sait.

Cette critique des historiens anciens et modernes seroit très-utile et très-agréable, sans blesser aucun auteur vivant.

IX.

RÉPONSE A UNE OBJECTION SUR CES DIVERS PROJETS.

Voici une objection qu'on ne manquera pas de me faire. L'Académie, dira-t-on, n'adoptera jamais ces divers ouvrages sans les avoir examinés. Or il n'est guère vraisemblable qu'un auteur, après avoir pris une peine infinie, veuille soumettre tout son ouvrage à la correction d'une nombreuse assemblée, où les avis seront peut-être fort partagés. Il n'y a donc guère d'apparence que l'Académie adopte cet ouvrage.

Ma réponse est courte. Je suppose que l'Académie ne l'adoptera point. Elle se bornera à inviter les particuliers à ce travail. Chacun d'eux pourra la consulter dans ses assemblées. Par exemple, l'auteur de la Rhétorique y proposera ses doutes sur l'Éloquence. Messieurs les académiciens lui donneront leurs conseils, et les opinions pourront être diverses. L'auteur en profitera selon ses vues, sans se gêner.

Les raisonnements qu'on feroit dans les assemblées sur de telles questions pourroient être rédigés par écrit dans une espèce de journal, que M. le Secrétaire composeroit sans partialité. Ce journal contiendroit de courtes dissertations, qui perfectionneroient le goût et la critique. Cette occupation rendroit Messieurs les académiciens assidus aux assemblées. L'éclat et le fruit en seroient grands dans toute l'Europe.

X.

SUR LES ANCIENS ET SUR LES MODERNES[1].

Il est vrai que l'Académie pourroit se trouver souvent partagée sur ces questions. L'amour des anciens dans les uns, et celui des modernes dans les autres, pourroit les empêcher d'être d'accord. Mais je ne suis nullement alarmé d'une guerre civile, qui seroit si douce, si polie et si modérée[2]. Il s'agit d'une matière où chacun peut suivre en liberté son goût et ses idées. Cette émulation peut être utile aux lettres. Oserai-je proposer ici ce que je pense là-dessus?

1° Je commence par souhaiter que les modernes surpassent les anciens. Je serois charmé de voir, dans notre siècle et dans notre nation, des orateurs plus véhéments que Démosthène, et des poètes plus sublimes qu'Homère[3]. Le monde, loin d'y perdre, y gagneroit beaucoup. Les anciens ne seroient pas moins excellents qu'ils l'ont toujours été, et les modernes donneroient un nouvel ornement au genre humain. Il resteroit toujours aux anciens la gloire d'avoir commencé, d'avoir montré le chemin aux autres, et de leur avoir donné de quoi enchérir sur eux.

2° Il y auroit de l'entêtement à juger d'un ouvrage par sa date.

1. Ce titre manque dans les deux premières éditions, et dans celle de 1787.

2. Dans la lettre à La Motte du 26 janvier 1714 : « Cette guerre civile du « Parnasse ne m'alarme point. L'émulation peut produire d'heureux efforts, « pourvu qu'on n'aille point jusqu'à mépriser le goût des anciens sur l'imi- « tation de la simple nature, sur l'observation inviolable des divers carac- « tères, sur l'harmonie, et sur le sentiment, qui est l'ame de la parole. » — Avec ce tour adroit, Fénelon fait la leçon à ses confrères de l'Académie, qui mettaient souvent de l'aigreur dans cette guerre; et plus haut, quand il fait appel à l'impartialité de M. le Secrétaire, le trait n'a pas moins d'à-propos; car M. Dacier était partisan passionné des anciens.

3. Fénelon, qui montre en général si peu d'admiration pour les grands orateurs et les grands poètes du siècle de Louis XIV, n'espérait pas sans doute qu'on vît naître sitôt des Homères et des Démosthènes. Sous cet air de simplicité, il paraît se moquer agréablement.

Et, nisi quæ terris semota suisque
Temporibus defuncta videt, fastidit et odit.....
Si, quia Græcorum sunt antiquissima quæque
Scripta vel optima, ...
Scire velim pretium chartis quotus arroget annus.....
Qui redit ad fastos et virtutem æstimat annis,
Miraturque nihil, nisi quod Libitina sacravit, . . .
Si veteres ita miratur laudatque poetas,
Ut nihil anteferat, nihil illis comparet, errat.....
Quod si tam Græcis novitas invisa fuisset
Quam nobis, quid nunc esset vetus? aut quid haberet
Quod legeret tereretque viritim publicus usus [1]?

Si Virgile n'avoit point osé marcher sur les pas d'Homère, si Horace n'avoit pas espéré de suivre de près Pindare, que n'aurions-nous pas perdu? Homère et Pindare mêmes ne sont point parvenus tout à coup à cette haute perfection. Ils ont eu sans doute avant eux d'autres poètes, qui leur avoient aplani la voie, et qu'ils ont enfin surpassés. Pourquoi les nôtres n'auroient-ils pas la même espérance? Qu'est-ce qu'Horace ne s'est point promis?

Dicam insigne, recens, adhuc
Indictum ore alio. . . .
Nil parvum aut humili modo,
Nil mortale loquar [2].
. . . .
Exegi monumentum ære perennius. . .
Non omnis moriar, multaque pars mei, etc. [3]

Pourquoi ne laissera-t-on pas dire de même à Malherbe?

Apollon à portes ouvertes, etc. [4]

1. Hor. *Ép.* II, I, v. 21-90.
2. *Od.* III, xxv, v. 7 et 17.
3. *Od.* III, xxx, v. 1 et 6. Comparez Pindare, *Pyth.* VI, str. 1.
4. A la fin de l'Ode à Marie de Médicis, *Nymphe, qui jamais ne sommeilles,* une des plus belles de Malherbe; voici la stance entière.

Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféremment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes,
Qui gardent les noms de vieillir;
Mais l'art d'en faire des couronnes
N'est pas su de toutes personnes,
Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.

3° J'avoue que l'émulation des modernes seroit dangereuse, si elle se tournoit à mépriser les anciens et à négliger de les étudier [1]. Le vrai moyen de les vaincre, est de profiter de tout ce qu'ils ont d'exquis, et de tâcher de suivre encore plus qu'eux leurs idées sur l'imitation de la belle nature. Je crierois volontiers à tous les auteurs de notre temps que j'estime et que j'honore le plus,

Vos exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate diurna[2].

Si jamais il vous arrive de vaincre les anciens, c'est à eux-mêmes que vous devrez la gloire de les avoir vaincus.

4° Un auteur sage et modeste doit se défier de soi, et des louanges de ses amis les plus estimables. Il est naturel que l'amour-propre le séduise un peu, et que l'amitié pousse un peu au-delà des bornes l'admiration de ses amis pour ses talents [3]. Que doit-il donc faire, si quelque ami, charmé de ses écrits, lui dit,

1. Dans la lettre à La Motte du 4 mai 1714 : « On ne peut pas trop louer » les modernes qui font de grands efforts pour surpasser les anciens. Une » si noble émulation promet beaucoup. Elle me paroîtroit dangereuse, si elle » alloit jusqu'à mépriser et à cesser d'étudier ces grands originaux ; mais » rien n'est plus utile que de tâcher d'atteindre à ce qu'ils ont de plus su- » blime et de plus touchant, sans tomber dans une imitation servile, pour les » endroits qui peuvent être moins parfaits ou trop éloignés de nos mœurs. » C'est avec cette liberté que Virgile a suivi Homère. » Rien de plus sensé et de plus fécond que cette doctrine, qui a servi de règle à nos grands écrivains classiques ; c'est ainsi qu'ils ont été originaux, même en imitant. La Bruyère, qui à la vérité se souciait peu de ménager le parti des modernes, écrivait en 1690, lors de la première guerre : « On ne sauroit en écrivant surpasser les anciens que par leur imitation. » C'était aller trop loin. (Voy. *des Ouvrages de l'esprit,* n. xv, dans l'édit. de M. Walckenaer.)

2. Hor. *A. P.* v. 268.

3. Tout ce passage semble avoir été écrit pour La Motte, que son dédain pour les anciens, soutenu de quelque facilité à écrire en divers genres de poésie, avait poussé d'abord à composer des Odes où il se flattait de rivaliser avec Anacréon, Pindare et Horace, puis à rimer en douze maigres chants l'*Iliade* de Mme Dacier, croyant corriger Homère, comme un peu plus tard il prétendit refaire l'*OEdipe* de Sophocle. Cette ridicule imitation de l'*Iliade* venait de paraître, au moment où Fénelon écrivait ; elle avait reçu de grands éloges des amis de l'auteur, et de tous les gens prévenus contre les anciens. Fénelon même, sollicité par les lettres de La Motte, lui avait adressé des compliments ironiquement flatteurs, dans le genre de ceux que Voltaire accorde souvent à des écrivains médiocres ; et La Motte, trompé par la politesse et les graces de l'archevêque, croyait l'avoir pour admirateur.

Nescio quid majus nascitur Iliade[1].

Il n'en doit pas moins être tenté d'imiter le grand et sage Virgile. Ce poète vouloit en mourant brûler son *Énéide*, qui a instruit et charmé tous les siècles. Quiconque a vu, comme ce poète, d'une vue nette, le grand et le parfait, ne peut se flatter d'y avoir atteint. Rien n'achève de remplir son idée et de contenter toute sa délicatesse. Rien n'est ici-bas entièrement parfait,

Nihil est ab omni
Parte beatum[2].

Ainsi quiconque a vu le vrai parfait, sent qu'il ne l'a pas égalé; et quiconque se flatte de l'avoir égalé ne l'a pas vu assez distinctement. On a un esprit borné avec un cœur foible et vain, quand on est bien content de soi et de son ouvrage[3]. L'auteur content de soi est d'ordinaire content tout seul :

Quin sine rivali teque et tua solus amares[4].

Un tel auteur peut avoir de rares talents; mais il faut qu'il ait plus d'imagination que de jugement et de saine critique. Il faut au contraire, pour former un poète égal aux anciens, qu'il montre un jugement supérieur à l'imagination la plus vive et la plus féconde. Il faut qu'un auteur résiste à tous ses amis, qu'il retouche sou-

1. PROPERCE, II, XXVI (XXXIV), v. 66. — Quelques jours après avoir reçu l'*Iliade* de La Motte, Fénelon lui écrivait (26 janvier 1714) : « On vous re- « proche d'avoir trop d'esprit; on dit qu'Homère en montroit beaucoup moins; « on vous accuse de briller sans cesse par des traits vifs et ingénieux. Voilà « un défaut qu'un grand nombre d'auteurs vous envient : ne l'a pas qui veut. « Votre parti conclut de cette accusation que vous avez surpassé le poète « grec. *Nescio quid majus nascitur Iliade*. On dit que vous avez corrigé les « endroits où il sommeille; etc. »

2. HOR. *Od.* II, XVI, v. 27.

3. Tel est encore La Motte dans ses Lettres à Fénelon, au sujet de son Homère traduit; il lui rend graces de son *approbation*; il lui fait *un compte naïf du succès* de son *Iliade*, des félicitations qu'il a reçues à l'Académie; il lui nomme, parmi ses *partisans*, le P. Sanadon, le P. Porée; ses *critiques* ne lui ont point paru rien dire de solide : il *les attend sans crainte*, etc. On ne peut voir un orgueil plus naïf.

4. HOR. *A. P.* v. 444.

vent ce qui a été déjà applaudi, et qu'il se souvienne de cette règle :

Nonumque prematur in annum [1].

5° Je suis charmé d'un auteur qui s'efforce de vaincre les anciens, supposé même qu'il ne parvienne pas à les égaler. Le public doit louer ses efforts, l'encourager, espérer qu'il pourra atteindre encore plus haut dans la suite, et admirer ce qu'il a déjà d'approchant des anciens modèles :

Feliciter audet [2].

Je voudrois que tout le Parnasse le comblât d'éloges :

Proxima Phœbi
Versibus ille facit. . . . .
Pastores, hedera crescentem ornate poetam [3].

Plus un auteur consulte avec défiance de soi sur un ouvrage qu'il veut encore retoucher, plus il est estimable :

Hæc quæ Varo necdum perfecta canebat [4].

J'admire un auteur qui dit en lui-même ces belles paroles :

Nam neque adhuc Varo videor nec dicere Cinna
Digna, sed argutos inter strepere anser olores [5].

Alors je voudrois que tous les partis se réunissent pour le louer :

Utque viro Phœbi chorus assurrexerit omnis [6].

Si cet auteur est encore mécontent de soi, quoique le public en soit très-content [7], son goût et son génie sont au-dessus de l'ouvrage même pour lequel il est admiré.

6° Je ne crains pas de dire que les anciens les plus

1. Hor. *A. P.* v. 388.
2. Hor. *Ep.* II, 1, v. 166.
3. Virg. *Egl.* VII, v. 22 et 25.
4. *Ibid.* IX, v. 26.
5. Virg. *Egl.* IX, v. 35.
6. *Ibid.* VI, v. 66.
7. Comparez les vers 91-94 de la IIe Satire de Boileau.

parfaits ont des imperfections. L'humanité[1] n'a permis en aucun temps d'atteindre à une perfection absolue. Si j'étois réduit à ne juger des anciens que par ma seule critique, je serois timide en ce point. Les anciens ont un grand avantage : faute de connoître parfaitement leurs mœurs, leur langue, leur goût, leurs idées, nous marchons à tâtons en les critiquant. Nous aurions été peut-être plus hardis censeurs contre eux, si nous avions été leurs contemporains. Mais je parle des anciens sur l'autorité des anciens mêmes. Horace, ce critique si pénétrant, et si charmé d'Homère, est mon garant, quand j'ose soutenir que ce grand poète s'assoupit un peu quelquefois dans un long poème :

> Quandoque bonus dormitat Homerus.
> Verum opere in longo fas est obrepere somnum[2].

Veut-on, par une prévention manifeste, donner à l'antiquité plus qu'elle ne demande, et condamner Horace pour soutenir, contre l'évidence du fait, qu'Homère n'a jamais aucune inégalité?

7° S'il m'est permis de proposer ma pensée, sans vouloir contredire celle des personnes plus éclairées que moi, j'avouerai qu'il me semble voir divers défauts dans les anciens les plus estimables. Par exemple, je ne puis goûter les Chœurs dans les tragédies : ils interrompent la vraie action; je n'y trouve point une

1. C'est-à-dire, la condition, la faiblesse humaine. Les mêmes idées sont exprimées dans la lettre à La Motte du 4 mai 1714 : « Je n'admire point « aveuglément tout ce qui vient des anciens. Je les trouve fort inégaux entre « eux; il y en a d'excellents : ceux mêmes qui le sont ont la marque de l'humanité, qui est de n'être pas sans quelque reste d'imperfection. Je m'imagine même que si nous avions été de leur temps, la connoissance exacte « des mœurs, des idées des divers siècles, et des dernières finesses de leurs « langues, nous auroit fait sentir des fautes, que nous ne pouvons plus discerner avec certitude. La Grèce, parmi tant d'auteurs qui ont eu leurs « beautés, ne nous montre au-dessus des autres qu'un Homère, qu'un Pindare, qu'un Théocrite, qu'un Sophocle, qu'un Démosthène. Rome, qui a eu « tant d'écrivains très-estimables, ne nous présente qu'un Virgile, qu'un « Horace, qu'un Térence, qu'un Catulle, qu'un Cicéron. Nous pouvons croire « Horace sur sa parole, quand il avoue qu'Homère se néglige un peu en quelques endroits. »

2. Hor. A. P. v. 359.

exacte vraisemblance, parce que certaines scènes ne doivent point avoir une troupe de spectateurs. Les discours du Chœur sont souvent vagues et insipides. Je soupçonne toujours que ces espèces d'intermèdes avoient été introduits avant que la Tragédie eût atteint à une certaine perfection [1]. De plus je remarque dans les anciens des plaisanteries qui ne sont guère délicates. Cicéron, le grand Cicéron même, en fait de très-froides sur des jeux de mots. Je ne retrouve point Horace dans cette petite satire,

Proscripti Regis Rupili pus, atque venenum [2]...

En la lisant on bâilleroit, si on ignoroit le nom de son auteur. Quand je lis cette merveilleuse ode du même poète,

Qualem ministrum fulminis alitem [3]...,

je suis toujours attristé d'y trouver ces mots, *quibus mos unde deductus* [4], *etc.* Otez cet endroit, l'ouvrage demeure entier et parfait. Dites qu'Horace a voulu imiter Pindare par cette espèce de parenthèse, qui convient au transport de l'Ode : je ne dispute point; mais je ne suis pas assez touché de l'imitation, pour goûter cette espèce de parenthèse, qui paroît si froide et si postiche. J'admets un beau désordre, qui vient du transport, et qui a son art caché; mais je ne puis approuver une distraction, pour faire une remarque curieuse sur un petit détail; elle ralentit tout. Les injures

1. Le Chœur au contraire a été, à l'origine, l'élément essentiel de la tragédie grecque. Dans Eschyle et Sophocle il est toujours intimement lié à l'action; quelquefois, comme dans les *Suppliantes* d'Eschyle, il a le principal rôle, et tient le premier rang. Ce n'est que dans Euripide qu'on le voit souvent réduit à n'être qu'un intermède, et presque un hors-d'œuvre. Boileau a mieux marqué que Fénelon le caractère de la tragédie antique, dans ces vers du IIIe ch. de l'*Art poétique*,

La Tragédie, informe et grossière en naissant,
N'étoit qu'un simple chœur, etc.

Voy. M. Patin, *Études sur les Tragiques Grecs,* t. I, p. 8 et suivantes.

2. *Sat.* I, VII.

3. *Od.* IV, IV.

4. Au v. 18. Ce détour est en effet une imitation du style pindarique.

de Cicéron contre Marc-Antoine[1] ne me paroissent nullement convenir à la noblesse et à la grandeur de ses discours. Sa fameuse lettre à Lucceius est pleine de la vanité la plus grossière et la plus ridicule[2]. On en trouve à peu près autant dans les lettres de Pline le jeune. Les anciens ont souvent une affectation, qui tient un peu de ce que notre nation nomme *pédanterie*. Il peut se faire que faute de certaines connoissances, que la vraie Religion et la Physique nous ont données, ils admiroient un peu trop diverses choses que nous n'admirons guère.

8° Les anciens les plus sages ont pu espérer, comme les modernes, de surpasser les modèles mis devant leurs yeux. Par exemple, pourquoi Virgile n'auroit-il pas espéré de surpasser par la descente d'Énée aux enfers, dans son VIe livre, cette évocation des ombres qu'Homère nous représente dans le pays des Cimmériens[3]? Il est naturel de croire que Virgile, malgré sa modestie, a pris plaisir à traiter dans son IVe livre de l'Énéide quelque chose d'original, qu'Homère n'avoit point touché[4].

1. Dans les *Philippiques*, dont Fénelon fait d'ailleurs un bel éloge au commencement du *IIe Dial. sur l'Eloquence*.

2. Cette lettre est la XIIe du Ve livre (*ad Familiares*), et l'une des plus importantes dans toute la correspondance de Cicéron. Il y demande à Lucceius d'écrire l'histoire de son consulat. Rollin dit dans le *Traité des Etudes* (l. III, ch. III, art. I, § 4): « Sa fameuse lettre à Lucceius, où il le prie d'écrire l'histoire de son consulat, sera toujours regardée avec raison comme un monument éclatant de son éloquence, aussi bien que de sa vanité. » Et dans le livre V, 1re partie, § 6 : « Rien ne marque mieux son caractère que sa lettre à l'historien Lucceius, où il lui découvre naïvement et sans détour son foible au sujet des louanges. Il le pressoit d'écrire l'histoire de son consulat, et de la publier de son vivant: afin, disoit-il, qu'étant mieux connu des hommes, je puisse moi-même jouir de ma gloire et de ma réputation, *ut et ceteri viventibus nobis ex libris tuis nos cognoscant, et nosmet ipsi vivi gloriola nostra perfruamur*. Il le prie avec instance de ne s'en pas tenir scrupuleusement aux lois rigoureuses de l'histoire, d'accorder quelque chose à l'amitié, aux dépens même de la vérité, et de ne point craindre de dire de lui plus de bien que peut-être il n'en pense. *Itaque te plane etiam atque etiam rogo, ut et ornes ea vehementius etiam quam fortasse sentis, et in eo leges historiæ negligas,.... amorique nostro plusculum etiam, quam concedet veritas, largiare.* »

3. XIe livre de l'*Odyssée*.

4. Virgile, dans la peinture de la passion de Didon, s'est inspiré souvent

9° J'avoue que les anciens ont un grand désavantage par le défaut de leur religion, et par la grossièreté de leur philosophie. Du temps d'Homère, leur religion n'étoit qu'un tissu monstrueux de fables aussi ridicules que les contes de fées[1]. Leur philosophie n'avoit rien que de vain et de superstitieux. Avant Socrate, la Morale étoit très-imparfaite, quoique les législateurs eussent donné d'excellentes règles pour le gouvernement des peuples. Il faut même avouer que Platon fait raisonner foiblement Socrate sur l'immortalité de l'ame[2]. Ce bel endroit de Virgile,

> Felix qui potuit rerum cognoscere causas[3]...

aboutit à mettre le bonheur des hommes sages à se délivrer de la crainte des présages et de l'enfer. Ce poète ne promet point d'autre récompense dans l'autre vie à la vertu la plus pure et la plus héroïque, que le plaisir de jouer sur l'herbe, ou de combattre sur le sable, ou de danser et de chanter des vers, ou d'avoir des chevaux, ou de mener des chariots et d'avoir des armes. Encore ces hommes et ces spectacles, qui les amusoient, n'étoient-ils plus que de vaines ombres; encore ces ombres gémissoient par l'impatience de rentrer dans des corps, pour recommencer toutes les misères de cette vie, qui n'est qu'une maladie par où l'on arrive à la mort, *mortalibus ægris*. Voilà ce que l'antiquité proposoit de plus consolant au genre humain :

> Pars in gramineis exercent membra palæstris.....

de celle de Médée dans Apollonius de Rhode (*Argon.* l. III), et de celle d'Ariane dans Catulle (*Carm.* LXIV). Le séjour d'Ulysse chez Calypso, dans l'*Odyssée*, est aussi une des sources du IV[e] liv. de l'*Énéide*.

1. Dans l'édition de 1718 et les suivantes, *des fées*.

2. Voyez le *Phédon*. Dans la V[e] Lettre sur la Religion, Fénelon dit encore : « Que peut-on voir de plus foible et de plus insoutenable que les preuves de « Socrate sur l'immortalité de l'ame? » De même S. Augustin, *de vera Religione*, c. II : « Suavius ad legendum quam potentius ad persuadendum scripsit Plato. » Au contraire Cicéron, dans la I[re] *Tusculane*, c. XI, admire l'argumentation du *Phédon* : « Evolve diligenter Platonis eum librum, qui est de animo : amplius quod desideres, nihil erit. »

3. *Géorg.* II, v. 490.

. . . .
Quæ lucis miseris tam dira cupido[1]?

Les Héros d'Homère ne ressemblent point à d'honnêtes gens[2], et les Dieux de ce poète sont fort au-dessous de ces Héros mêmes, si indignes de l'idée que nous avons de l'honnête homme. Personne ne voudroit avoir un père aussi vicieux que Jupiter, ni une femme aussi insupportable que Junon, encore moins aussi infame que Vénus. Qui voudroit avoir un ami aussi brutal que Mars, ou un domestique aussi larron que Mercure? Ces Dieux semblent inventés tout exprès par l'ennemi du genre humain[3], pour autoriser tous les crimes, et pour tourner en dérision la Divinité. C'est ce qui a fait dire à Longin qu'Homère a fait *des Dieux de ces hommes qui furent au siége de Troie, et qu'au contraire, des Dieux mêmes il en a fait des hommes*[4]. Il ajoute que *le législateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme ordinaire, ayant fort bien conçu la grandeur et la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité au commencement de ses lois, par ces paroles : Dieu dit : que la lumière se fasse : et la lumière se fit; Que la terre se fasse : et la terre fut faite*[5].

1. VIRG. *Én.* VI, v. 642 et 721.

2. C'est-à-dire, à des hommes polis et délicats. *L'honnête homme*, dans le style du XVII[e] siècle, désigne ordinairement un homme de cour, ou simplement un homme du monde, joignant à une naissance honorable un esprit cultivé et des manières élégantes. « Quelquefois on appelle *honnête homme*, un homme en qui on ne considère alors que les qualités agréables et les manières du monde : et en ce sens, *honnête homme* ne veut dire autre chose que galant homme, homme de bonne conversation, de bonne compagnie. » *Dict. de l'Académie*, édit. de 1694, t. I, p. 570. Voyez dans le *Mém. sur les occup. de l'Académie*, p. 12.

3. Périphrase très-usitée à cette époque pour désigner le démon. Dans *Polyeucte* (a. I, sc. I) :

Ainsi du genre humain l'ennemi vous abuse.

4. Ὅμηρος γάρ μοι δοκεῖ.... τοὺς μὲν ἐπὶ τῶν Ἰλιακῶν ἀνθρώπους, ὅσον ἐπὶ τῇ δυνάμει, θεοὺς πεποιηκέναι, τοὺς θεοὺς δὲ ἀνθρώπους. *Du Sublime*, sect. IX, ch. VII de la trad. fr. — « Fingebat hæc Homerus, et humana ad Deos transferebat; divina mallem ad nos. » CICÉR. *Tuscul.* I, XXVI; S. AUGUST. *de Civit. Dei*, IV, XXVI; *Confess.* I, XVI. Voyez la note 1 de la p. 119.

5. Ταύτῃ καὶ ὁ τῶν Ἰουδαίων θεσμοθέτης, οὐχ ὁ τυχὼν ἀνήρ, ἐπειδὴ τὴν τοῦ θείου δύναμιν κατὰ τὴν ἀξίαν ἐχώρησε κἀξέφηνεν, εὐθὺς ἐν τῇ εἰσβολῇ γράψας τῶν νόμων, Εἶπεν, ὁ Θεός, φησί, τί; γενέσθω φῶς, καὶ ἐγένετο· γενέσθω γῆ, καὶ ἐγένετο. *Ibid.*

10° Il faut avouer qu'il y a parmi les anciens peu d'auteurs excellents, et que les modernes en ont quelques-uns dont les ouvrages sont précieux. Quand on ne lit point les anciens avec une avidité de savant, ni par le besoin de s'instruire de certains faits, on se borne par goût à un petit nombre de livres grecs et latins. Il y en a fort peu d'excellents, quoique ces deux nations aient cultivé si longtemps les lettres. Il ne faut donc pas s'étonner si notre siècle, qui ne fait que sortir de la barbarie, a peu de livres françois qui méritent d'être souvent relus avec un très-grand plaisir. Il me seroit facile de nommer beaucoup d'anciens, comme Aristophane, Plaute, Sénèque le tragique, Lucain, et Ovide même, dont on se passe volontiers [1]. Je nommerois aussi sans peine un nombre assez considérable d'auteurs modernes, qu'on goûte et qu'on admire avec raison. Mais je ne veux nommer personne, de peur de blesser la modestie de ceux que je nommerois, et de manquer aux autres en ne les nommant pas.

Il faut d'un autre côté considérer ce qui est à l'avantage des anciens. Outre qu'ils nous ont donné presque tout ce que nous avons de meilleur, de plus il faut les estimer jusque dans les endroits qui ne sont pas exempts de défauts. Longin remarque qu'*il faut craindre la bassesse dans un discours si poli et si limé* [2]. Il ajoute que *le grand... est glissant et dangereux... Quoique j'aie remarqué,* dit-il encore, *plusieurs fautes dans Homère, et dans tous les plus célèbres auteurs, quoique je sois peut-être l'homme du monde à qui elles plaisent le moins, j'estime après tout,... qu'elles sont de petites négligences qui leur sont échappées, parce que leur esprit, qui ne*

1. On a déjà vu plus haut (p. 85-86) Aristophane et Plaute jugés avec rigueur; Sénèque, par son mauvais goût, Lucain et Ovide par l'abus qu'ils ont fait de leur esprit, devaient peu plaire à celui de Fénelon. D'ailleurs il ne craint pas de sacrifier quelques-uns des anciens, par esprit de conciliation, ou pour avoir satisfaction sur les autres.

2. Τὸ γὰρ ἐν παντὶ ἀκριβὲς κίνδυνος σμικρότητος. Sect. XXXIII, ch. XXVII de la trad. franç.

s'étudioit qu'au grand, ne pouvoit pas s'arrêter aux petites choses[1]... *Tout ce qu'on gagne à ne point faire de fautes, est de n'être point repris; mais le grand se fait admirer*[2]. Ce judicieux critique croit que c'est dans le déclin de l'âge qu'Homère a quelquefois un peu *sommeillé* par les longues narrations de l'Odyssée. Mais il ajoute que cet affoiblissement *est après tout la vieillesse d'Homère*[3]. En effet, certains traits négligés des grands peintres sont fort au-dessus des ouvrages les plus léchés des peintres médiocres. Le censeur médiocre ne goûte point le sublime, il n'en est point saisi. Il s'occupe bien plutôt d'un mot déplacé, ou d'une expression négligée. Il ne voit qu'à demi la beauté du plan général, l'ordre et la force qui règnent partout. J'aimerois autant le voir occupé de l'orthographe, des points interrogants, et des virgules. Je plains l'auteur qui est entre ses mains, et à sa merci : *Barbarus has segetes!*[4] Le censeur qui est grand dans sa censure se passionne pour ce qui est grand dans l'ouvrage. Il *méprise*, selon l'expression de Longin, *une exacte et scrupuleuse délicatesse*[5]. Horace est de ce goût :

> Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
> Aut humana parum cavit natura[6].

De plus la grossièreté difforme de la religion des anciens, et le défaut de vraie philosophie morale où ils étoient avant Socrate, doivent en un certain sens faire un grand honneur à l'antiquité. Homère a dû sans doute

1. Παρατεθείμενος δ'οὐκ ὀλίγα καὶ αὐτὸς ἁμαρτήματα καὶ Ὁμήρου καὶ τῶν ἄλλων, ὅσοι μέγιστοι, καὶ ἥκιστα τοῖς πταίσμασιν ἀρεσκόμενος, ὅμως δὲ οὐχ ἁμαρτήματα μᾶλλον αὐτὰ ἑκούσια καλῶν, ἢ παροράματα δι' ἀμέλειαν εἰκῇ που καὶ ὡς ἔτυχεν ὑπὸ μεγαλοφυΐας ἀνεπιστάτως παρενηνεγμένα, οὐδὲν ἧττον οἶμαι τὰς μείζονας ἀρετάς ..... *Ibid.*

2. Τὸ μὲν ἄπταιστον οὐ ψέγεται, τὸ μέγα δὲ καὶ θαυμάζεται. Sect. XXXVI, ch. XXX de la trad. fr.

3. Τῆς Ὀδυσσείας τὸ πλέον διηγηματικόν, ὅπερ ἴδιον γήρως.... Γῆρας διηγοῦμαι, γῆρας δ' ὅμως Ὁμήρου. Sect. IX, ch. VII de la trad. fr.

4. VIRG. *Égl.* I, v. 72.

5. Τῆς ἐν ἅπασιν ἀκριβείας ὑπερφρονήσαντες. Sect. XXXV, ch. XXIX de la trad.

6. *A. P.* v. 351.

peindre ses Dieux comme la religion les enseignoit au monde idolatre en son temps. Il devoit représenter les hommes selon les mœurs qui régnoient alors dans la Grèce, et dans l'Asie-Mineure [1]. Blâmer Homère d'avoir peint fidèlement d'après nature, c'est reprocher à M. Mignard, à M. Detroy, à M. Rigaud, d'avoir fait des portraits ressemblants [2]. Voudroit-on qu'on peignît Momus comme Jupiter, Silène comme Apollon, Alecto comme Vénus, Thersite comme Achille? Voudroit-on qu'on peignît la Cour de notre temps avec les fraises [3] et les barbes des règnes passés? Ainsi Homère ayant dû peindre avec vérité, ne faut-il pas admirer l'ordre, la proportion, la grace, la force, la vie, l'action, et le sentiment qu'il a donné [4] à toutes ses peintures? Plus la religion étoit monstrueuse et ridicule, plus il faut l'admirer de l'avoir relevée par tant de magnifiques images. Plus les mœurs étoient grossières, plus il faut être touché de voir qu'il ait donné tant de force à ce qui est en soi si irrégulier, si absurde, et si choquant. Que n'auroit-il point fait, si on lui eût donné à peindre un Socrate, un Aristide, un Timoléon, un Agis, un Cléomène, un Numa, un Camille, un Brutus, un Marc-Aurèle?

1. Fénelon s'attache à justifier Homère du principal reproche qu'on lui faisait alors, la grossièreté de ses Dieux et de ses Héros. C'est le point sur lequel La Motte insiste le plus dans le Discours sur Homère, en tête de son *Iliade*, et l'on voit par ses lettres à Fénelon que cette question était la plus agitée, dans la querelle qui occupait alors l'Académie et les beaux esprits. Voy. p. 111 et 119.

2. Mignard (Pierre), né à Troyes en 1610, mort à Paris en 1695, un des plus grands peintres du XVIIe siècle, célèbre par les fresques de la coupole du Val-de-Grace, et par un grand nombre de tableaux et de portraits, d'un coloris pur et brillant. Il fut lié avec Molière et avec la plupart des grands hommes de ce temps, et Fénelon allait souvent, à Versailles, le visiter dans son atelier. — Detroy (François), né à Toulouse en 1645, mort à Paris en 1730, peintre de portraits. Son fils, J. F. Detroy, peintre d'histoire, né à Paris en 1680, mort à Rome en 1752, est peut-être plus connu. — Rigaud (Hyacinthe), né à Perpignan en 1659, mort en 1743, le plus grand peintre de portraits de ce temps; on connaît surtout ceux de Louis XIV et de Bossuet, et le sien, tous trois au musée du Louvre.

3. Espèce de collerette en usage pour les hommes, du temps d'Henri IV.

4. Dans les dernières éditions, *qu'il a donnés*.

Diverses personnes sont dégoûtées de la frugalité des mœurs qu'Homère dépeint. Mais outre qu'il faut que le poète s'attache à la ressemblance pour cette antique simplicité, comme pour la grossièreté de la religion païenne, de plus rien n'est si aimable que cette vie des premiers hommes[1]. Ceux qui cultivent leur raison, et qui aiment la vertu, peuvent-ils comparer le luxe vain et ruineux, qui est en notre temps la peste des mœurs et l'opprobre de la nation, avec l'heureuse et élégante simplicité que les anciens nous mettent devant les yeux? En lisant Virgile, je voudrois être avec ce vieillard qu'il me montre :

Namque sub Œbaliæ memini me turribus arcis
Qua niger humectat flaventia culta Galæsus,
Corycium vidisse senem, cui pauca relicti
Jugera ruris erant : nec fertilis illa juvencis,
Nec pecori opportuna seges.....
Regum æquabat opes animis; seraque revertens
Nocte domum, dapibus mensas onerabat inemptis.
Primus vere rosam atque autumno carpere poma;
Et quum tristis hiems etiam nunc frigore saxa
Rumperet, et glacie cursus frenaret aquarum,
Ille comam mollis jam tondebat hyacinthi,
Æstatem increpitans seram zephyrosque morantes[2].

Homère n'a-t-il pas dépeint avec grace l'île de Calypso[3], et les jardins d'Alcinoüs[4], sans y mettre ni marbre ni dorure? Les occupations de Nausicaa[5] ne sont-

1. Dans la lettre à La Motte du 4 mai 1714 : « Je ne saurois douter que la « religion et les mœurs des héros d'Homère n'eussent de grands défauts. Il « est naturel que ces défauts nous choquent dans les peintures de ce « poète. Mais j'en excepte l'aimable simplicité du monde naissant. Cette « simplicité des mœurs, si éloignée de notre luxe, n'est point un défaut, et « c'est notre luxe qui en est un très-grand. D'ailleurs un poète est un « peintre, qui doit peindre d'après nature, et observer tous les caractères. »

2. *Géorg.* IV, v. 125.

3. Voyez l'*Odyssée*, l. V, v. 57 et suivants.

4. Ces jardins, décrits dans l'*Odyssée* (l. VII, v. 112 et suivants), avaient été pour Ch. Perrault le sujet d'une description satirique, opposée à un tableau pompeux des jardins de Versailles, dans le poème intitulé *Le Siècle de Louis le Grand*, lu à l'Académie française en 1687, et qui fut le prélude de la guerre des Anciens et des Modernes.

5. Voyez l'*Odyssée*, l. VI.

elles pas plus estimables que le jeu et que les intrigues des femmes de notre temps? Nos pères en auroient rougi; et on ose mépriser Homère, pour n'avoir pas peint par avance ces mœurs monstrueuses, pendant que le monde étoit encore assez heureux pour les ignorer.

Virgile, qui voyoit de près toute la magnificence de Rome, a tourné en grace et en ornement de son poème la pauvreté du roi Évandre :

Talibus inter se dictis ad tecta subibant
Pauperis Evandri, passimque armenta videbant
Romanoque foro et lautis mugire Carinis.
Ut ventum ad sedes : « Hæc, inquit, limina victor
Alcides subiit; hæc illum regia cepit.
Aude, hospes, contemnere opes, et te quoque dignum
Finge deo, rebusque veni non asper egenis. »
Dixit, et angusti subter fastigia tecti
Ingentem Ænean duxit, stratisque locavit
Effultum foliis et pelle Libystidis ursæ[1].

La honteuse lâcheté de nos mœurs nous empêche de lever les yeux pour admirer le sublime de ces paroles, *Aude, hospes, contemnere opes.*

Le Titien, qui a excellé pour le paysage, peint un vallon plein de fraîcheur avec un clair ruisseau, des montagnes escarpées et des lointains, qui s'enfuient dans l'horizon. Il se garde bien de peindre un riche parterre avec des jets d'eaux et des bassins de marbre. Tout de même Virgile ne peint point des sénateurs fastueux, et occupés d'intrigues criminelles; mais il représente un laboureur innocent, et heureux dans sa vie rustique :

Deinde satis fluvium inducit rivosque sequentes;
Et quum exustus ager morientibus æstuat herbis,
Ecce supercilio clivosi tramitis undam
Elicit : illa cadens raucum per lævia murmur
Saxa ciet, scatebrisque arentia temperat arva[2].

Virgile va même jusqu'à comparer ensemble une

1. *Én.* VIII, v. 359.

2. *Géorg.* I, v. 106.

vie libre, paisible et champêtre, avec les voluptés mêlées de trouble dont on jouit dans les grandes fortunes. Il n'imagine rien d'heureux qu'une sage médiocrité, où les hommes seroient à l'abri de l'envie pour les prospérités, et de la compassion pour les misères d'autrui :

Illum non populi fasces, non purpura regum
Flexit.....
Neque ille
Aut doluit miserans inopem, aut invidit habenti.
Quos rami fructus, quos ipsa volentia rura
Sponte tulere sua, carpsit : nec ferreá jura, etc.[1]

Horace fuyoit les délices et la magnificence de Rome, pour s'enfoncer dans la solitude :

Omitte mirari beatæ
Fumum et opes strepitumque Romæ[2].
. . . .
Mihi jam non regia Roma,
Sed vacuum Tibur placet aut imbelle Tarentum[3].

Quand les poètes veulent charmer l'imagination des hommes, ils les conduisent loin des grandes villes; ils leur font oublier le luxe de leur siècle; ils les ramènent à l'âge d'or; ils représentent des bergers dansant sur l'herbe fleurie à l'ombre d'un bocage, dans une saison délicieuse, plutôt que des Cours agitées, et des Grands qui sont malheureux par leur grandeur même :

Agréables déserts, séjour de l'innocence,
Où, loin des vanités de la magnificence,
Commence mon repos et finit mon tourment;
Vallons, fleuves, rochers, plaisante solitude,
Si vous fûtes témoins de mon inquiétude,
Soyez-le désormais de mon contentement[4].

Rien ne marque tant une nation gâtée, que ce luxe dédaigneux, qui rejette la frugalité des anciens. C'est

1. *Georg.* II, v. 495.
2. *Od.* III, XXIX, v. 11.
3. *Ép.* I, VII, v. 44.
4. RACAN, *Stances sur la Retraite.*

cette dépravation qui renversa Rome. *Insuevit*, dit Salluste, *amare, potare; signa, tabulas pictas, vasa cælata mirari.... Divitiæ honori esse cœpere,.. hebescere virtus, paupertas probro haberi.... Domos, atque villas.. in urbium modum exædificatas..... A privatis compluribus subvorsos montes, maria constructa esse : quibus mihi ludibrio videntur fuisse divitiæ.... Vescendi causa terra marique omnia exquirere*[1]. J'aime cent fois mieux la pauvre Ithaque d'Ulysse qu'une ville brillante par une si odieuse magnificence. Heureux les hommes, s'ils se contentoient des plaisirs qui ne coûtent ni crime ni ruine ! C'est notre folle et cruelle vanité, et non pas la noble simplicité des anciens, qu'il faut corriger.

Je ne crois point (et c'est peut-être ma faute) ce que divers savants ont cru : ils disent qu'Homère a mis dans ses poèmes la plus profonde politique, la plus pure morale, et la plus sublime théologie. Je n'y aperçois point ces merveilles ; mais j'y remarque un but d'instruction utile pour les Grecs, qu'il vouloit voir toujours unis, et supérieurs aux Asiatiques[2]. Il montre que la colère d'Achille contre Agamemnon a causé plus de malheurs à la Grèce que les armes des Troyens.

> Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.
> Seditione, dolis, etc.[3].

En vain les Platoniciens du bas Empire, qui impo-

1. *Catilina*, c. XI, XII et XIII.
2. « Une des choses qui faisoit aimer la poésie d'Homère est qu'il chantoit les victoires et les avantages de la Grèce sur l'Asie. Du côté de l'Asie étoit Vénus, c'est-à-dire les plaisirs, les folles amours et la mollesse : du côté de la Grèce étoit Junon, c'est-à-dire la gravité, avec l'amour conjugal ; Mercure, avec l'éloquence ; Jupiter, et la sagesse politique. Du côté de l'Asie étoit Mars impétueux et brutal, c'est-à-dire la guerre faite avec fureur ; du côté de la Grèce étoit Pallas, c'est-à-dire l'art militaire, et la valeur conduite par esprit. La Grèce, depuis ce temps, avoit toujours cru que l'intelligence et le vrai courage étoit son partage naturel. Elle ne pouvoit souffrir que l'Asie pensât à la subjuguer ; et en subissant ce joug elle eût cru assujettir la vertu à la volupté, l'esprit au corps, et le véritable courage à une force insensée qui consistoit seulement dans la multitude. » BOSSUET, *Hist. universelle*, IIIe partie, ch. V.
3. HOR. *Ép*. I, II, v. 14.

soient à Julien, ont imaginé des allégories et de profonds mystères dans les divinités qu'Homère dépeint. Ces mystères sont chimériques; l'Écriture, les Pères, qui ont réfuté l'idolatrie, l'évidence même du fait, montrent une religion extravagante et monstrueuse; mais Homère ne l'a pas faite : il l'a trouvée; il n'a pu la changer[1]. Il l'a ornée; il a caché dans son ouvrage un grand art; il a mis un ordre qui excite sans cesse la curiosité du lecteur. Il a peint avec naïveté, grace, force, majesté, passion. Que veut-on de plus?

Il est naturel que les modernes, qui ont beaucoup d'élégance et de tours ingénieux, se flattent de surpasser les anciens, qui n'ont que la simple nature[2]. Mais je demande la permission de faire ici une espèce d'apologue : les inventeurs de l'architecture qu'on nomme *gothique*, et qui est, dit-on, celle des Arabes[3], crurent sans doute avoir surpassé les architectes grecs. Un édifice grec n'a aucun ornement qui ne serve qu'à orner l'ouvrage; les pièces nécessaires pour le soutenir, ou pour le mettre à couvert, comme les colonnes et la cor-

1. On voit que si Fénelon passait condamnation, comme disait La Motte, sur les Dieux et les Héros d'Homère, il n'entendait pas pour cela en admirer moins ce grand poète. Aussi écrit-il dans une dernière lettre à cet académicien (22 novembre 1714) : « Encore une fois j'abandonne sans peine « les Dieux et les Héros d'Homère; mais ce poète ne les a pas faits : il a « bien fallu qu'il les prit tels qu'il les trouvoit. Leurs défauts ne sont pas les « siens; le monde idolatre et sans philosophie ne lui fournissoit que des « Dieux qui déshonoroient la Divinité, et que des Héros qui n'étoient guères « honnêtes gens. C'est ce défaut de religion solide et de pure morale qui a « fait dire à saint Augustin sur ce poète, *Dulcissime vanus est..... Humana « ad Deos transferebat.* Mais enfin la Poésie est comme la Peinture, une « imitation. Ainsi Homère atteint au vrai but de l'art, quand il représente « les objets avec grace, force et vivacité. » Voyez p. 111 et 114.

2. Il est clair que cela est dit d'une manière générale. Ni tous les écrivains modernes, ni tous les anciens, n'ont absolument ce caractère.

3. Cela est peu certain; mais l'usage était alors d'attribuer aux Arabes toutes les inventions dont la source était encore inconnue. — Quant à cette espèce d'apologue ou de parabole, si elle manque de justesse en quelques points, on peut dire néanmoins qu'elle exprime d'une manière très-sensible la supériorité du génie grec sur les subtilités et les raffinements de l'esprit moderne. Ces idées sont répétées de la fin du *IIe Dialogue sur l'Eloquence*, et du *Discours de réception* (p. 5); on les trouve aussi dans La Bruyère, *des Ouvrages de l'esprit*, n. XV.

niche, se tournent seulement en grace par leurs proportions. Tout est simple, tout est mesuré, tout est borné à l'usage. On n'y voit ni hardiesse, ni caprice qui impose aux yeux. Les proportions sont si justes, que rien ne paroît fort grand, quoique tout le soit; tout est borné à contenter la vraie raison. Au contraire l'architecte gothique élève sur des piliers très-minces une voûte immense qui monte jusqu'aux nues. On croit que tout va tomber, mais tout dure pendant bien des siècles. Tout est plein de fenêtres, de roses et de pointes; la pierre semble découpée, comme du carton : tout est à jour, tout est en l'air. N'est-il pas naturel que les premiers architectes gothiques se soient flattés d'avoir surpassé par leur vain raffinement la simplicité grecque? Changez seulement les noms; mettez les poètes et les orateurs en la place des architectes. Lucain devoit naturellement croire qu'il étoit plus grand que Virgile. Sénèque le tragique pouvoit s'imaginer qu'il brilloit bien plus que Sophocle. Le Tasse a pu espérer de laisser derrière lui Virgile et Homère[1]. Ces auteurs se seroient trompés en pensant ainsi; les plus excellents auteurs de nos jours doivent craindre de se tromper de même.

Je n'ai garde de vouloir juger, en parlant ainsi; je propose seulement aux hommes qui ornent notre siècle, de ne mépriser point ceux que tant de siècles ont admirés. Je ne vante point les anciens comme des modèles sans imperfection; je ne veux point ôter à personne l'espérance de les vaincre. Je souhaite au contraire de voir les modernes victorieux par l'étude des anciens

1. Il est peu vraisemblable que le Tasse, ce savant et fidèle imitateur de Virgile et d'Homère, ait jamais eu cette orgueilleuse prétention; il était lui-même trop grand pour n'être pas modeste; et ses défauts, qui sont en grande partie ceux de son siècle, n'autorisent point la sévérité des jugements que Boileau a portés sur lui (voyez la *IXe Satire*, et l'*Histoire de l'Académie* par l'abbé d'Olivet, édit. de 1730, p. 276). Fénelon n'est pas plus juste, quand il semble le mettre sur la même ligne que Lucain et Sénèque le tragique.

mêmes qu'ils auront vaincus[1]. Mais je croirois m'égarer au-delà de mes bornes, si je me mêlois de juger jamais pour le prix entre les combattants :

Non nostrum inter vos tantas componere lites,
Et vitula tu dignus et hic[2]...

Vous m'avez pressé, Monsieur, de dire ma pensée. J'ai moins consulté mes forces que mon zèle pour la compagnie. J'ai peut-être trop dit, quoique je n'aie prétendu dire aucun mot qui me rende partial. Il est temps de me taire :

Phœbus volentem prælia me loqui,
Victas et urbes, increpuit lyra,
Ne parva Tyrrhenum per æquor
Vela darem[3].

Je suis pour toujours avec une estime sincère et parfaite, Monsieur, etc.

1. Voyez plus haut, p. 101.
2. VIRG. *Egl.* III, v. 108.
3. HOR. *Od.* IV, XV, v. 1.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9.

DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01046 1435

